

L'Anarcho-syndicaliste

*UN ANARCHISTE DANS
LA LUTTE DES CLASSES:*

Fernand PELLOUTIER

Recueil de textes publiés de 1895 à 1899, jusqu'à la:

"Lettre aux anarchistes"

suivi de quelques articles de:

Gustave LEFRANÇAIS

publiés en 1899 et 1900,
à propos des *"socialistes parlementaires"*.



Fernand PELLOUTIER
(Voir note n°1 en page 2)



Gustave LEFRANÇAIS
(Voir note n°2 en page 2)

SOMMAIRE:

- Textes de Fernand PELLOUTIER:	date:	page:
1- <i>La situation actuelle du socialisme:</i>	juillet 1895	3
2- <i>La conquête du pouvoir politique et l'Internationale:</i>	août 1895	7
3- <i>La conquête du pouvoir politique et les partis "ouvriers":</i>	août 1895	11
4- <i>L'anarchisme et les syndicats ouvriers:</i>	novembre 1895	16
5- <i>Le mois politique et social (mai 1896):</i>	juillet 1896	20
6- <i>Le Congrès de Londres et les anarchistes:</i>	septembre 1896	22
7- <i>L'organisation corporative et l'anarchie:</i>	1896	24
8- <i>Le Congrès général du Parti socialiste français:</i>	1900	28
9- <i>Lettre aux anarchistes:</i>	1900	54
- Textes de Gustave LEFRANÇOIS:	date:	page:
1- <i>La crise socialiste, ou "A qui le caleçon?"</i> .	août 1899	57
2- <i>Incident suggestif au Congrès des socialistes parlementaires.</i>	décembre 1899	58
3- <i>Insignifiance du congrès des socialistes parlementaires.</i>	février 1900	59
4- <i>Cabotinage révolutionnaire.</i>	juin 1900	61
5- <i>Les "idées de derrière la tête" du Docteur Brousse.</i>	juillet 1900	61
6- <i>Les socialistes français et la Chine.</i>	août 1900	62
7- <i>Le Parti ouvrier jugé par ses chefs.</i>	septembre 1900	64
8- <i>Les socialistes parlementaires et la liberté.</i>	octobre 1900.	65
- Index des noms cités:		67

La plus grande partie des articles reproduits ici ont été publiés dans la revue "*Les Temps nouveaux*" (3).

Origine documentaire:

La plupart des documents ici reproduits sont disponibles à la *Bibliothèque nationale de France*, y compris en version numérique, sur le site <http://gallica.bnf.fr>.

Dans quelques cas rares, la qualité moyenne du document dut faire appel à la comparaison avec d'autres sources.

Recherche biographique:

Les ressources du *Centre d'histoire du travail* de Nantes ont été largement utilisées pour déterminer les notes biographiques qui sont ici présentées.

Remarques à propos des notes de bas-de-page:

Les notes des auteurs des articles sont ici en quantité très limitées. Beaucoup de notes de nature biographique ont été ajoutées. Elles sont volontairement succinctes, ne portant que sur les identités des individus mentionnés, et ce qui intéresse cette étude, à savoir les options politiques qu'ils ont pu défendre antérieurement et pendant les événements examinés. Pour plus ample information sur chaque individu cité, se référer aux ressources biographiques appropriées.

(1) Fernand PELLOUTIER (1867-1901): militant anarcho-syndicaliste; secrétaire-adjoint en 1894, puis secrétaire en 1895 de la *Fédération nationale des Bourses du Travail*.

(2) Gustave LEFRANÇOIS dit LEFRANÇAIS (1826-1901): militant socialiste proudhonien; fonda le premier syndicat d'instituteurs en 1849; membre de l'A.I.T.; membre du *Conseil général de la Commune de Paris*, de la minorité hostile au *Comité de salut public*; anti-autoritaire, il adhéra à la *Fédération jurassienne*. Eugène POTTIER lui dédia le poème «*L'Internationale*». Bien que défendant le même point de vue que les anarchistes, il se disait "*fédéraliste-communaliste*"... ou l'inverse.

(3) Journal anarchiste animé par Jean GRAVE, qui fit suite à: *Le révolté* et à: *La Révolte*, auxquels collaborèrent Élisée RECLUS, Piotr KROPOTKINE...

La situation actuelle du socialisme

Publié par *Les Temps nouveaux* - n°10 - (Première année) - 6-12 juillet 1895. (1)

Ce serait assurément commettre une grave erreur que de voir dans le groupe des députés socialistes la représentation, même approximative, du parti socialiste français. Uni en apparence par l'hostilité qu'il professe contre le personnel gouvernemental, il est en réalité à la merci d'une dislocation, qu'à plusieurs reprises, notamment lors de la publication de son dernier manifeste, on put croire irrévocablement consommée.

C'est qu'en effet il y a une différence plus grande entre les conceptions économiques et politiques de chacun de ses membres qu'entre la politique opportuniste et la politique radicale elles-mêmes. Séparés par des divergences de tactique, opportunistes et radicaux ont du moins une théorie gouvernementale commune. Confiez aux uns ou aux autres le pouvoir, et leurs procédés administratifs décèleront la similitude de leurs opinions. C'est ce qu'ont démontré tour à tour les ministères Ferry (2), Freycinet (3), Floquet (4), Ribot (5), qu'à la distance où nous en sommes, on distingue malaisément. Il n'en est point de même entre les divers membres du groupe socialiste parlementaire, qui compte presque autant d'opinions que de personnes. Tandis que M. Rouanet (6), par exemple, est hostile à la suppression de la propriété individuelle et n'accepte du collectivisme que la nationalisation des chemins de fer, des banques et des mines (laissant à l'industrie, à l'agriculture et au commerce leur mode actuel d'exploitation), M. Jaurès (7) paraît incliner au communisme libertaire, restant fidèle au parlementarisme pour cette seule raison que, plus les réformes législatives se révéleront impuissantes à transformer le système social, plus impérieusement il faudra les réclamer, *«parce que la déception irritée du peuple obligera la nation à mettre la main sur le capital»*. À côté de MM. Rouanet et Jaurès, on aperçoit les ex-boulangistes qui, M. Ernest Roche (8) excepté, ignorent le premier mot des théories socialistes et sont surtout des... antiministériels; puis M. Baudin (9),

communiste, il est vrai, mais plus encore émeutier et qu'étirole l'atmosphère du Palais-Bourbon, puis encore les Cinq, je veux dire les élus du parti *«allemaniste»* (10), que leur doctrine: *«De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins»* place fort loin des collectivistes et qui, des privilèges du député, présentent uniquement la gratuité de circulation sur les chemins de fer, utile à la propagande; puis, enfin, les Goblet (11), les Millerand (12), les Pelletan (13), les Viviani (14), députés mi-chair mi-poisson et, bien que classés, absolument inclassables. Tout cela suffit pour attester que le groupe parlementaire d'extrême gauche n'est nullement la synthèse du socialisme français, à moins qu'on n'appelle socialiste tout homme qui fait opposition au gouvernement, ce qui transformerait à l'occasion M. Rouvier (15), M. Léon Say (16), M. d'Hulst (17) et quelques autres en auteurs d'anarchie. La vérité est que le groupe dont M. Jaurès est le leader a dû son succès d'il y a deux ans à des coalitions, radicales ici, conservatrices là, semblables à celle qui fit élire M. Paul Lafargue (18) à Lille, en 1892, et que les événements peuvent dissoudre comme fut dissoute celle de Lille en 1893.

Pour connaître exactement l'état d'esprit du parti socialiste, il faut donc détourner les yeux du Palais-Bourbon et noter les conséquences produites dans les groupements politiques et corporatifs par les congrès ouvriers des trois dernières années. Ainsi seulement il sera possible de mesurer avec précision la modification profonde qui s'est faite insensiblement dans le mouvement ouvrier et de démontrer combien peu de chose sont ces soi-disant chefs qui s'efforcent tant d'aveugler la classe bourgeoise sur la perte définitive et, heureusement, irrévocable de leur antique suprématie.

En premier lieu, on constate que les écoles politiques se rapprochent et tendent à confondre leur action respective. Sans doute il y a encore, et il y aura longtemps, des *broussistes* (19), des

guesdistes (20) et des *blanquistes* (21), ayant chacun leur organisation propre, leurs fonctionnaires et leurs pontifes, peut-être même (quoique ce soit moins certain) leurs candidats particuliers. Mais le coudoisement des «chefs» dans les couloirs de la Chambre a déterminé le rapprochement des disciples, des lieutenants, pour mieux dire, et les uns et les autres, menacés dans la situation acquise ou dans celle convoitée, par le retour des travailleurs à la doctrine première de l'*Internationale* (c'est-à-dire l'adoption à peu près exclusive de la lutte économique), finirent par constituer un groupe unique de combat contre tous ceux qui prêchent la répudiation de la lutte politique parlementaire.

Les causes de ce rapprochement, déjà très accentué, sont de trois sortes: tout d'abord, la parité d'opinions des *guesdistes*, des *intransigeants* (22), des *blanquistes* et des *broussistes* quant au système collectiviste. En désaccord sur ce point (comme sur bien d'autres, d'ailleurs) avec Karl Marx et Engels, de qui cependant ils se réclament tous, ils pensent que la révolution se fera dans le sens d'un accroissement des fonctions de l'État, accroissement poussé jusqu'à l'absorption complète des forces individuelles. Ils ne voient point que ce qu'ils appellent la collectivité n'étant qu'un agglomérat d'individus, il serait infiniment plus logique de dire et de vouloir que le développement du tout social soit en proportion de la somme de liberté, et d'activité laissée aux parties, de telle sorte que, plus l'individu serait libre, plus considérable serait son effort vers le bien et, partant, plus parfaite serait la condition de la collectivité... En second lieu, la même parité d'opinion quant à la nécessité d'user du suffrage universel, la conquête du pouvoir politique devant, à leur sens, précéder toute tentative d'émancipation économique. Enfin, l'adoption par les *Congrès ouvriers* de la grève générale. L'organisation de cette grève (et par organisation nous entendons exclusivement l'encadrement des travailleurs dans les syndicats) impliquant l'abandon du parlementarisme, il était évident que les collectivistes s'empresseraient de rompre avec ceux qui prétendaient «follement» transporter la lutte sociale du terrain politique sur le terrain corporatif et économique.

Cette rupture, ce furent les amis de M. Guesde qui en donnèrent le signal, en quittant sous un futile prétexte (une profession de foi communiste faite par un délégué et que le Congrès, la prenant

à son compte, ne voulut point désavouer) ce *Congrès de Nantes* (septembre 1894) qui, malgré leur opposition désespérée, venait de se prononcer au scrutin public pour la grève générale. Quant aux amis de M. Brousse, ils firent mieux. Eux qui les premiers acceptèrent la grève générale par l'organe du Congrès tenu sous leurs auspices à Tours en 1892, ils se reprirent peu à peu, s'efforcèrent de briser l'arme qu'ils avaient mise dans la circulation, et finalement refusèrent d'adhérer à la *Commission d'organisation du 1^{er} mai 1895* parce qu'elle avait fait de la propagande en faveur de la grève générale, l'article fondamental de son programme.

En regard de ces quatre écoles (étiquetées aujourd'hui parti parlementaire), que trouvons-nous? D'abord les amis de M. Allemane. Si l'on peut trouver extraordinaire l'évolution de MM. Guesde et Brousse, par exemple, qui tous deux furent d'enragés «*bakouninistes*» (M. Guesde ne fut-il pas un des fondateurs de cette *Fédération jurassienne* qui eut pour ennemis mortels Karl Marx, Engels, et M. Paul Lafargue?), on ne trouvera pas moins remarquable l'évolution du parti *allemaniste*, venu de la théorie possibiliste au communisme révolutionnaire, et qui, après en avoir tant fourni aux anarchistes, renferme encore tant d'esprits dégagés de toute opinion gouvernementale. Ce groupement, après s'être convaincu de l'inefficacité des réformes législatives, commença par mettre en pratique ce conseil de l'*Internationale*: que le suffrage universel, étant illusoire comme moyen d'émancipation, ne soit considéré et utilisé que comme moyen d'agitation; puis, songeant qu'au cas même où le parti socialiste parviendrait à obtenir la majorité au Parlement, le pouvoir ne lui écherrait pas aussi facilement que le prétend M. Guesde, il rechercha un moyen d'appuyer l'occupation socialiste du gouvernement, dès qu'elle se produirait, et, trouvant la grève générale, l'accepta d'enthousiasme; enfin, désabusé sur les résultats mêmes des agitations électorales (plus propres à éteindre qu'à attiser l'ardeur révolutionnaire), écœuré surtout des compromissions politiques accomplies par les autres écoles socialistes à propos de l'*Alliance russe*, de certains votes où le souci de la réélection avait plus de part que le respect des principes, et, tout récemment, de la trahison dont furent victimes les employés grévistes de la *Compagnie des Omnibus*, il s'est séparé des parlementaires et se trouve aujourd'hui plus loin d'eux que des libertaires. Ainsi l'attestent

le journal publié sous ses auspices le 1^{er} mai dernier, les appels à la révolte sous toutes formes, adressés par quelques-uns de ses membres dans cette réunion du faubourg du Temple (6 avril) que la police s'empessa de dissoudre, les déclarations faites à son treizième *Congrès régional* par les «*communistes du treizième arrondissement*» qui, sur la question de la législation directe par le peuple, répondirent: «*La société future devant être l'association libre des individus libres, il n'y a pas lieu d'élaborer un système de législation*»; les brochures, enfin, publiées par les étudiants révolutionnaires internationalistes. Sans-doute, le gros du parti est encore loin de la lumière, mais cette lumière ne le blesse plus, et c'est l'essentiel.

À côté du parti *allemaniste*, il y a la majeure partie des organisations ouvrières, un millier environ de syndicats, presque toutes les *Bourses du travail*, sauf une dizaine, et la plupart des fédérations nationales de métiers, celles des chemins de fer, du bâtiment, de la métallurgie, des verriers, etc... La scission, inverse de celle opérée au *Congrès de Zurich* (1893), qui se produisit l'année dernière au *Congrès de Nantes*, ne fut point, comme toutes celles qui se sont produites depuis une quinzaine d'années dans le parti socialiste, une simple scission d'écoles; elle fut surtout une scission de doctrines, la minorité s'inféodant plus résolument que jamais au parlementarisme et à l'État caporal, tandis que la majorité se déclarait sceptique à l'endroit des réformes législatives, de la conquête des pouvoirs publics et du système collectiviste et s'affirmait par actes, sinon par paroles, communiste et révolutionnaire.

Eh bien! cette scission, le quatrième *Congrès des Bourses du Travail*, qui vient de se tenir à Nîmes, en a donné un témoignage plus convaincant encore. À son ordre du jour figuraient, d'une part l'organisation des travailleurs en un groupement unique destiné à une fin révolutionnaire, d'autre part la confirmation des vœux émis par les congrès antérieurs sur la question des huit heures et autres plaisanteries du même genre. Or, sur un total de huit séances, le Congrès en consacra sept de six heures chacune à la première partie de son ordre du jour, et une seulement, réduite à quatre heures, à la seconde. Encore entendit-on la Bourse de Montpellier demander la radiation pure et simple du débat sur les huit heures, celle de Paris dire, aux applaudissements unanimes des délégués: «*Bah! votons-la toujours, cela ne fera ni chaud ni froid*», et celle de Boulogne-sur-Seine

conclure: «*Nous savons bien tous que les questions dont la solution dépend actuellement des pouvoirs publics ne seront résolues que le jour où il n'y aura plus de pouvoirs publics*».

Enfin, à côté du parti allemaniste et des organisations, syndicales, affranchis désormais du joug marxiste, voici l'élément communiste libertaire, dont l'ambition est aujourd'hui (et, soit dit en passant, aurait dû toujours être) de poursuivre l'œuvre de Bakounine et de se consacrer à l'éducation des syndicats.

«*La Révolution*, écrivait déjà Merlino (23) il y a deux ans, *demande le concours de toute la masse ouvrière... Que les masses s'organisent promptement, et que les différents groupements se mettent de suite à la besogne*». Cette année, l'idée exprimée par Merlino a pris forme. Malatesta (24) ne vient-il pas de publier dans *Solidarity*, de New York, un projet de fédération internationale des révolutionnaires, ayant pour but: «*...d'encourager le mouvement ouvrier et de pousser les travailleurs à se grouper pour conquérir le gain le plus élevé et la plus grande liberté possible; ... participer à une grève générale...*».

Ce n'est encore qu'un projet, sans doute, mais la réalisation en est proche, et ce seront les marxistes eux-mêmes qui la hâteront, parce que, en Allemagne et en Hollande comme en France, leurs actes ne cessent de démentir la sollicitude qu'ils affectent pour la garde des doctrines de l'*Internationale*, et qu'ils se sont aliéné les travailleurs en oubliant de créer dans les villes dont ils sont maîtres les *Bourses du Travail* qu'ils réclamaient si bruyamment ailleurs.

Il n'y a donc plus aujourd'hui que deux partis très distincts: le parti parlementaire, plus gros de chefs que de soldats et dont le rétablissement du scrutin de liste serait la mort sans phrases; le parti révolutionnaire, convaincu que la question sociale étant tout économique, l'affranchissement viendra par la résistance à l'oppression économique, sous la forme d'une grève gigantesque nécessairement violente. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter rapide l'engagement final.

Fernand PELLOUTIER
26 juin 1895.

Dans la rubrique «*Correspondance et communication*» de l'édition n°12 des *Temps nouveaux* du 20-26 juillet 1895, figure une lettre valant réponse à l'article précédent de Fernand PELLOUTIER, signée *Jules-Louis BRETON* (25) (voir page suivante).

Paris, le 10 juillet 1895,

L'auteur classe le "Comité Révolutionnaire Central", qu'il appelle blanquiste, parmi les collectivistes, il le dit partisan de l'accroissement des fonctions de l'État, adversaire de la grève générale, de l'action économique et corporative, et il l'étiquette enfin parti parlementaire.

Or, le Comité Révolutionnaire Central est communiste; il est tellement adversaire de l'accroissement des fonctions de l'État qu'il fait en ce moment une active propagande pour le gouvernement direct du peuple; il s'est toujours déclaré partisan de la grève générale et comprend si bien l'action corporative qu'il a fait dernièrement une déclaration engageant ses amis et adhérents membres de syndicats à ne rien négliger pour que leurs syndicats se fassent représenter au congrès corporatif de Limoges et proposent que l'organisation économique du prolétariat soit unique, unitaire, exclusivement corporative,

indépendante de toute adhésion, influence ou ingérence politicienne, et constituée ainsi à l'abri de toute cause de division pour une action exclusivement économique; enfin, il est avant tout essentiellement révolutionnaire.

Plus loin, l'auteur dit que le parti allemaniste, "éccœuré surtout des compromissions politiques accomplies par les autres écoles socialistes, à propos de l'alliance russe...".

À cela, je n'aurai qu'une chose à répondre au citoyen Fernand Pelloutier, c'est que je tiens à sa disposition la collection du "Parti Socialiste", organe du "Comité Révolutionnaire Central"; il pourra voir, en la feuilletant, que ce journal est certainement celui qui mena la plus vigoureuse campagne contre les monstruosités franco-russes, qu'une dizaine de numéros y furent presque entièrement consacrés et que le jour de l'arrivée des valets du tsar à Paris, il publia un numéro spécial, uniquement consacré aux horreurs tsariennes et à la platitude française.

(1) Note de la rédaction des *Temps nouveaux*: "Nous ne partageons pas la manière de voir de l'auteur sur la propagande des syndicats et des fédérations, mais comme cet article nous donne des détails très intéressants sur la situation du socialisme en France, nous avons cru bon, à titre de document, de l'insérer".

(2) Jules FERRY (1832-1893): républicain-opportuniste; député de la Seine de 1869 à 1871, puis des Vosges de 1871 à 1889; sénateur des Vosges de 1891 à 1893; ministre, président du Conseil des ministres, président du Sénat.

(3) Charles Louis de SAULCES de FREYCINET (1828-1923): républicain-opportuniste; sénateur de la Seine de 1876 à 1920; ministre, président du Conseil des ministres.

(4) Charles FLOQUET (1828-1896): républicain-opportuniste puis radical; député de la Seine de 1871 à 1881, puis de l'Ardèche de 1881 à 1882, puis des Pyrénées-orientales de 1885 à 1889, puis de la Seine de 1889 à 1893; président de la Chambre des députés, ministre, président du Conseil des ministres.

(5) Alexandre RIBOT (1842-1923): républicain-radical; député du Pas-de-Calais de 1878 à 1909; ministre, président du Conseil des ministres.

(6) Gustave ROUANET (1855-1927): socialiste "possibiliste", puis "indépendant"; député de la Seine de 1893 à 1914.

(7) Jean JAURÈS (1859-1914): républicain-opportuniste, puis socialiste "indépendant", député du Tarn de 1885 à 1889, de 1893 à 1898, et de 1902 à 1914.

(8) Ernest ROCHE (1850-1917): socialiste "blanquiste", puis boulangiste, enfin républicain-nationaliste; député de la Seine de 1893 à 1914.

(9) Eugène BAUDIN (1853-1918): socialiste "blanquiste"; député du Cher de 1889 à 1898.

(10) Jean ALLEMANE (1846-1935): socialiste "allemaniste"; député de la Seine de 1901 à 1902, puis de 1906 à 1910. Termina sa carrière politique dans le *Parti socialiste national*, pré-fasciste.

(11) René GOBLET (1828-1905): républicain-radical; député de la Somme de 1871 à 1876, puis de 1877 à 1889, puis de la Seine de 1893 à 1898; ministre, président du Conseil des ministres.

(12) Alexandre MILLERAND (1859-1943): socialiste "indépendant"; député de la Seine de 1885 à 1920; sénateur de la Seine de 1925 à 1927, puis de l'Orne de 1927 à 1944; ministre, président du Conseil des ministres, président de la République française.

(13) Camille PELLETAN (1846-1915): radical; député des Bouches-du-Rhône de 1881 à 1912; sénateur des Bouches-du-Rhône de 1912 à 1915; ministre.

(14) René VIVIANI (1862-1925): socialiste "indépendant"; député de la Seine de 1893 à 1902, puis de 1906 à 1910; député de la Creuse de 1910 à 1922; sénateur de la Creuse de 1922 à 1925; ministre; président du Conseil des ministres.

(15) Maurice ROUVIER (1842-1911): républicain-opportuniste; député des Bouches-du-Rhône de 1871 à 1885, puis des Alpes-maritimes de 1885 à 1903; sénateur des Alpes-maritimes de 1903 à 1911; ministre, président du Conseil des ministres.

(16) Léon SAY (1826-1896): républicain-libéral; député de la Seine de 1871 à 1876, puis des Basses-Pyrénées de 1889 à 1896; sénateur de Seine-et-Oise de 1876 à 1889; président du Sénat.

(17) Maurice LE SAGE d'HAUTEROUCHE d'HULST (1841-1896): républicain-catholique type Léon XIII; député du Finistère de 1892 à 1896.

(18) Paul LAFARGUE (1843-1911): internationaliste autoritaire; socialiste "guesdiste"; député du Nord de 1891 à 1893.

(19) Paul BROUSSE (1844-1912): internationaliste anti-autoritaire, puis socialiste "possibiliste"; député de la Seine de 1906 à 1910.

(20) Jules BASILE dit Jules GUESDE (1847-1922): internationaliste anti-autoritaire, puis autoritaire; socialiste "guesdiste"; député du Nord de 1893 à 1898, puis de 1906 à 1922; ministre.

(21) Auguste BLANQUI (1805-1881): socialiste "blanquiste"; député de la Gironde du 20 avril 1879 au 31 décembre 1879, élection invalidée pour cause d'enfermement.

(22) Catégorie variable opposée aux *socialistes-transigeants*, c'est à dire *opportunistes*.

(23) Francesco MERLINO (1856-1930): italien; avocat; anarchiste, puis *socialiste-anti-parlementaire* à partir de 1901.

(24) Errico MALATESTA (1853-1932): italien; anarchiste dit *communiste-libertaire*.

(25) Jules-Jouis BRETON (1872-1940): socialiste "blanquiste", exclu de la S.F.I.O. en 1906, puis *républicain-socialiste*; député du Cher de 1898 à 1921; sénateur du Cher de 1921 à 1930; puis ministre.

La conquête du pouvoir politique et l'Internationale

Publié par *Les Temps nouveaux* - n°14 - (Première année) - 3-9 août 1895.

La Commission d'organisation du *Congrès international ouvrier* (?) qui se tiendra à Londres en 1896 vient de publier un manifeste d'où nous détachons le passage suivant (1):

«Toutes les Chambres syndicales ouvrières seront admises au Congrès, et aussi les partis et les organisations socialistes qui reconnaissent la nécessité de l'organisation des travailleurs et de l'action politique.

L'action politique ici signifie que les organisations des travailleurs cherchent, autant que possible, à employer ou à conquérir les droits politiques et le mécanisme de la législation pour amener ainsi le triomphe des intérêts du prolétariat et la conquête du pouvoir politique».

Comme nous discutons récemment de ce passage avec quelques camarades des syndicats ouvriers, tous désabusés, d'ailleurs, de l'action parlementaire et partisans de la grève générale, l'un d'eux nous dit:

- «Certes, à ne regarder que les résultats produits par la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes et des enfants, par l'institution des caisses de retraite des ouvriers mineurs, par les expériences diverses de la journée de huit heures, il est incontestable que l'action législative est à la fois inutile et dangereuse. Nous comprenons fort bien - et d'expérience, hélas! - que toute réforme faite en l'état social actuel se traduisant par un accroissement des charges publiques, et des charges incombant toujours, quoi qu'on fasse, à la classe ouvrière, les lois dites sociales, si elles ne sont pas inapplicables, grâce aux mille interprétations qu'elles autorisent, aggraveront notre misère. C'est pourquoi certains d'entre nous, tels les métallurgistes de Puteaux, les ouvrières des moulins de soie de l'Ardèche, protestent contre la réduction de la durée du travail; d'autres, après avoir effectué ici les huit heures réglementaires, cherchent là une occupation nouvelle d'une heure ou deux; par exemple, les mineurs du Durham, les plieuses de journaux des imprimeries parisiennes; d'autres, enfin, les mineurs du bassin de la Loire, renoncent en masse au bénéfice des caisses de retraites qu'ont implorées pour eux les socialistes

bourgeois. Nous ne concevons même point que de tels résultats n'aient pas ébranlé la confiance (si elle est sincère) que nos théoriciens purent avoir jadis dans la réforme de la législation. Mais - et c'est là que nous en voulions venir - comment se fait-il que l'Internationale, composée, elle, de travailleurs, et instruite de la propriété de répercussion des impôts et des charges, ait méconnu le danger des réformes partielles et recommande à la classe ouvrière l'action législative?».

- «L'Internationale!... Êtes-vous bien certain, demandâmes-nous à notre interlocuteur, qu'elle ait fait une pareille recommandation?».

- «Certain, non. On ne lit guère aujourd'hui les comptes rendus de ses congrès et nous ne connaissons ses délibérations que par oui-dire. Mais les écrivains socialistes affirment qu'elle a posé la conquête des pouvoirs publics comme la condition nécessaire de la révolution sociale».

- «Eh bien! les écrivains du socialisme autoritaire commettent là un effronté mensonge. L'Internationale a maintes fois déclaré - ce qui est bien différent - que l'émancipation économique et l'affranchissement politique sont inséparables, et c'est une supercherie grossière que d'avoir tiré de cette déclaration la nécessité d'employer l'action législative comme moyen de révolution et de l'avoir placée sous le patronage de l'Internationale».

Considérez tout d'abord que jusqu'en 1871 l'Internationale professa ouvertement le mépris des politiciens et s'efforça toujours de les tenir écartés d'elle. Au congrès de Lausanne (1867), Félix Vanza (2), délégué de Saint-Imier, disait: «Notre section se composait à l'origine de deux cents membres et plus. Mais comme la plupart d'entre nous s'aperçurent que les personnages principaux, plus qu'indifférents ou peut-être étrangers aux questions qui concernaient uniquement l'organisation du travail, étaient, au contraire, d'une ardeur extrême pour toutes les questions politiques, ils se retirèrent peu à peu, ne voulant pas servir d'instruments et de piédestal à des hommes dont ils ne connaissaient pas les desseins».

Louis Rubaud (3), de Neuville-sur-Saône, disait à ce même congrès: «Nous ne devons accepter parmi

nous que des travailleurs, c'est-à-dire des ouvriers manuels, ne pouvant compter pour la réussite de notre entreprise sociale que sur l'ensemble des intérêts communs à tous».

L'année suivante, Eugène Dupont (4), président du congrès de Bruxelles, s'exprimait en ces termes sur l'indifférence des travailleurs en matière politique: *«Si les ouvriers dédaignent la politique, c'est parce qu'ayant fait deux révolutions sans voir leur situation s'améliorer, ils en ont recherché la cause et ils ont vu... qu'il fallait changer le fond même de la société, et que le véritable terrain de la révolution est la question sociale».*

En second lieu, l'*Internationale* n'admettait, comme terrain de lutte que la question économique et faisait un devoir à tous ses membres de s'affilier, dans la mesure possible, aux syndicats de métiers, appelés alors *Sociétés de résistances*. Le 22 février 1871, Varlin (5) et Rochat (6) demandait au *Conseil fédéral* de la section parisienne *«d'obliger en quelque sorte les internationaux à adhérer aux sociétés de résistance»*. - *«Il est absolument indispensable, disait Rochat, et son avis prévalut, de constituer solidement toutes les sociétés corporatives, car là seulement est notre vraie force pour l'avenir».* Au congrès de Bâle (1869) Schwitzguébel (7) avait dit : *«Ce n'est qu'au moment où la masse des travailleurs, groupés au moyen des sociétés de métiers, prendra une part active au mouvement social que ressortira de plus en plus la nécessité d'une liquidation sociale».*

Enfin - et par là s'affirme encore plus nettement l'esprit antipolitique dont elle était animée, - l'*Internationale* déclara à plusieurs reprises que les réformes partielles - et la conquête des pouvoirs publics n'en peut produire d'autres - sont ou inutiles ou dangereuses. *«L'enseignement gratuit est un non-sens, dit le congrès de Lausanne, puisque l'impôt prélevé sur les citoyens en fait les frais... »* - *« Les efforts, dit le même congrès (3^{ème} question de l'ordre du jour), tentés aujourd'hui par les associations ouvrières tendent à constituer un quatrième État ayant au-dessous de lui un cinquième État plus misérable encore. Pour obvier à ce danger, le Congrès pense qu'il est nécessaire que le prolétariat se convainque bien de cette idée: Que la transformation sociale ne pourra s'opérer d'une manière radicale et définitive que par des moyens agissants sur l'ensemble de la société».* - Le *Conseil fédéral* du bassin de Liège déclare au congrès de Bâle: *«Il est maintenant prouvé que les réformes politiques, quelles qu'elles soient, ne parviendront pas à tirer le peuple de la misérable condition où il végète depuis tant de siècles».* Et plus loin: *«Les membres des sections du bassin de Liège savent que les travailleurs n'ont rien à attendre d'une bourgeoisie qui ne peut vivre dans l'abondance et le luxe qu'en maintenant le peuple dans la dépendance la plus*

absolue et en faisant peser sur lui les charges les plus accablantes».

Favorable, donc, à la lutte économique, au groupement corporatif et même à la grève générale, dont elle envisageait dès 1869 la possibilité, hostile, au contraire, aux agitations politiques dont elle connaissait la stérilité, comment l'*Internationale* aurait-elle pu préconiser l'action parlementaire? Bien plus, elle tenait à rester étrangère même aux problèmes de doctrine, et, consultée, par exemple, sur le programme collectiviste-fédéraliste de l'*Alliance russe de la Démocratie socialiste*, elle répondit par la plume d'Eccarius (8): *«Il est en dehors des fonctions du Conseil général de faire officiellement l'examen critique du programme de l'Alliance. Nous n'avons pas à rechercher si, oui ou non, c'est une expression adéquate du mouvement prolétarien. Pour nous, il s'agit seulement de savoir s'il ne contient rien de contraire à la tendance générale de notre association, c'est-à-dire l'émancipation complète de la classe ouvrière».* Loin donc par là de se prononcer pour la conquête des pouvoirs publics et la fabrication de lois socialistes (méthode de combat en contradiction avec la doctrine anarchique), elle reconnaissait que le socialisme est une doctrine générale qui a pour but la mise en commun des moyens de production et des objets de consommation, et que tous ceux qui la professent, partisans ou non d'un État, elle devait également, les accueillir.

Cependant, dis-je à mon interlocuteur, tout ceci n'est, quant à la question qui nous occupe, qu'une conjecture. Je vais vous faire connaître maintenant l'opinion expresse de l'*Internationale*.

La doctrine de l'inséparabilité de la question politique et de la question sociale a été formulée pour la première fois par les *sozial-demokrats* (Liebknecht (9) et ses amis) au congrès d'Eisenach en 1868. *«Au dernier congrès d'Eisenach, dit Liebknecht (Congrès de Bâle), après des tentatives infructueuses de conciliation, la scission s'est affirmée d'une façon beaucoup plus nette: les démocrates socialistes, c'est-à-dire ceux qui ne veulent pas séparer la question politique de la question sociale, les délégués de cent cinquante mille travailleurs, ont complètement rompu avec les socialistes du parti de M. Schweitzer (10), qui croient que les réformes sociales sont compatibles avec le gouvernement de Bismarck».*

C'est tout? C'est tout. Mais pesez bien ces paroles, car, avec une résolution votée par le congrès de Lausanne deux ans auparavant, elles sont l'unique document dont puisse se réclamer, par une interprétation judaïque, la doctrine de la conquête du pouvoir politique. Un délégué allemand vient dire: dans notre pays, il existe deux écoles socialistes; l'une estime qu'à condition d'en obtenir des améliorations sociales, les travailleurs peuvent

s'accommoder de n'importe quel régime politique; l'autre pense qu'on ne saurait raisonnablement espérer ces améliorations d'aucunes des formes actuelles de gouvernement et, à fortiori, du régime monarchique bismarckien.

Où voit-on là l'obligation pour les socialistes de tous les pays, qui se trouvent dans des conditions politiques différentes, d'user des prétendues ressources de la législation? L'attitude des *sozial-demokrats* ne pouvait souffrir que deux interprétations: ou bien que, les réformes sociales étant incompatibles avec l'existence des gouvernements, il faut commencer par détruire les gouvernements, et en ce sens seulement, nous admettrions peut-être, pour notre part, que la révolution politique doit précéder la révolution sociale; ou bien que, dans l'impossibilité pour les travailleurs allemands d'obtenir quoi que ce fut du gouvernement de Bismarck, il fallait s'efforcer de lui substituer un régime républicain dont le libéralisme en matière de presse et de réunion, hâterait la diffusion de la propagande révolutionnaire, et, en ce cas, c'étaient une opinion et une tactique purement locale, qui, bonnes encore aujourd'hui pour l'Allemagne monarchique, ne le sont plus pour la France républicaine, où les socialistes ont arraché à la bourgeoisie le maximum de liberté que la bourgeoisie pouvait accorder *proprio motu* (11).

Inutile de dire, n'est-ce pas, que cette dernière interprétation est la plus probable (la déclaration faite au congrès de Bâle émanant d'hommes qui, malgré l'assurance de Frédéric Engels (12), n'étaient pas anarchistes), et que cette interprétation n'établit nullement que la révolution sociale doit être faite par des moyens politiques, et spécialement par la conquête parlementaire des pouvoirs publics. Voyons maintenant ce que pensait l'*Internationale* tout entière sur le même sujet.

La septième question soumise au congrès de Lausanne disait:

1- *La privation des libertés politiques n'est-elle pas un obstacle à l'émancipation sociale des travailleurs et l'une des principales causes de perturbation sociale?*

2- *Quels sont les moyens de hâter ce rétablissement des libertés politiques ?*

3- *Ne serait-ce pas la revendication par tous les travailleurs du droit illimité de réunion et de la liberté illimitée de la presse?*

Le Congrès répondit:

Oui, la privation des libertés politiques est un obstacle à l'émancipation sociale des travailleurs; ... Partout où des restrictions sont apportées aux droits... de se réunir, de parler et d'écrire, l'action de l'*Association internationale* ne peut être que très lente et les résultats bien faibles. En conséquence, la Commission propose au Congrès de faire la

déclaration suivante: "*Considérant que la privation des libertés politiques est un obstacle à l'instruction sociale du peuple et à l'émancipation du prolétariat, déclare:*

1- *que l'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de leur émancipation politique;*

2- *que l'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une absolue nécessité".*

Mon interlocuteur, à ces mots, dressa l'oreille.

- «*Je vois, lui dis-je, que vous avez compris. Le congrès de Lausanne eut lieu en 1867. L'Allemagne était gouvernée par Bismarck, la France par Napoléon III. En Allemagne, en France, en Autriche, on ne connaissait ni droit de parole ni droit d'écriture; l'Internationale était proscrite et il était interdit de s'y affilier. L'Internationale déclare qu'aussi longtemps que ce régime de compression durera, il lui sera impossible d'instruire les travailleurs (le mot est dit) et, par conséquent, de semer dans leur esprit le germe révolutionnaire. Que les travailleurs réclament donc tous les droits possibles, et ils auront hâté d'autant l'heure de la liquidation sociale. Est-ce là prétendre que les socialistes doivent, bon gré mal gré, se servir du parlementarisme, à peine d'excommunication?».*

- «*Et l'Internationale n'a jamais dit autre chose?».*

- «*Jamais... Je me trompe: elle a maintes fois confirmé cette doctrine, purement circonstancielle et que professaient tous les internationaux, les anarchistes y compris. Dans ses statuts et au verso des cartes délivrées par elle aux sociétés adhérentes, elle disait: «L'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen». Et c'est pourquoi, devinant dans la grève générale un moyen plus efficace que le parlementarisme, elle se prononça pour la généralisation des grèves. Même, au fameux congrès de la Chaux-de-Fonds (13) (4 avril 1870), les futurs marxistes, tout en déclarant absolument nécessaire la participation des travailleurs aux luttes électorales, ajoutèrent: «Il est bien entendu que nous ne croyons point que nous puissions arriver à notre émancipation par la voie de la représentation ouvrière dans les conseils législatifs et exécutifs. Nous savons fort bien que les régimes actuels doivent, nécessairement être supprimés; nous voulons seulement nous servir de cette représentation comme d'un moyen d'agitation». Enfin, les bakouniens eux-mêmes, par le paragraphe 4 des statuts de l'Alliance (14), acceptaient toute action politique ayant pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital. L'auraient-ils fait si cette acceptation n'avait pas été bornée, dans l'esprit même de l'Internationale, à des circonstances de temps et de lieu et à la volonté absolue des adhérents de tous les pays?».*

- «Certes, non!».
 - «Ne craignez donc point que votre désaffection du parlementarisme soit en contradiction avec les principes de l'Internationale. Tout comme nous, l'Internationale savait ce qu'il faut attendre des législateurs et des soi-disant socialistes qui prêchent la conquête des parlements. Si vous, travailleurs, estimez que les lois «ouvrières» vous sont néfastes et que, par conséquent, vous n'en devez point

favoriser l'élaboration, n'hésitez pas à vous séparer de ceux qui les réclament. Outre que toute leur enflure intellectuelle est insuffisante pour les initier aux problèmes du travail, ce sont des ambitieux qui rêvent d'entrer au ministère et qui vous gouverneraient plus despotiquement encore que les Yves Guyot (15) et les Dupuy (16)».

Fernand PELLOUTIER.

(1) Le *Congrès de Londres* fut le quatrième congrès international à se tenir après la disparition de l'*Association internationale des travailleurs*: 1889, Paris (deux congrès séparés); 1891, Bruxelles; 1893, Zurich; de ce qu'il convient de nommer l'*Internationale ouvrière*, plus tard dite "*Deuxième Internationale*". Hormis les Congrès de Paris - où la tenue de deux assemblées manifestait des désaccords entre la social-démocratie sous tutelle allemande et les autres écoles, - les autres congrès débutèrent par l'exclusion des organisations ouvrières refusant la suprématie de l'action politique en général, et des anarchistes les représentant en particulier. Le Congrès de Londres eut une particularité: la convocation admettait tout le monde, erreur que la famille Marx ne renouvelât plus. Quant aux Syndicats, en 1900, ils tinrent à Paris un *Congrès international corporatif*, à la Bourse du travail, les 17 et 18 septembre.

(2) Aucune notice biographique connue pour ce militant.

(3) **Louis RUBAUD**: imprimeur sur étoffes; peu d'indications biographiques connues pour ce militant.

(4) **Eugène DUPONT** (1832-1881): ouvrier luthier; membre de la délégation ouvrière française à Londres en 1862; membre du *Conseil général de l'A.I.T.*; évolua vers le marxisme; finit ses jours aux Etats-unis où il avait déménagé dans la suite du *Conseil général* marxiste en 1874.

(5) **Eugène VARLIN** (1839-1871): ouvrier relieur; prouhonien-bakouninien, c'est à dire anarcho-syndicaliste aujourd'hui; adhérent de l'A.I.T. dès 1865; membre du *Conseil général de la Commune de Paris*; de la minorité qui refusa le *Comité de salut public*; fusillé en 1871 par les Versaillais.

(6) **Charles dit Alphonse ROCHAT** (1844-?): comptable; membre du *Conseil fédéral de l'A.I.T.*; membre du *Conseil général de l'A.I.T.* en 1871-1872.

(7) **Adhémar SCHWITZGUÉBEL** (1844-1895): suisse; ouvrier graveur; membre de l'*Association internationale des travailleurs* et de l'*Alliance internationale pour la démocratie socialiste*; en 1872

continua l'œuvre internationaliste dans "*l'Internationale anti-autoritaire*".

(8) **Johann Georg ECCARIUS** (1819-1889): ouvrier tailleur allemand, compagnon politique de Karl MARX; réfugié en Grande-Bretagne; rompit avec MARX en 1872, et devint syndicaliste.

(9) **Wilhelm LIEBKNECHT** (1826-1900): allemand; son activité politique se confond à tout moment avec celle de MARX et ENGELS.

(10) **Johann Baptist von SCHWEITZER** (1833-1875): président de l'*Association générale des travailleurs allemands (Allgemeiner Deutscher Arbeiterverein)*, parti socialiste dit "lassallien", parti allemands "*socialiste d'État*".

(11) *De son propre mouvement.*

(12) **Friedrich ENGELS** (1820-1895): allemand; son activité politique se confond à tout moment avec celle de MARX, qu'il continua après le décès de ce dernier.

(13) Congrès fédéral suisse où marxistes et bakouniniens se séparèrent.

(14) *Alliance internationale pour la démocratie socialiste*: organisation affinitaire des bakouniniens considérée par les marxistes comme une fraction secrète dans l'*Association internationale des travailleurs*.

(15) **Yves GUYOT** (1843-1928): républicain-radical; député de la Seine de 1885 à 1893.

(16) **Charles DUPUY** (1851-1923): républicain-opportuniste; député de Haute-Loire de 1885 à 1900; sénateur de Haute-Loire de 1900 à 1923; ministre; président du Conseil des ministres.



Eugène VARLIN



Adhémar SCHWITZGUÉBEL



Errico MALATESTA

La conquête du pouvoir politique et les partis "ouvriers"

Publié par *Les Temps nouveaux* - n° 17 - (Première année) - 24-30 août 1895.

L'*Internationale*, avons-nous dit, a nettement et à diverses reprises signifié que les réformes partielles sont dangereuses, et, partant de ce principe, elle a déclaré que si le prolétariat doit compléter son «*action*» économique par l'«*action*» politique, il doit se garder du moins du parlementarisme, c'est-à-dire de toute coopération aux lois dites ouvrières, ne considérer les luttes électorales que comme un «*moyen d'agitation*» et en subordonner les incidents et les conséquences au but suprême, qui est la destruction par la force du système économique et social actuel. De ces déclarations, sanctionnées par le refus de son conseil général (marxiste) d'apprécier le programme anarchiste de certaines sections adhérentes, on conclut que l'*Internationale* n'entendait par «*action politique*» ni exclusivement, ni même nécessairement la prise de possession par les voies légales, des assemblées publiques. Cherchons donc maintenant ce que disent à ce sujet les programmes des diverses écoles socialistes françaises.

1- Parti ouvrier socialiste révolutionnaire: (1)

On sait que depuis la reconstitution (1876) du parti socialiste jusqu'au congrès de Châtelleraut (2), les deux écoles qui portent aujourd'hui ce titre n'en formèrent qu'une seule. Les *Considérants* définitifs de cette école furent établis en 1882 par le congrès de Saint-Etienne (3). En voici le texte, emprunté d'ailleurs presque textuellement au programme de l'*Internationale*:

«*Considérant que, l'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux*

privileges, mais à réaliser pour tous l'égalité, et par elle la véritable liberté; que l'assujettissement des travailleurs aux détenteurs du capital est la source de toute servitude, politique, morale et matérielle; que, pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique; que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national, qu'au contraire ce problème intéresse les travailleurs de toutes les nations dites civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique.

Pour ces raisons, le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français déclare: 1- que le but final qu'il poursuit est l'émancipation complète de tous les êtres humains, sans distinction de sexe, de race et de nationalité; 2- que cette émancipation ne sera en bonne voie de réalisation que lorsque, par la socialisation des moyens de produire, on s'acheminera vers une société communiste dans laquelle «chacun, donnant selon ses forces, recevra suivant ses besoins»; 3- que, pour marcher dans cette voie, il est nécessaire de maintenir, par le fait historique de la distinction des classes, un parti politique distinct en face des diverses nuances des partis politiques bourgeois; 4- que cette émancipation ne peut sortir que de l'action révolutionnaire, et qu'il y a lieu de poursuivre comme moyen (ces deux mots sont soulignés dans le texte) la conquête des pouvoirs publics dans la commune, le département et l'État».

Tel est le programme initial des deux fractions politiques qui constituèrent pendant cinq ans la *Fédération du Centre* (4). Un exposé de la discussion qu'il souleva en explique surabondamment

les paragraphes relatifs à l'action électorale.

Sauf quelques rares exceptions, les groupes politiques et les organisations corporatives représentés au congrès tinrent à déclarer que, l'action électorale étant sans valeur, l'emploi n'en devait être fait que dégagé de toute préoccupation de succès. Les groupes de Saint-Raphaël, de Beaucaire, d'Arles et d'Albi, par la bouche de Mme Paule Mink (5), spécifièrent *«qu'ils acceptaient la participation aux luttes électorales comme moyen d'agitation et de préparation révolutionnaire et non comme solution de la question sociale, qui ne peut être résolue que par une transformation absolue de l'ordre de choses existant; par conséquent, ajoutèrent-ils, et ceci donne au mot moyen toute sa signification, les candidats devront avoir un programme entièrement socialiste révolutionnaire et se moins préoccuper d'être élus que d'affirmer les principes»*. Une déclaration semblable fut faite au nom des groupes de Toulon, Montélimar, Cuers, Montpellier, par le citoyen Negro (6). Les groupes de Paris, de Châtellerauld, de Brest (ces derniers représentés par M. John Labusquière (7)) ne considéraient la conquête des pouvoirs politiques que *«comme moyen de démolir la société actuelle pour la remplacer par la société communiste, la seule qui soit juste et équitable»*. Le Cercle bibliophile des ouvriers de Rouen, *«quoique anarchiste, acceptait la candidature ouvrière comme moyen de propagande jusqu'au jour du triomphe de l'anarchie»*; les tailleurs d'habits de Paris, *«comme moyen d'activer la révolution sociale»*.

Nous pourrions multiplier ces exemples. L'accord parfait des délégués sur la question détermina le vote unanime de la résolution suivante:

«Considérant que les rapports sont unanimes à ne regarder l'action du vote que comme un moyen de propagande ayant pour but d'organiser l'armée révolutionnaire et de rapprocher l'échéance fatale, le Congrès décide que l'entrée dans les corps élus n'aura jamais pour objectif d'exercer un parlementarisme quelconque, mais bien au contraire de faire à la bourgeoisie de constantes mises en demeure. Comme, alors même qu'une majorité ou une forte minorité serait acquise, il est impossible d'admettre, qu'elle puisse amener les grandes réformes que réclame le prolétariat, il ne faut considérer les fonctions législatives ou municipales qu'au point de vue de la propagande révolutionnaire».

Enfin, les délégués, estimant à leur juste valeur

les *«mises en demeure»* que devaient faire les élus, adoptèrent la résolution additionnelle suivante, due (qui le croirait?) à Mr. Ferroul (8), représentant du Cercle de la Montagne, de Narbonne:

«Attendu que les mises en demeure qui pourront être faites à la bourgeoisie au nom du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire n'ont pas plus de chances d'aboutir à l'avenir qu'elles n'ont abouti dans le passé; que ces mises en demeure ne peuvent que provoquer des mesures coercitives contre lesquelles le Parti devra réagir; que le Parti reste désarmé devant la coalition bourgeoise, le Congrès socialiste ouvrier de Saint-Etienne invite le Parti à organiser l'action révolutionnaire».

L'opinion en matière électorale de la fraction dite, on ne sait trop pourquoi, *possibiliste* (9), puisque quelques-uns de ses membres seulement méritaient l'épithète, cette opinion était donc bien nette. Mais, au cours des débats, un certain nombre de délégués lui donnèrent une précision plus exacte encore.

«Nous sommes, dit M. Rouanet (10), un parti anarchiste, anti-étatiste».

«Il est, dit M. Brousse (11), un des projets de "Considérants" soumis au Congrès qui ne peut être accepté: c'est celui qui renferme les considérants du programme dit minimum. Ces considérants sont collectivistes, et encore d'une certaine école collectiviste».

«L'essai loyal du suffrage universel, déclara M. Ferroul, a été fait en beaucoup d'endroits, à Narbonne entre autres, où le candidat révolutionnaire socialiste a obtenu plus de 8.000 voix, et cet essai a prouvé l'insuffisance de ce moyen de lutte. D'abord, rien ne garantit la liberté du vote, et rien ne peut la garantir; on a vu la spoliation des votes et de la liberté des électeurs se pratiquer sur une vaste échelle par le gouvernement, par l'administration, par les députés, par les chefs d'industrie, qui pratiquaient qui l'intimidation, qui d'autres moyens aussi odieux; l'égalité sociale de tous les citoyens pourrait seule garantir la liberté du vote, et cette égalité n'existe pas et n'existera pas tant que la révolution sociale ne sera pas faite».

L'orateur suppose les conseils et les assemblées nationales tout pleins de délégués socialistes et déclare que, même dans ce cas, la question sociale ne serait point résolue, car, dit-il, il faudrait employer des moyens révolutionnaires qualifiés illégaux, et ces moyens révolutionnaires

emporteraient tout d'abord la disparition des assemblées qui seraient désireuses de les appliquer.

Il proposa de ne retenir des résolutions du congrès du Havre (1880) que l'action révolutionnaire. Il reconnaît le Congrès souverain et libre de choisir le mode de lutte qu'il croira le meilleur et le plus capable de lui donner la victoire définitive. Quant à lui, délégué de Narbonne, il se déclare anarchiste, c'est-à-dire communiste libertaire.

De telles déclarations expliquent surabondamment le grand nombre de groupes anarchistes que comptait le *Parti ouvrier* et dispensent de plus amples commentaires. Passons donc sans tarder au...

2- *Parti ouvrier français (marxiste)* (12):

On sait que les membres de ce parti quittèrent le congrès de Saint-Etienne au nombre de 23, et allèrent ouvrir à Roanne un congrès particulier. Parmi ces 23, se trouvaient Dereure (13), Dormoy (14), Farjat (15), Fréjac (16), Fouilland (17), Guesde (18) et Lafargue (19). De ceux qui, appartenant alors à la fraction possibiliste, devaient plus tard rejoindre les dissidents et grossir l'état-major guesdiste, deux étaient restés au congrès de Saint-Etienne: l'un, Pédron (20), de Troyes, déjà indécis sur la direction à prendre; l'autre, Ferroul, manifestant publiquement (26 septembre) l'avis que le départ des Guesde, des Lafargue et de leurs amis «*rendait un grand service au Parti ouvrier*». Le congrès de Roanne (21) élaborà à son tour un programme, qu'un de ses auteurs, Jean Dormoy, en une brochure qui date de 1883, commente ainsi:

«*Au congrès collectiviste de Marseille (1879), une nouvelle tactique apparaît. L'action électorale est affirmée à nouveau comme une nécessité... Mais ce n'est plus dans l'espérance d'émanciper le travail avec des moyens parlementaires, mais pour constituer le prolétariat en parti de lutte et préparer ainsi une armée pour la révolution déclarée inévitable. Il s'agissait de transporter sur le terrain politique l'antagonisme des classes qui existe sur le terrain économique, de séparer à l'aide du bulletin de vote les salariés des salariants, afin de les opposer les uns aux autres et de les faire se heurter*».

Une partie de ce programme élaborée en 1880 par le congrès régional de Paris disait: «*...Tout*

en se servant des moyens légaux, le prolétariat ne pourra arriver à son émancipation par la voie pacifique, et la révolution sociale par la force reste la seule solution définitive possible... L'intervention politique sera subordonnée au mouvement socialiste et ne lui servira que de moyen... Tout en se mêlant aux luttes des différentes fractions de la bourgeoisie, pour les combattre indistinctement, le prolétariat poursuivra son organisation distincte...».

Ce fut cette partie que reprit et confirma le congrès guesdiste de Roanne en le faisant précéder des observations suivantes: «*Appelé par son ordre du jour à s'occuper du programme du Parti, le Congrès national de Roanne a confirmé les décisions des congrès de Marseille et du Havre relativement à la nécessité de l'action électorale, mais uniquement comme moyen de propagande, d'organisation et de lutte. Repoussant comme une trahison l'idée seule de parlementariser le Parti ouvrier et de faire dépendre le salut du prolétariat de la conquête pacifique et graduelle du pouvoir municipal ou législatif, le congrès maintient que pour l'expropriation de la classe capitaliste, qui est notre but, il n'y a qu'un moyen: l'action révolutionnaire*».

Pas plus, donc, pour les collectivistes guesdistes que pour les possibilistes, l'action parlementaire ne pouvait être un moyen d'émancipation. Mais qu'entendaient-ils alors par «*conquête du pouvoir politique*»? A cette question, résolue déjà dans le sens anti-étatiste par les membres du congrès de Saint-Etienne, voici comment répond Dormoy, un des leaders du congrès de Roanne: «*Par conquête de l'Etat, nous n'entendons pas la conservation, mais la destruction de l'Etat bourgeois et la constitution d'un pouvoir révolutionnaire jusqu'à l'expropriation économique complète de la classe capitaliste*». Voilà qui est parler net. Entre les anarchistes et les collectivistes, tous convaincus de la nécessité, ou plutôt de la fatalité d'une révolution violente, il n'y avait qu'un débat: la durée de l'état de révolution, c'est-à-dire l'utilité ou l'inutilité d'une dictature révolutionnaire jusqu'à destruction parfaite du système politique et social.

Certaines propositions, d'ailleurs, précédemment soumises au congrès régional de la *Fédération du Centre* (Paris, 1880), et reproduites dans la brochure de Dormoy, confirment cette interprétation. «*Les groupes révolutionnaires, dit une proposition du groupe L'Egalité (guesdiste), ne se différencient que sur des questions d'ordre*

secondaire, dont nous allons passer quelques-unes en revue:

- Question électorale: Certains prêchent l'abstention absolue... Les meneurs possibilistes ne voient dans les élections que la timbale à décrocher... Nous profitons, nous, des périodes électorales pour propager les idées expropriatrices... Notre but n'est pas de fabriquer des élus, mais des socialistes révolutionnaires.

- Action individuelle, action collective: Des révolutionnaires croient hâter l'heure de la révolution par des actes individuels... Bien que notre admiration soit acquise à des actes individuels..., cependant, nous ne conseillons pas les actes de propagande par le fait...

- Ces questions sont pour nous secondaires, et loin de demander qu'on les écarte, nous croyons qu'elles doivent continuer à nous différencier. Si les divergences entre les groupes se bornaient à n'être que théoriques et de tactique..., il faudrait se réjouir de ces divergences qui attestent l'indépendance des groupes, cherchant à faire triompher ce qu'ils pensent être le vrai et l'utile...

- En conséquence, le Congrès régional du Centre déclare que... c'est sur l'appropriation collective ou sociale à réaliser de haute lutte que doit se faire l'union révolutionnaire du prolétariat. Considérant d'autre part, que, sur les moyens à employer pour arriver à cette socialisation ... de graves divergences se sont manifestées, les uns croyant devoir user de toutes les armes... pour organiser la classe ouvrière en parti de combat, pendant que les autres élèvent l'abstention électorale à la hauteur d'un principe..., le Congrès, tout en restant persuadé que l'expropriation politique de la bourgeoisie devra précéder son expropriation économique, est d'avis de laisser aux différents groupements révolutionnaires la liberté la plus absolue en matière de propagande et d'action.

- Ce que le Congrès juge indispensable, en revanche, et ce qu'il ose attendre de tous les

groupements sérieusement révolutionnaires, c'est qu'ils ne fassent pas, comme les premiers possibilistes venus, le jeu de l'ennemi commun en se calomniant réciproquement, et qu'ils suivent en cela l'exemple des groupes blanquistes qui... ne se sont jamais mis en travers de l'action de personne et celui de la Fédération du Centre qui... refusait, il n'y a que quelques mois, de jeter par-dessus bord les anarchistes frappés à Montceau et à Lyon.

- Divisés comme nous le sommes sur la façon la meilleure et la plus prompte de renverser l'ordre capitaliste, nous pouvons et nous devons nous rencontrer et nous heurter dans nos campagnes contradictoires; mais cette concurrence, même poussée jusqu'à l'antagonisme, loin d'être un élément de faiblesse, est, en même temps qu'un signe, une cause de force, si nous savons nous élever au respect mutuel nécessaire».

Arrêtons là cette évocation d'antiques principes. Le temps a marché, dira-t-on, et qui peut décider si ce sont les hommes ou les choses qui ont évolué? Mais cette question en détermine une autre, dont la réponse ne saurait être douteuse: le suffrage universel et les conditions où il s'exerce sont-ils différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient il y a quinze ans? Si, d'ailleurs, nous ne devons éviter d'abuser des *Temps Nouveaux*, nous montrerions, par une citation de la brochure-programme qui est réglementairement remise à tout groupe adhérent au parti guesdiste (p. 49), ce que pensent aujourd'hui encore MM. Guesde et Lafargue des huit heures, du programme municipal, et autres réformes du même genre. Le malheur est que la masse ne lit point les programmes, même ceux qu'elle accepte; elle se contente de suivre aveuglément la voie où marchent les chefs qu'elle s'est donnés. Nous dirons bientôt pourquoi ces chefs ont modifié leur opinion originelle et pourquoi le prolétariat doit se garder de les imiter.

Fernand PELLOUTIER.

(1) Au Congrès ouvrier de Marseille, en 1879, fut créé la *Fédération du parti des travailleurs socialistes de France*. En 1881, au Congrès de Reims, le titre devint *Parti des travailleurs socialistes de France*. Au Congrès de Saint-Etienne, en 1882, le titre du parti devint *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, avec le sous-titre: *Fédération des travailleurs socialistes de France*. Au Congrès de Paris, en 1883, le sous-titre devint officiellement le titre, mais dans la réalité titre et sous-titre reste utilisé comme précédemment. C'est à partir du Congrès de Chatelleraut, en 1890, que titre et sous-titre furent utilisés séparément par les deux branches issues de la scission qui s'y produisit, entre les *broussistes* et les *allemanistes*.

(2) Congrès national du P.O.S.R.-F.T.S.F., en 1890, ou *broussistes* et *allemanistes* se séparèrent, jusqu'au Congrès de Tours, en 1902, où

ils se retrouvèrent dans le *Parti socialiste français*, avec également les *socialistes indépendants*.

(3) Congrès au cours duquel furent exclus les *guesdistes*, qui constituèrent le *Parti ouvrier*. Ce parti prit le titre de *Parti ouvrier français* en 1893, semble-t-il.

(4) Fédération régionale englobant tout d'abord la région parisienne, mais parfois bien au-delà (Le Havre en 1880).

(5) Paulina MEKARSKA, dite Paule MINK (1839-1901): journaliste féministe et socialiste, ayant participé à tous les débats, de l'A.I.T aux différentes "écoles" socialistes; elle participa longuement à l'école *guesdiste*. Elle fut membre du Conseil d'administration du

Syndicat des journalistes socialistes, syndicat duquel Pelloutier était également membre.

(6) **NEGRO**: militant ouvrier à la biographie peu connue, bien qu'il épousa Paule MINCK; participa à l'école "*possibiliste*".

(7) **John LABUSQUIÈRE** (1852-1939): médecin, socialiste "*possibiliste*", puis "*indépendant*" de la *Fédération des socialistes révolutionnaires indépendants*.

(8) **Ernest FERROUL** 1853-1921): médecin; socialiste "*possibiliste*" puis "*guesdiste*"; député de l'Aude de 1888 à 1893, puis de 1899 à 1902.

(9) **possibiliste**: partisan des réformes politiques et sociales "*possibles*", terme qui fut remplacé plus tard par celui de *réformiste*.

(10) Voir note n°6 en page 6.

(11) Voir note n°19 en page 6.

(12) **Parti ouvrier français (marxiste)**: voir note n°1 en page 10. Ce parti fusionnera avec le *Parti socialiste révolutionnaire (ex-Comité central révolutionnaire - "blanquiste")* et l'*Alliance communiste révolutionnaire*, en 1901 pour donner l'*Union socialiste révolutionnaire*, qui devint en 1902 le *Parti socialiste de France*. Ce dernier et le *Parti socialiste français* fusionneront en 1905 pour

donner le *Parti socialiste - Section française de l'Internationale ouvrière*.

(13) **Louis**, dit **Simon DEREURE** (1838-1900): membre du *Conseil de la Commune de Paris*; socialiste "*guesdiste*".

(14) **Jean DORMOY** (1851-1898): socialiste "*guesdiste*".

(15) **Gabriel FARJAT** (1857-1930): socialiste "*guesdiste*". A ne pas confondre avec son frère, **Adrien FARJAT** (1859-?), socialiste "*blanquiste*", puis "boulangiste".

(16) **Raoul FRENOT**, dit **Raoul FRÉJAC** (1849-1907): socialiste "*guesdiste*".

(17) **Charles FOUILLAND** (1858-1942): socialiste "*guesdiste*".

(18) Voir note n°20 page 6.

(19) Voir note n°18 page 6

(20) **Étienne PÉDRON** (1849-1930): socialiste "*guesdiste*".

(21) Congrès que tinrent les "*guesdistes*", du 26 septembre au 1^{er} octobre 1882, sitôt leur exclusion du Congrès ouvrier de Saint-Etienne (voir note n°1 page 10).



Paul BROUSSE



Jean ALLEMANE



Jules GUESDE



Édouard VAILLANT



Jean JAURÈS



Paul LAFARGUE

L'anarchisme et les syndicats ouvriers

Publié par *Les Temps nouveaux* - n°27 - (Première année) - 2-8 novembre 1895.

De même que bien des ouvriers de ma connaissance hésitent, quoique désabusés du socialisme parlementaire, à faire profession de socialisme libertaire, parce que, à leur sens, toute l'anarchie consiste dans l'emploi... individuel... de la dynamite, de même je sais nombre d'anarchistes qui, par un préjugé jadis fondé d'ailleurs, se tiennent à l'écart des syndicats et, le cas échéant, les combattent, parce que pendant un temps cette institution a été le véritable terrain de culture des aspirants députés. À Saint-Etienne, par exemple (et je tiens ceci de bonne source), les membres des syndicats vénèrent Ravachol (1); aucun d'eux, cependant, n'ose se dire anarchiste, de crainte de paraître abandonner la préparation de la révolte collective au bénéfice de la révolte isolée. Ailleurs, au contraire, à Paris, à Amiens, à Marseille, à Roanne, et dans cent autres villes, des anarchistes admirent l'esprit nouveau dont sont animés depuis quelque deux ans les syndicats, sans oser pourtant pénétrer dans ce champ révolutionnaire pour y faire germer le bon grain semé par la dure expérience. Et, entre ces hommes, émancipés presque au même degré, intellectuellement liés par un commun but et par la perception ici, par la conviction là, de la nécessité d'un mouvement violent, une défiance subsiste qui écarte les premiers de camarades crus systématiquement hostiles à toute action concertée, les second d'une forme de groupement où ils croient encore obligatoire l'aliénation de la liberté individuelle.

Cependant, le rapprochement commencé dans quelques grands centres industriels ou manufacturiers ne cesse de s'étendre. Un camarade de Roanne a naguère indiqué aux lecteurs des *Temps Nouveaux* que, non seulement les anarchistes de cette ville sont entrés enfin dans les groupes corporatifs, mais qu'ils y ont acquis par leur énergie et l'ardeur de leur

prosélytisme une autorité morale réellement profitable à la propagande. Ce que nous avons appris touchant les syndicats de Roanne, je pourrais le dire de maints syndicats d'Alger, de Toulouse, de Paris, de Beauvais, de Toulon, etc..., qui, entamés par la propagande libertaire, étudient aujourd'hui les doctrines dont hier ils refusaient, sous l'influence marxiste, d'entendre même parler. Or analyser les causes de ce rapprochement, qui aurait jadis paru impossible, exposer les phases qu'il a traversées, c'est faire disparaître le reste de défiance qui empêche l'union révolutionnaire et ruiner le socialisme étatiste, devenu la forme doctrinale des appétits inavouables.

Il y a eu un moment où les syndicats se sont trouvés préparés (et, ce qui est une garantie contre toute réaction, préparés par leur propre jugement, en dépit même des conseils qu'ils écoutaient jusque-là avec tant de respect) à abandonner toute participation aux lois dites sociales; ce moment a coïncidé avec l'application des premières réformes dont on leur promettait depuis quinze ans tant de merveilles. On leur avait dit si souvent: *"Patience! nous obtiendrons qu'on réglemente la durée de votre travail de façon à vous donner ces heures de repos et d'étude sans quoi vous seriez perpétuellement esclaves"*, que l'attente de cette réforme les hypnotisa, pour ainsi dire, pendant plusieurs années, les détournant de l'objectif révolutionnaire. Mais quand on leur eut accordé la loi de protection du travail des femmes et des enfants, que constatèrent-ils? Une réduction de salaires de leurs femmes, de leurs enfants et des leurs propres, proportionnelle à la diminution de la durée du travail, des grèves ou des lock-out à Paris, à Amiens, dans l'Ardèche, une extension du travail à domicile, ou *sweating-system*, ou bien l'emploi par les industriels de combinaisons ingénieuses (équipes tournantes, relais) qui, à la fois, rendaient la loi inapplicable

et aggravait les conditions du travail. L'application de la loi du 2 novembre 1892 eut enfin de tels résultats qu'ouvrières et ouvriers en réclamèrent, et en réclamèrent encore l'abrogation, D'où venait pareil échec? Les syndicats s'empressèrent de le rechercher; mais, trop nouvellement frappés dans leur foi aux législations pour quelle fut sérieusement atteinte, trop ignorants en économie sociale pour chercher au delà des causes tangibles, ils crurent (la réduction de la durée du travail ayant déterminé la réduction du salaire) que la loi serait parfaite si, à la réglementation de la durée, elle ajoutait la réglementation du prix de ce travail.

Mais l'heure était enfin arrivée des déconvenues. Aux promesses, qui avaient fait la puissance du socialisme réformiste, allaient succéder les réalisations, qui seraient sa ruine. De nouvelles lois suffirent, qui avaient pour but, soit de rémunérer mieux le producteur, soit d'assurer sa vieillesse. Mais alors les syndicats s'aperçurent (et l'honneur de cette observation, capitale dans l'évolution socialiste, revient surtout aux femmes) que les objets qui leur étaient mieux payés à eux producteurs, leur étaient vendus de plus en plus cher à eux consommateurs, qu'à mesure qu'augmentait le taux du salaire, s'élevait le prix du pain, du vin, de la viande, des loyers, de l'ameublement, de toutes les choses, en un mot, qui sont la condition immédiate de l'existence; ils s'aperçurent encore (et cela a été formellement dit au récent Congrès de Limoges (2)) qu'en dernière analyse les retraites sont toujours produit de prélèvements sur les salaires. Et cette leçon expérimentale, plus éloquente pour eux que la magistrale analyse de la répercussion des impôts faite par Proudhon, enseignée par l'*Internationale*, admise même et professée par les programmes collectivistes d'il y a treize ans, si elle ne les persuada pas encore que, prétendre diminuer le paupérisme dans un Etat économique où tout est combiné pour l'étendre, ce serait vouloir contenir un liquide sur une surface plane, du moins elle grava dans leur esprit cette idée grosse de conséquences que les législations sociales ne sont peut-être pas la panacée qu'on leur avait dite.

Cependant, cette leçon n'aurait pas suffi à déterminer en eux l'évolution rapide que nous constatons, si les écoles socialistes ne s'étaient attachées elles-mêmes à leur inspirer le dégoût de la politique. Pendant longtemps les syndicats pensèrent que la faiblesse du parti socialiste, ou, plutôt, du prolétariat, avait surtout, peut-être

même exclusivement pour cause les divisions des politiciens. Dès qu'un désaccord surgissait entre le citoyen X et le citoyen Z, entre le «*Torquemada en Iorgnon*» (3), stigmatisé par Clovis Hugues (4) et Ferroul (5), et tel coryphée de la «*Fédération des Lâcheurs socialistes*», selon le mot de Lafargue (6), les syndicats se coupaient en deux, et, s'il s'agissait d'opérer une action commune, comme la manifestation du 1^{er} Mai, par exemple, voyaient leurs membres partagés en cinq, six, dix tronçons, qui allaient les uns à hue, les autres à dia, suivant le mot d'ordre des chefs. Cela les fit réfléchir, et, prenant là encore l'effet pour la cause, ils dépensèrent une énergie qu'on peut dire incomparable pour essayer de résoudre cet insoluble problème: l'union socialiste. Ah! les efforts faits pour atteindre à cette chimère, quiconque n'a point vécu dans les milieux corporatifs ne peut s'en faire même une idée. Ordres du jour, délibérations, manifestes, tout, tout fut essayé... mais en vain; au moment même où l'accord paraissait scellé; où plutôt par lassitude que par conviction, les discussions s'éteignaient, un mot rallumait l'étincelle: *guesdistes, blanquistes, intransigeants, broussistes* se dressaient furieux, échangeant des injures, se jetant à la tête qui Guesde (7), qui Vaillant (8), qui Brousse (9), et la bataille nouvelle durait des semaines pour recommencer à peine terminée.

En ce monde, tout a une fin. Lassés de leur affaiblissement croissant et de leurs inutiles efforts pour concilier la politique, qui est surtout d'intérêt individuel, avec l'économie, qui est d'intérêt social, les Syndicats finirent par comprendre (et mieux valait tard que jamais) que leur propre division avait une cause plus élevée que la division des politiciens et que l'une et l'autre résultaient... de la politique. C'est alors qu'enhardis déjà par l'inefficacité manifeste des lois «*sociales*», par les trahisons de certains élus socialistes (les uns donnant leur appui au gros commerce de Bercy, les autres faisant des débris de leur démission en blanc de petites balles pour en frapper le nez long d'une aune des électeurs), par les déplorables résultats de l'immixtion des députés ou des conseillers municipaux dans les grèves, notamment celle des Omnibus, par l'hostilité à la grève générale de journaux et d'hommes dont toute la politique consiste à faire ou à se faire l'échelle pour conquérir les 25 francs et l'écharpe, les syndicats décidèrent que dorénavant les agitations politiques leur resteraient étrangères, que toute discussion, au-

tre qu'économique, serait impitoyablement proscrite de leur programme d'études et qu'ils se consacraient tout entiers à la résistance contre le capital. De récents exemples ont montré combien sur cette pente les syndicats glissèrent vite!

Pendant le bruit de cette révolution avait transpiré. Le mot d'ordre nouveau: *Plus de politique!* s'était propagé dans les ateliers. Nombre de syndiqués désertaient les églises consacrées au culte électoral. Le terrain syndical parut alors à quelques anarchistes suffisamment préparé pour recevoir et féconder la doctrine, et ils vinrent en aide à ceux qui, enfin émancipés de la tutelle parlementaire, s'efforçaient maintenant de consacrer leur attention et celle de leurs camarades sur l'étude des lois économiques.

Cette entrée des libertaires dans le syndicat eut un résultat considérable. Elle apprit d'abord à la masse la signification réelle de l'anarchisme, doctrine qui, pour s'implanter, peut fort bien, répétons-le, se passer de la dynamite... individuelle; et, par un enchaînement naturel d'idées, elle révéla aux syndiqués ce qu'est et ce que peut, devenir cette organisation corporative dont ils n'avaient eu jusqu'alors qu'une étroite conception.

Personne ne croit ou n'espère que la prochaine révolution, si formidable qu'elle doive être, réalise le communisme anarchique pur. Par le fait qu'elle éclatera, sans doute, avant que soit achevée l'éducation anarchiste, les hommes ne seront point assez murs pour pouvoir s'ordonner absolument eux-mêmes, et longtemps encore les exigences des caprices étoufferont en eux la voix de la raison. Par conséquent (l'occasion est bonne pour le dire), si nous prêchons le communisme parfait, ce n'est ni avec la certitude ni même avec l'esprit que le communisme (10) sera la forme sociale de demain; c'est pour avancer, approcher le plus possible de la perfection, l'éducation humaine, pour avoir, en un mot, le jour venu de la conflagration, atteint le maximum d'affranchissement. Mais l'état transitoire à subir doit-il être nécessairement, fatalement la geôle collectiviste? Ne peut-il consister en une organisation libertaire limitée exclusivement aux besoins de la production et de la consommation, toutes institutions politiques ayant disparu? Tel est le problème qui, depuis longues années, préoccupe et à juste titre beaucoup d'esprits.

Or, qu'est-ce que le syndicat? Une association, d'accès ou d'abandon libre, sans président, ayant

pour tous fonctionnaires un secrétaire et un trésorier révocables dans l'instant, d'hommes qui étudient et débattent des intérêts professionnels semblables. Que sont-ils, ces hommes? Des producteurs, ceux-là mêmes qui créent toute la richesse publique. Attendent-ils, pour se réunir, se concerter, agir, l'agrément des lois? Non; leur constitution légale n'est pour eux qu'un amusant moyen de faire de la propagande révolutionnaire avec la garantie du gouvernement, et d'ailleurs combien d'entre eux ne figurent pas et ne figureront jamais sur l'*Annuaire Officiel des Syndicats*? Usent-ils du mécanisme parlementaire pour prendre leurs résolutions? Pas davantage; ils discutent, et l'opinion la plus répandue fait loi, mais une loi sans sanction, exécutée précisément parce qu'elle est subordonnée à l'acceptation individuelle - sauf le cas, bien entendu, où il s'agit de résister au patronat. Enfin, s'ils nomment à chaque séance un président, un délégué à l'ordre, ce n'est plus que par reflet de l'habitude, car une fois nommé, ce président est parfaitement oublié et oublie fréquemment lui-même la fonction dont ses camarades l'ont investi. Laboratoire des luttes économiques, détaché des compétitions électorales, favorable à la grève générale avec toutes ses conséquences, s'administrant anarchiquement, le syndicat est donc bien l'organisation à la fois révolutionnaire et libertaire qui pourra seule contre-balancer et arriver à détruire la néfaste influence des politiciens collectivistes?

Supposons maintenant que, le jour où éclatera la révolution, la presque totalité des producteurs soit groupée dans les syndicats; n'y aura-t-il pas là, prête à succéder à l'organisation actuelle, une organisation quasi libertaire, supprimant de fait tout pouvoir politique, et dont chaque partie, maîtresse des instruments de production, réglerait toutes ses affaires elle-même, souverainement et par le libre consentement de ses membres? Et ne serait-ce pas "*l'association libre des producteurs libres*"?

Assurément les objections sont nombreuses: les administrations fédérales peuvent devenir des pouvoirs... d'habiles gens peuvent arriver à gouverner les syndicats comme les socialistes parlementaires gouvernent les groupes politiques... mais ces objections ne sont valables qu'en partie. Les conseils fédéraux ne sont, dans l'esprit même des syndicats, que des institutions transitoires, qu'a fait naître la nécessité de généraliser et de rendre de plus en plus

formidables les luttes économiques, mais que le succès révolutionnaire rendrait superflues, et que, d'ailleurs, les groupes dont elles émanent surveillent d'un oeil trop jaloux pour qu'elles arrivent jamais à conquérir une autorité directrice. D'autre part, la révocabilité permanente des fonctionnaires réduit leur fonction et leur personne à bien peu de chose, et trop souvent même il ne leur suffit pas d'avoir fait leur devoir pour conserver la confiance de leurs camarades. Puis, l'organisation corporative n'est encore qu'à l'état embryonnaire. A peine débarrassée de la tyrannie politicienne, elle marche éperdue et, comme l'enfant à ses premiers pas, chancelle sur la route de l'indépendance. Mais qui sait ou la douceur, et plus encore les fruits de la liberté l'auront conduite dans dix ans? Et c'est précisément à l'y conduire que les socialistes libertaires doivent consacrer leurs efforts.

«Le Comité fédéral des Bourses du Travail, - dit un procès-verbal officiel publié dans le *Bulletin de la Bourse de Narbonne*, - a pour mission d'instruire le prolétariat sur l'inutilité d'une révolution qui se contenterait de substituer un Etat à un autre, fut-ce un Etat socialiste».

«Ce Comité, - dit un autre procès-verbal à paraître dans le *Bulletin de la Bourse de Perpignan*, - doit s'efforcer de préparer une organisation qui, en cas d'une transformation sociale, puisse assurer le fonctionnement économique par le libre groupement et rendre superflue toute institution politique. Son but étant la suppression de l'autorité sous toutes ses formes, il a pour tâche d'habituer les travailleurs à s'affranchir des tutelles».

Ainsi, d'une part, les «syndiqués» sont aujourd'hui en état d'entendre, d'étudier et de recevoir les doctrines libertaires; d'autre part, les anarchistes n'ont pas à craindre, en prenant part au mouvement corporatif d'être obligés d'abdiquer leur indépendance. Les premiers sont prêts à admettre, les seconds peuvent fortifier une organisation dont les résolutions résultent du libre accord; qui, suivant le mot de Grave (11) (*La Société future*, p.202), «n'ait ni lois, ni statuts ni règlements auxquels chaque individu soit forcé de se soumettre sous peine d'un châtement quelconque préalablement déterminé», que les individus aient la faculté d'abandonner quand il leur plaira, sauf, je le répète, le cas où la lutte contre l'ennemi est engagée; qui, pour tout dire, soit une école pratique d'anarchisme.

Que les hommes libres entrent donc dans le syndicat, et que la propagation de leurs idées y prépare les travailleurs, les artisans de la richesse, à comprendre qu'ils doivent régler leurs affaires eux-mêmes et à briser, par suite, le jour venu, non seulement les formes politiques existantes, mais toute tentative de reconstitution d'un pouvoir nouveau. Cela montrera aux autoritaires combien était fondée leur crainte, déguisée en dedain du "syndicalisme" et combien éphémère leur doctrine, disparue avant même d'avoir pu s'affirmer!

Fernand PELLOUTIER
20 octobre 1895.

(1) François KOËNIGSTEIN dit "Ravachol" (1859-1892): ouvrier anarchiste, la misère le conduisit au brigandage "alimentaire" dont des meurtres, la répression à la clandestinité, la clandestinité aux attentats. Il fut condamné à mort et exécuté non pour les attentats, mais pour les meurtres.

(2) Premier congrès de la *Confédération générale du Travail*, tenu en 1895.

(3) Surnom attribué fréquemment par Fernand PELLOUTIER à Jules GUESDE.

(4) Clovis HUGUES (1851-1907): socialiste "possibiliste", puis socialiste "indépendant, puis "boulangiste", puis réadmis dans l'entourage du *Parti socialiste français*; député des Bouches-du-Rhône de 1881 à 1889, puis député de la Seine de 1893 à 1906.

(5) Voir note n°8 page 15.

(6) Voir note n°18 page 6.

(7) Voir note n°20 page 6.

(8) Edouard VAILLANT (1840-1915): socialiste "blanquiste"; membre du *Conseil de la Commune de Paris*; député de la Seine de 1893 à 1915.

(9) Voir note n°19 page 6.

(10) La note référencée ici est manifestement une note rédactionnelle, vraisemblablement de Jean GRAVE; elle dit: "Ne pas oublier que, pour certains anarchistes, ce qu'ils appellent la révolution, ce n'est pas une bataille de trois ou quatre jours, mais une suite de mouvements et de transformations qui peuvent durer on ne sait combien temps; qu'étant donné le mouvement de décentralisation qui s'accomplit, nombre de conceptions anarchistes peuvent trouver leur application en différentes régions, et ouvrir la marche aux autres transformations. Tout cela, du reste, dépendra du degré d'évolution des individus. En comprenant la révolution comme cela, ce que dit le camarade Pelloutier est juste, mais ce n'en serait qu'un épisode et non la révolution elle-même".

(11) Jean GRAVE (1854-1939): militant anarchiste, rédacteur des *Temps nouveaux*.

Le mois politique et social

(mai 1896)

Publié par *L'Art social* - juillet 1896.

Les groupes divers qui, depuis quinze ans se sont disputé le pouvoir tendent à disparaître pour faire place à deux grands partis, presque également conservateurs et comprenant: l'un les monarchistes, les ralliés et les républicains, l'autre les «*progressistes*», les radicaux et les radicaux-socialistes. Cette tendance, les élections municipales récentes l'ont confirmée, et pour ainsi dire achevée. De monarchistes sincères, c'est-à-dire prêts en toute occasion à faire effort pour renverser le régime démocratique, les corps élus n'en compteront bientôt plus, si, d'ailleurs, ils en ont jamais compté, au moins depuis la mort de M. de Chambord (1); de révolutionnaires, ils n'en compteront jamais.

A vrai dire, ce résultat d'ensemble des élections ne nous intéresse que médiocrement. Peu nous importe, étant certains d'être tondus, comment et par qui nous le serons. De M. de Mackau (2) jusqu'à M. Jules Guesde (3), tout ce qui gouverne ou se croit destiné à gouverner, professe une haine pareille pour les tenants de la Révolution. Je ne sais même pas si le «*groupe socialiste*» - les événements le hissant au pouvoir - ne traiterait pas les réfractaires plus féroce que ne feront les groupes dont M. Méline (4), M. Goblet (5), M. Dupuy (6) sont les chefs. Nous avons là-dessus les multiples promesses de M. Chauvin (7), et c'est pourquoi nous réjouit fort l'échec subi partout, en ces élections de mai, par les partisans avérés du collectivisme étatiste. Les sectaires passent, l'idée subsiste cela suffit.

Ce qui nous paraît mériter quelque attention, c'est la défaite du parti dit «*allemaniste*» (8). Considérant la participation aux luttes électorales comme un moyen, non comme un but, ne désirant le succès qu'à condition qu'il fût sincère et signifiât quelque chose, c'est-à-dire que les votes acquis le fussent aux doctrines exposées et non aux hommes qui les exposaient, n'ayant par suite aucun intérêt à faire fléchir l'intransigeance de son programme devant les nécessités de la lutte,

ce parti était le seul qui parût fondé à dire: autant de suffrages ont recueillis nos candidats, autant de forces contre le parlementarisme, contre l'Etat, contre la Société - pour la Révolution.

Les élections municipales ont fait justice de cette illusion. La scission éclatée dernièrement dans le parti mettait le suffrage universel en mesure et même en demeure de faire connaître si, les innombrables palinodies des élus de toute sorte ayant ébranlé sa confiance en eux, il prendrait contre leur versatilité les mesures de précaution indiquées par le parti, ou bien si, oublieux des fautes de la veille et son indigence d'esprit le livrant à la discrétion de ses aspirants-mandataires, il tenait à leur laisser liberté d'action plus entière que jamais, absolvant ainsi par avance leurs inévitables et prochaines trahisons.

Eh! bien, le suffrage universel n'a point fait mentir les quelques hommes qui le déclarent irrémédiablement privé de sens. A ceux dont l'intransigeance du parti compromettrait la réélection, et qui, pour conjurer l'échec, avaient jugé opportun de réintégrer la fabrique de candidatures dirigée par M. Millerand (9), il a donné plusieurs milliers de suffrages, les dégageant ainsi vis-à-vis de lui-même de toute promesse, de tout contrat, de toute probité; à ceux, au contraire, qui, sachant la promptitude de l'esprit et la faiblesse de la chair, demandaient qu'on les empêchât de pouvoir mettre un jour en balance leurs convictions et leurs intérêts, il a donné cent voix.

Est-ce à dire que le dixième arrondissement de Paris, par exemple, ne compte que cent révolutionnaires? Cela démontre uniquement que, ballotté, tirailé en tous sens, ahuri par les harangues fiévreuses, les versions contradictoires, les rixes parfois sanglantes de la période électorale, l'électeur, naturellement moins passionné que les candidats et, par suite, devenu plus sceptique à mesure que ses solliciteurs devenaient plus ardents, finit, en désespoir de

cause, par voter pour qui a déjà place conquise, ou bien (principes mis à part) pour qui déploie la plus grande activité, commet le plus de mensonges, entasse le plus d'affiches, flatte le plus éloquemment la lourde vanité populaire. En général, la forte part des électeurs d'un élu sortant se compose d'indifférents; celle d'un élu nouveau, d'affolés - et d'imbéciles!

Marchandages, coalitions, surprises déconcertantes: c'est là tout le suffrage universel. En 1892, Lille élit député M. Paul Lafargue (10). Les collectivistes s'écrient: voilà Lille convertie au socialisme! L'année suivante, Lille répudie M. Lafargue. Les républicains répliquent: Lille a pris horreur du socialiste. Qui des deux a raison? ni l'un ni l'autre, très probablement. En 1893, Lille ne comptait ni un collectiviste de moins ni un républicain de plus qu'en 1892, mais la coalition réactionnaire de circonstance, qui avait fait le succès, détermina l'échec. De même, comment croire que les députés socialistes donnés pour successeurs, il y a trois ans, aux chefs d'orchestre de la *société du Panama* (11) n'aient recueilli que des suffrages socialistes? Ils ont été vraisemblablement les élus de coalitions hétérogènes, dissoutes depuis, à mesure que s'effaçait le souvenir des événements qui les avaient nouées. Je doute fort que Faberot (12) retrouve en 1897 - l'échec de M. Weber (13) le présage - la majorité qu'il obtint en 1893.

Avec cela, point de conjectures possibles. Le corps électoral est-il patriote? Non, puisqu'il élit Faillet (14), dont les concurrents affichent partout la protestation contre l'alliance franco-russe et la réception de l'amiral Avellan (15). Mais, alors, il est antipatriote? Pas davantage, puisqu'il refuse même la minorité de faveur à Allemane (16). Est-il radical? il a battu Floquet (17). Révolutionnaire? il abandonne Weber. A moins de croire qu'après avoir goûté du collectivisme, il n'ait pris peur et voulu réagir, en se livrant au radicalisme émoussé de M. Parisse; mais cette hypothèse ne nous semble pas très soutenable, car M. Weber a fait, aussi bien qu'un radical, réparer les écoles et paver les rues de son quartier, et combien de fois, s'il vous plaît, a-t-il rencontré l'occasion de prêcher la révolution sociale?

Tout ce qui se dégage de ce fatras d'incohérences - et c'est avec plaisir que nous l'avons vu dégager par maint adepte du parti allemaniste - c'est que le suffrage universel, déjà discrédité comme but, l'est aujourd'hui comme moyen. A ceux qui lui promettent d'immédiates pseudo-satisfactions! oh! il accorde tout - et le reste; mais aux révolutionnaires, a-t-il jamais donné quelque chose? la dernière consultation électorale a déjà répondu.

Fernand PELLOUTIER.

(1) Henri CAPET, dit "d'Artois", ou "duc de Bordeaux", ou "comte de Chambord" (1820-1883): dernier prétendant "légitimiste", c'est-à-dire de la branche issue de Louis CAPET dit "quinzième".

(2) Ange de MACKAU (1832-1918): monarchiste, puis boulangiste, puis républicain-catholique type Léon XIII; député de l'Orne de 1866 à 1870, puis de 1876 à 1918.

(3) Voir note n°20 page 6.

(4) Jules MÉLINE (1838-1925): républicain-opportuniste; député des Vosges de 1872 à 1903; sénateur des Vosges de 1903 à 1925; ministre; président du Conseil des ministres.

(5) Voir note n°11 page 6.

(6) Voir note n°16 en page 10.

(7) René CHAUVIN (1860-1936): socialiste "guesdiste"; député de la Seine de 1893 à 1898.

(8) Les "allemanistes", contrairement aux autres écoles socialistes-parlementaires, considéraient encore que le suffrage universel n'était pas un but, mais un moyen.

(9) Voir note n°12 page 6.

(10) Voir note n°18 page 6.

(11) Entendre sous cette appellation l'ensemble des parlementaires et ministres corrompus dans l'*Affaire* qui s'était conclu le 20 mars 1893 par la condamnation du ministre des Travaux publics, le seul ayant avoué sa corruption.

(12) Pascal FABÉROT (1834-1908): socialiste "allemaniste"; député de la Seine de 1893 à 1898.

(13) Joseph WEBER (1867-?): socialiste "allemaniste".

(14) Eugène FAILLET (1840-1912): socialiste "allemaniste"; il participa à la scission du P.O.S.R. qui donna l'*Alliance communiste révolutionnaire*: ce groupement créé en 1896 rejoint en 1897 le *Comité révolutionnaire central (blanquiste)*, et suivi avec lui toutes les étapes conduisant à l'unification de 1905.

(15) Amiral de la flotte russe en Méditerranée au moment de la conclusion de l'alliance franco-russe.

(16) Voir note n°10 page 6.

(17) Voir note n°4 page 6.

Le mois politique et social

le Congrès de Londres et les anarchistes.

Publié par *L'Art social* - septembre 1896.

Les anarchistes n'étant pas allés au Congrès de Londres (1) pour y faire de la législation socialiste, mais pour y puiser les arguments contre toute législation, nous espérons qu'ils vont exploiter, comme il convient, et les décisions négatives et la rébellion partout manifestée contre les rares décisions positives prises par la séquelle marxiste.

Le Congrès avait évidemment pour but d'arrêter sur les différents points du programme socialiste un plan uniforme de bataille pour tous les partis social-démocratiques. Or, un des points les plus importants de ce programme était la question agraire. Le Congrès mettait à l'étude ce problème: *Quelle conduite observera le socialisme réformateur à l'égard de la petite propriété foncière?* La déclarera-t-il destinée à disparaître violemment, comme toutes les autres formes de propriété? Ou bien, composant avec elle, lui promettra-t-il grâce, laissant aux résultats produits par la propriété sociale le soin d'obliger ses tenanciers à l'abandonner eux-mêmes?

Le problème ne manquait pas d'intérêt, après, surtout, les querelles qu'il souleva ces dernières années parmi les social-démocrates allemands et français? Pour moi, qui attendais de l'assemblée légiférante toute une constitution socialiste à l'usage des deux mondes, j'étais impatient de savoir comment elle allait trancher l'épineuse question. Allions-nous voir recommencer le conflit Vollmar? La social-démocratie allait-elle se scinder en deux, qui pour, qui contre les suffrages campagnards?

Fol espoir! le Congrès, pris entre l'arbre et l'écorce, s'empressa de fuir l'arbre et l'écorce; il décida... qu'il ne déciderait rien, laissant chaque parti juge de la tactique à suivre en face des petits propriétaires ruraux.

Pourquoi cela? N'est-ce pas parce que la raison (en outre, naturellement la prudence électorale inhérente à tout cénacle marxiste) lui montra l'irréductible et fatale opposition qui s'élève entre une législation commune et l'infinie variété

des tempéraments? Et le Parlement ouvrier n'a-t-il pas inconsciemment fourni témoignage de la sagesse anarchiste qui condamna toutes lois comme incompatibles avec la diversité des aspirations humaines?

Ayant ainsi statué sur le problème agraire, le Congrès se trouva en présence de l'«*action politique*»; et comme nul appétit marxiste ne refuse le morceau du programme, l'action politique fut déclarée la condition essentielle de la transformation sociale.

Mais, il n'y avait pas seulement, au Congrès, des parlementaires et des antiparlementaires des étatistes et des anarchistes. Il y avait aussi des hybrides: des hommes qui élisent des députés, mais qui condamnent le parlementarisme, des communistes qui échafaudent des systèmes de législation directe, mais qui n'aiment pas l'autorité, des antimarxistes qui ne cessent de clamer leur respect des décisions de Congrès, qui prêchent l'esprit de discipline, qui acceptent les chaînes si elles ont été volontairement forgées; qu'allaient-ils faire, ceux-là? accepter, sans doute, quoi qu'il leur en coûtât, la résolution du Congrès; et, si peu de foi qu'ils aient encore ou prétendent avoir en l'action politique, marcher, fût-ce en l'attitude de gens menés au supplice, à l'assaut des pouvoirs publics?

Eh! bien, non. S'ils ne disent pas nettement: Zut! au Congrès, ils ergotent, et, pour essayer de déguiser leur illogisme, contestent la validité des résolutions, crient à la fraude, et montrent, en définitive, ces respectueux des décisions prises de concert, que tout homme intelligent est bien obligé de faire un choix entre les solutions qui favoriseront et celles qui ruineront ses plans. N'y a-t-il pas là un nouvel argument pour la propagande libertaire?

Quelques syndicats affectés par le défaut de sanction des résolutions prises dans les Congrès, ont déjà parlé de désertion ces assemblées. Ce serait à la fois puéril et regrettable: puéril, parce

(1) Voir note n°1 en page 10.

que ce serait rendre responsable les Congrès d'une faute commise par les congressistes; regrettable, parce que les Congrès ont de bon qu'ils éveillent les cerveaux et habituent le prolétariat à gérer ses affaires lui-même. Nous devons donc dire aux syndicats: *"Si les résolutions de vos Congrès demeurent sans application, c'est parce qu'elles ne peuvent s'adapter aux milliers d'hommes à l'intention de qui vous les avez prises. Il en est d'elles comme des lois bourgeoises, contre lesquelles vous vous révoltez parce que vous sentez qu'au lieu de se modeler sur les mœurs, elles veulent les façonner. Cessez donc de décréter; bornez-vous à faire de vos Congrès des*

réunions d'étude. Les Congrès y gagneront en intérêt et en sagesse, les controverses fécondes remplaceront les querelles; et, donnant à la solution des problèmes soulevés le temps que vous perdiez naguère à chercher pour d'oiseuses décisions d'introuvables sanctions, vous aurez bientôt doublé les étapes au bout desquelles les cerveaux affranchis soulèveront d'un coup tous les bras vengeurs".

Quelques années de cette propagande, et j'ai la conviction que le nombre des anarchistes deviendrait inquiétant. Mettons-nous donc à l'œuvre!

Fernand PELLOUTIER



Pierre-Joseph PROUDHON



Mikhaïl BAKOUNINE



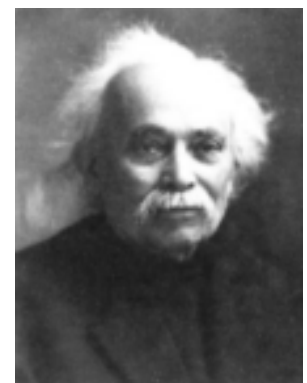
Piotr KROPOTKINE



Sébastien FAURE



Saverio MERLINO



Jean GRAVE

L'organisation corporative et l'anarchie

Plan de conférence

Publié en brochure par le groupe *L'Art social* - 1896. (1)

Appliqué à l'état économique et politique actuel, le mot *Société* n'a point de sens. Rien ne ressemble moins, en effet, à l'association, à la combinaison des forces physiques, intellectuelles et naturelles pour le bien-être général, que la mêlée ardente où, bon gré mal gré, les hommes se trouvent actuellement engagés. Aujourd'hui nul effort qui n'ait pour but, ou, tout au moins, pour conséquence, d'annihiler d'autres efforts; chacun ne songe et ne s'occupe qu'à entraver le libre exercice des facultés de son voisin; partout régnent la concurrence, la rivalité, l'envie, avec leur inséparable cortège: la calomnie et la violence.

Le médecin appelle la maladie; le soldat, la guerre; le commerçant, quelque cataclysme qui raréfie les produits; l'industriel, une surabondance de bras qui abaisse le taux des salaires; le prêtre et l'héritier souhaitent de nombreux et opulents morts; le rentier, peu d'enfants; l'enfant, peu de frères et de sœurs. Et de tous ces souhaits contradictoires naît une lutte perpétuelle et sans merci à qui se taillera dans le patrimoine social la plus belle et la plus large part, sans ignorer que l'excédent du bien-être est fait de l'excédent de la misère, que des hommes meurent parce que d'autres vivent trop. Rechercher de cet état antagonique la cause, les conséquences (tant au point de vue économique qu'au point de vue politique) et, si c'est possible, le remède: tel est l'objet de cette étude.

La cause d'un tel état, c'est l'existence d'une valeur d'échange, c'est-à-dire d'un signe (que ce signe possède ou non une valeur intrinsèque) chargé de représenter une valeur soi-disant correspondante de produits.

En effet, ce signe a deux vices capitaux: tout d'abord, il se prête à l'accaparement et à la capitalisation; puis, au lieu de garantir le travail, présent ou passé, de celui qui le possède, il ne fait que le présumer.

Le signe d'échange se prête à l'accaparement et à la capitalisation parce qu'au lieu de rester signe, c'est-à-dire équivalent fiduciaire et toujours exact des produits, il devient à la fois valeur, c'est-à-dire marchandise, objet de trafic, et instrument indispensable du travail. Comme un homme ne peut gagner qu'un autre ne perde (suivant l'expression d'un docteur de l'Eglise), du jour où la violence brutale a introduit l'inégalité dans la possession de ce signe, de ce jour est née la loi de l'offre et de la demande, c'est-à-dire l'augmentation inversement proportionnelle et toujours croissante de la richesse et de la misère, et de leurs conséquences: l'autorité et la servitude.

Si la possession des instruments de production, tout au moins des instruments naturels, le sol, par exemple, était demeurée libre pour tous au lieu de devenir le prix d'une certaine quantité de valeurs d'échange, l'homme, qui, pour une cause quelconque, accidentelle ou naturelle, aurait succombé à la misère, aurait cependant conservé la faculté de s'en évader en reprenant le travail, et l'acquisition d'une nouvelle somme de bien-être n'aurait dépendu que de sa vigueur ou de son intelligence. Mais, en subordonnant l'acquisition des instruments du travail à la possession d'un signe, dont la valeur, nominale fixe, est en réalité instable et arbitraire, on incita les hommes qui le possédaient à le louer cher, d'abord, c'est-à-dire à n'en délivrer une quantité donnée que contre

(1) La date de publication ne figure pas sur la brochure. Nous nous fions aux indications données par la *Bibliothèque nationale de France*.

une quantité supérieure de travail (d'où la plus-value, le surtravail, l'usure sous toutes ses formes), et en second lieu, à s'en procurer, coûte que coûte, la plus grande quantité possible (d'où la concurrence, le vol et la fraude).

Quant à garantir le travail de celui qui le possède, comment le signe d'échange le pourrait-il? Puisque sa possession donne la faculté de ne l'échanger que contre une valeur supérieure de travail, qu'il règle, pour mieux dire, la valeur de la production, il est clair qu'après quelques opérations habiles qui auront fait donner peu d'or pour beaucoup de produits et recevoir beaucoup d'or pour peu de produits, l'heureux mercanti sera dispensé soit de tout travail, soit, au moins, d'une partie du travail qu'il aurait dû fournir si tous les hommes avaient été égaux en puissance d'achat. En sorte qu'on peut dire que plus un homme est riche, moins il a travaillé; sa production utile est inversement proportionnelle à sa richesse.

C'est là l'origine du système social moderne tout entier. Assurément, la violence, le despotisme, la fraude ont précédé la création des signes d'échange; mais ce sont les signes d'échange qui ont développé, compliqué les rouages sociaux, créé, peut-on dire, la complexe organisation actuelle, et l'histoire ancienne, notamment l'histoire grecque, abonde en témoignages du rôle néfaste joué par eux et des efforts faits par d'illustres législateurs pour en diminuer la malfaisance, soit en variant la nature et la forme, soit en les rendant d'accumulation difficile.

Le jour où (la propriété individuelle constituée, les instruments de production devenus la proie des valeurs d'échange), le propriétaire put vendre ces instruments pour une somme supérieure à leur valeur ou les acquérir pour une somme inférieure, ce jour-là naquit la classe des intermédiaires, c'est à dire des habiles, qui, possesseurs d'assez de valeurs d'échange pour être désormais dispensés d'une production personnelle, ne s'occupèrent plus qu'à acheter au plus bas et à revendre au plus haut prix possible les produits fabriqués par les autres. Et comme ces opérations ne cessaient d'accroître d'âge en âge l'inégalité économique entre l'intermédiaire, le commerçant, et le producteur-consommateur, plus tôt arrivait l'époque où chaque individu avide de remplacer le travail par le négoce pouvait cesser la production utile et devenir à son tour parasite social.

A quel point en est arrivée la disproportion entre le prix d'achat des produits et leur prix de

vente, on le sait, sans y réfléchir suffisamment ou sans avoir l'énergie nécessaire pour y mettre un terme. Quelques exemples entre mille.

Certains vins d'Italie, qui valent sur place 6fr.50, sont achetés par le commerce en gros 48 francs et revendus de 70 à 80 francs, soit près de quinze fois leur valeur initiale.

L'hectolitre d'alcool acheté à 90° 52 francs est revendu à 45° jusqu'à 3 francs le litre.

Le vêtement payé 12 francs est vendu 35 francs.

Certains articles de lingerie, dont la production (matière et main-d'œuvre comprises) a coûté de 15 à 20 francs par douzaine, sont vendus de 60 à 80 francs en gros, soit quatre fois, et de 7 à 8 francs la pièce, soit près de cinq fois leur valeur.

Et ainsi de même dans toutes les branches de la production, cette plus-value étant absorbée par les droits de douane, les transits compliqués, la rémunération des inutiles commissionnaires, et surtout l'intérêt du capital avancé.

La création, le développement et, enfin, la systématisation de cet état de choses ont eu pour résultat la division de l'humanité en deux classes: l'une, peu nombreuse et comprenant les hommes devenus capables de vivre et de jouir sans travail personnel; l'autre, composée des millions d'hommes que leur état de misère oblige à produire de plus en plus pour une quantité de moins en moins forte de valeurs d'échange.

Comme cette inégalité numérique des classes laissait à craindre que la seconde n'eût un jour l'idée de secouer le joug de la première; comme, en fait, chaque âge a vu des révoltes, parfois formidables, parmi les esclaves, les serfs, les prolétaires, la caste des riches, à peine constituée, sentit le besoin de se grouper autour du pouvoir créé à l'origine de chaque état, de le consolider, de l'étendre, d'en faire son œuvre et son instrument.

Dès lors, et progressivement, se constituèrent les milices, les armées, les magistratures, la police, chargées de protéger l'organisme social, les parlements, les ministères, chargés de l'administrer. Et comme ces diverses fonctions coûtaient beaucoup sans rien produire, les pauvres durent redoubler d'efforts pour satisfaire les besoins des parasites. De même que dans l'ordre économique il y avait le mercanti, dont toute la peine (peine stérile et inutile) consistait à transmettre du producteur au consommateur ou inversement l'offre et la demande que ceux-ci auraient pu se communiquer directement, de

même il y eut dans l'ordre politique, et pour la moindre comme pour la plus importante réforme, l'intermédiaire chargé d'en recevoir la demande, l'intermédiaire chargé de l'examiner, l'intermédiaire chargé d'en ratifier ou d'en dénoncer l'approbation, l'intermédiaire chargé de l'exécuter, sans compter mille et un intermédiaires de second ordre, mobilisant des mois, souvent des années, des centaines d'hommes pour la réalisation d'œuvres que l'entente libre et directe des intéressés aurait conçues et accomplies en quelques semaines. Et tout cela créé, perfectionné par la classe pauvre, condamnée ainsi à forger de ses propres mains les instruments de sa servitude, si bien garrottée aujourd'hui qu'il lui est devenu impossible de s'évader des rets sociaux autrement qu'en les brisant.

La Révolution sociale doit donc avoir pour objectif de supprimer la valeur d'échange, le capital qu'elle engendre, les institutions qu'elle crée. Nous partons de ce principe que l'œuvre révolutionnaire doit être de libérer également et simultanément les hommes et de toute autorité, et de toute institution qui n'a pas essentiellement pour but le développement de la production matérielle et intellectuelle. Par conséquent, nous ne pouvons imaginer la société future (société transitoire, car, si vive que soit notre imagination, le progrès l'est plus encore, et demain peut-être notre idéal présent nous paraîtra bien vulgaire), nous ne pouvons imaginer la société future que comme l'association volontaire, libre, des producteurs.

Deux choses nous paraissent évidentes: la première, c'est que la vie sociale se réduit à l'organisation de la production. Manger et penser, tirer de la terre les fruits, du cerveau les idées: ce doit être là toute l'occupation humaine. Or, quel rôle jouent dans la production les parasites (économiques et politiques) de l'état social actuel? Supposons disparue la valeur marchande des instruments de production, c'est-à-dire l'obligation de posséder des valeurs d'échange pour les acquérir, et d'en posséder beaucoup pour les acquérir à bas prix; voilà tous les hommes obligés pour vivre de travailler, mais travaillant cent fois moins, parce qu'au lieu de travailler pour l'accroissement du capital, ils ne le font plus que pour leurs besoins immédiats, et voilà du même coup supprimés: le commerçant dont la fonction sociale se borne à louer les valeurs d'échange qu'il a capitalisées; le soldat, fait pour conquérir au commerçant de nouveaux débouchés ou pour contenir la foule des prolétaires; le magistrat chargé de punir les révoltes; l'Etat, enfin, à la

fois source et produit de la classe dirigeante.

Une vérité non moins évidente, et qui répond à une objection commune, c'est que plus s'accroît la responsabilité personnelle, plus s'affirme la raison inculquée à l'homme, et moins, par suite, celui-ci a besoin de lois et d'entraves pour remplir le devoir social qui est d'ordonner commodément sa vie sans nuire à autrui.

Voyez quelle différence il existe (à égalité même de salaire) entre la production de l'homme qui travaille hors de toute surveillance et la production de celui qui se trouve constamment sous l'œil du maître; quelle différence de travail entre deux dessinateurs industriels, par exemple, dont l'un opère chez lui, l'autre à l'usine. Le second produit beaucoup moins que le premier. Et pourquoi? parce qu'il existe au cœur de l'homme, non pas ce sentiment puéril d'insubordination, qu'indique une observation superficielle, mais le noble et hautain désir d'affirmer sa force, son intelligence, le meilleur de soi, sa personnalité.

Au lieu donc d'attendre pour les supprimer que l'homme ne songe plus à violer les lois, il vous paraît qu'il faut supprimer les lois pour que l'homme n'ait plus à s'insurger contre elles.

La rationnelle fonction de l'humanité ainsi rétablie, il reste à instituer l'association des producteurs: association librement consentie, toujours ouverte, limitée même, si les associés le jugent utile ou simplement le désirent, à l'exécution de l'objet qui l'a fait naître, telle, en un mot, que nul n'y ait à redouter les contraintes morales, non moins pénibles que les contraintes matérielles; les violences individuelles, plus sensibles encore que les violences collectives.

Quel doit être le rôle de ces associations? Chacune d'elles a le soin d'une branche de la production: celle-ci, du logement; celle-là, de l'alimentation; cette autre, de l'art. Les unes et les autres doivent s'enquérir tout d'abord des besoins de la consommation, puis des ressources dont elles disposent pour y satisfaire. Combien faut-il chaque jour extraire de granit, moudre de farine, organiser de spectacles pour une population donnée? Ces quantités connues, combien de granit, de farine, peuvent être obtenus sur place? Combien de spectacles organisés? Combien d'ouvriers, d'artistes sont nécessaires? Combien de matériaux ou de producteurs faut-il demander aux associations voisines? Comment faut-il diviser la tâche? Comment établir les entrepôts publics? Comment utiliser, aussitôt connues, les

découvertes scientifiques?

Eh! bien, ces associations, les Bourses du travail actuelles (nom malheureux: Chambres du travail serait plus digne) ne nous en donnent-elles pas une idée? Ces fonctions, ne sont-ce pas celles qu'ont à remplir, ou qu'aspirent à remplir les fédérations corporatives qui dans dix ans auront uni les travailleurs du monde entier?

Que dis-je? la mission actuelle de ces chambres du travail (bien que leur éducation économique soit à peine ébauchée) est beaucoup plus complexe que ne devrait l'être celle des groupes de producteurs dans une société différente de celle-ci. Elles ont pour but de rechercher, non seulement le nombre des professions de chaque contrée, la quantité des produits récoltés, fabriqués ou extraits, la quantité des produits nécessaires à l'alimentation et à l'entretien, la somme de travail nécessaire au maintien de l'équilibre entre la production et la consommation, mais encore les causes si diverses, si insaisissables parfois, de la dépréciation des salaires, la solution des perpétuels conflits entre le capital et le travail; de faire, en un mot, maintes études absorbantes, qui, nécessitées par l'existence du capital, disparaîtraient avec lui.

Et comment s'acquittent-elles de cette tâche? très imparfaitement, cela est incontestable, sous l'empire des préjugés économiques, sans cette liberté d'esprit qu'on ne peut posséder qu'après avoir fait table rase de toutes les notions inculquées et de tous les respects imposés par un système social millénaire, mais aussi avec cet instrument formidable, ce guide clairvoyant et sûr qui est la curiosité de connaître. Les efforts qu'elles font peuvent s'égarer et les observateurs superficiels s'en désespérer; mais le désir du mieux est en elles, leur bonne volonté est ferme, elles ont confusément la conscience de leur force et de leur rôle, n'est-ce pas le gage que tôt ou tard

elles trouveront la voie qui nous paraît la meilleure? qu'un jour ou l'autre elles découvriront dans l'homme qui produit l'unique moteur, et par conséquent dans l'association des producteurs le seul rouage utile de la société?

Entre l'union corporative qui s'élabore et la société communiste et libertaire, à sa période initiale, il y a concordance. Nous voulons que toute la fonction sociale se réduise à la satisfaction de nos besoins; l'union corporative le veut aussi, c'est son but, et de plus en plus elle s'affranchit de la croyance en la nécessité des gouvernements; nous voulons l'entente libre des hommes; l'union corporative (elle le discerne mieux chaque jour) ne peut être qu'à condition de bannir de son sein toute autorité et toute contrainte; nous voulons que l'émancipation du peuple soit l'œuvre du peuple lui-même: l'union corporative le veut encore; de plus en plus on y sent la nécessité, on y éprouve le besoin de gérer soi-même ses intérêts; le goût de l'indépendance et l'appétit de la révolte y germent; on y rêve des ateliers libres où l'autorité aurait fait place au sentiment personnel du devoir; on y émet sur le rôle des travailleurs dans une société harmonique des indications d'une largeur d'esprit étonnante et fournies par des travailleurs mêmes (2). Bref, les ouvriers, après s'être crus si longtemps condamnés au rôle d'outil, veulent devenir des intelligences pour être en même temps les inventeurs et les créateurs de leurs œuvres.

Qu'ils élargissent donc le champ d'étude ouvert ainsi devant eux. Que, comprenant qu'ils ont entre leurs mains toute la vie sociale, ils s'habituent à ne puiser qu'en eux l'obligation du devoir, à détester et à briser toute autorité étrangère. C'est leur rôle, c'est aussi le but de l'anarchie.

Fernand PELLOUTIER.

(2) **Note de l'auteur:** Nous citerons notamment un rapport présenté au dernier *Congrès des Bourses du travail* par Claude Gignoux (3), secrétaire, et Victorien Bruguier (4), administrateur de la *Bourse du travail de Nîmes*.

(3) **Claude GIGNOUX** (1870-1931): ouvrier typographe; coopérateur et syndicaliste; secrétaire de la *Bourse du Travail* de Nîmes qu'il représenta très longtemps dans les Congrès nationaux de la *Fédération nationale des Bourses du Travail* et de la *Confédération générale du Travail*. Socialiste, il resta en dehors des batailles électorales, donnant la primauté à l'action économique.

(4) **Victorien BRUGUIER** (1858-1944): tailleur; administrateur de la *Bourse du Travail* de Nîmes; premier secrétaire de la *Fédération de l'habillement*. Socialiste "possibiliste", il privilégia l'action économique à l'action politique.



Émile POUGET

Le Congrès général du *Parti socialiste français* ⁽¹⁾ 3-8 décembre 1899

d'après l'édition de 1900 aux *Editions Stock*

PREMIÈRE JOURNÉE:

Dans cette salle nue et froide, que l'administration municipale de Paris accorde à l'indigence coutumière des comités politiques français, s'entassent sept ou huit cents personnes, ivres de refrains révolutionnaires. Les *guesdistes* se placent à gauche, comme pour personnifier l'intransigeance et l'irréductibilité socialiste; au centre les *blanquistes*, disciples infidèles de *l'Enfermé* (2); à droite la masse des hommes qui composent avec l'ordre capitaliste et pour qui l'obtention d'un arbitrage ministériel est une victoire sociale.

Les attitudes, les regards, les gestes, les paroles: tout révèle la haine. L'hystérique Lafargue (3), dont la chevelure drue et blanche est un signe de ralliement, interpelle violemment les étudiants collectivistes - et avec eux son propre neveu Jean Longuet (4): «*Non, non, s'écrie-t-il, les indépendants ne sont pas des socialistes*», et dans cette exclamation il a mis toute la fureur avec laquelle il invectivait les anarchistes, au temps où le caporal qui sommeille en lui dénonçait la *Alianza* (5) espagnole.

D'ailleurs, la passion éclate dans tous les rangs, et le soupçon et l'envie. «*Le Comité d'entente n'existant plus...*» dit un *allemaniste*. A ces mots l'orage se déchaîne. On entoure l'imprudent; des hommes galonnés de rouge le saisissent, des poings se dressent contre lui, et, s'il ne reculait devant le nombre, des «*frères et amis*» lui donneraient un avant-goût de la fraternité collectiviste.

Pourtant, les huit cents hommes qui sont là, prêts à se ruer les uns contre les autres, se montrent

tous pleins de respect pour le gouvernement de leur Congrès. Les «*commissaires*» ont été débordés; la presse s'est introduite subrepticement dans l'ancre, le public a fait de même et - chose plus horrible pour Jules Guesde (6), qui a fabriqué trois cents mandats - maint délégué s'est fait délivrer plusieurs cartes. Tout l'effort guesdiste pour obtenir une majorité écrasante va-t-il être perdu? Les timbres en caoutchouc et les composteurs auront-ils inutilement fonctionné? Non, non; que le Congrès attende: on va prendre des mesures de «*police*» et parer au danger. Et le *Comité d'entente* se réunit de nouveau pour délibérer.

Cependant, les délégués hurlent. Les compagnons de Chauvin (7), qui, pour avoir dénoncé Millerand (8), se croient enfin devenus révolutionnaires, entonnent *la Carmagnole*; les *allemanistes* supputent leurs chances de succès; Sorgue (9), qui médite un coup, promène mélancoliquement son feutre gris, et Sembat (10), dont l'âme est triste jusqu'à la mort, dit à Pouget (11): «*Voilà comme on préside à l'organisation sociale!*»

Une heure se passe. Voici enfin le Comité d'entente, Guesde et Jaurès (12) côte à côte. Il y a, paraît-il, dans la salle nombre d'indiscrets et d'intrus. Comme on ne peut songer à opérer une sélection immédiate, le *Comité* a décidé d'ajourner à huit heures l'ouverture du Congrès, et quiconque alors se présentera sans carte sera repoussé. Quant à la presse - cette fâcheuse - on lui fera savoir avant l'ouverture de l'Exposition si l'on juge bon de l'admettre à dénombrer les coups

Les notes relatives à cet article sont reportées en pages 51 à 53.

de poing qui s'échangeront bientôt.

Dix heures! La bataille s'engage enfin.

Le Comité d'entente a cru devoir énumérer les questions à discuter dans l'ordre suivant:

1- *La lutte des classes et la conquête des pouvoirs publics:*

a- *Dans quelle mesure et conformément au principe de la lutte de classe, base même de l'organisation du parti, celui-ci peut-il participer au pouvoir dans la commune, le département et l'État!*

b- *Voies et moyens pour la conquête du pouvoir: action politique, électorale et révolutionnaire; action économique (grève, grève générale, boycottage, etc...).*

2- *De l'attitude à prendre par le parti socialiste dans les conflits des diverses fractions bourgeoises: lutte contre le militarisme, le cléricalisme, l'antisémitisme, le nationalisme, etc...*

3- *De l'unité socialiste; ses conditions théoriques et pratiques: direction et contrôle par le parti des divers éléments d'action, de propagande et d'organisation.*

Joindy (13) (un *allemaniste* modéré), craignant que les passions soulevées par la première question ne rendent impossible l'unité socialiste, demande que l'unité soit mise sur le tapis la première. «*La logique veut, dit-il, que, réunis en un Congrès d'union socialiste, nous posions d'abord les bases de l'union. Après quoi, nous rechercherons où et comment cette union devra se manifester.*»

L'Eliacin (14) guesdiste, celui qui récite les idées de Guesde, quand il va causer à Lunel de *la Verrerie ouvrière*, conteste la logique de cette argumentation: «*Quoi! on réaliserait dès maintenant l'unité! Mais alors, nous ne pourrions plus exécuter Millerand et Jaurès! Halte là! Nous ne sommes venus ici que pour obtenir les têtes de ces messieurs; il nous les faut et le Congrès discutera d'abord sur la participation d'un socialiste au gouvernement...*». Ou il ne discutera rien, ajoutent les cannes guesdistes dont les tables disent merveille aux échos d'alentour.

Du reste, les pensées intimes commencent à se dessiner: «*Oui, nous sommes partisans de l'unité, dit quelqu'un, de la plus grande somme d'unité possible, mais... seulement entre vrais socialistes*». A vous, Jaurès!

«*Au contraire*, réplique un de ces provinciaux qui, n'apercevant aucune différence entre le révolutionnarisme de Jaurès et celui de Guesde,

préfèrent l'exubérante franchise du premier aux inquiétants et ténébreux calculs du second, *au contraire, nous n'admettons pas, nous n'admettrons jamais que le parti socialiste soit à la remorque d'une personnalité.* (A vous, Guesde!) *Nous voulons l'union à tout prix, et, dans ce but, nous avons établi un projet à bases fédératives; c'est pourquoi nous sommes d'avis que le Congrès discute d'abord sur l'unité.*

Victor Dalle (15), venu tard pour jouer les grands premiers rôles, puisque Joindy et Zévaes (16) ont occupé les deux positions extrêmes, Dalle prend la position intermédiaire, approuve l'argumentation de Joindy tout en la sapant et, avec une sophistication d'écolier, prétend que l'unité est virtuellement hors de cause, puisque les délégués présents ont tous accepté par écrit les trois points du dogme. «*L'unité doctrinaire étant faite, conclut-il, il n'y a plus en question que des broutilles... programme d'action... tactique... fétus... misères... Alors, vaut-il la peine qu'on intervertisse l'ordre établi par le Comité d'entente?*».

Dans une discussion ordinaire, cette opinion - parce que moyenne - rallierait tous les suffrages; mais actuellement il s'agit du gouvernement des hommes, que convoitent à des degrés divers tous les chefs de parti présents. Aussi les opinions sont-elles faites d'avance. L'assemblée, qui le sait, clôt le débat.

Sont en présence: les amendements du *Parti socialiste révolutionnaire* (17) et du *Parti ouvrier français* (18), qui réclament l'ordre de discussion établi par le *Comité d'entente*, et l'amendement Joindy, qui demande l'interversion des articles 1 et 3.

Mais voici que s'élève un nouveau débat: lequel de ces amendements contradictoires sera le premier mis aux voix? Cette question paraît à quelques délégués ahurissante. Les pauvres! ils ne connaissent pas encore toutes les ressources du parlementarisme. Chacun des chefs de file sait que les foules, après les longues et pénibles discussions, adoptent le premier avis soumis à leur approbation. Pourtant ce calcul, qui serait juste en d'autres circonstances, ne peut pas l'être en celle-ci où les délégués sont venus avec des résolutions intangibles, dédaigneuses des arguments inopinés comme Guesde de ses mamelucks.

On scrutine donc. Cette fois, la composition du congrès est évidente. A gauche une meute se dresse sur les tables, poussant des clameurs

féroces, et Jaurès voit s'ériger avec angoisse «*les centaines de mains de ceux qui ont conspiré sa perte*». La droite sent, avec lui, le souffle des défaites prochaines. Une fois encore l'armée guesdiste témoigne de son admirable discipline militaire et Galliffet en féliciterait Chauvin, s'il avait osé venir en cette salle, où d'ailleurs des mains serreraient la sienne, tant les «*révolutionnaires*» qui sont là montrent de respect pour le galon!

Battu sur la priorité, Jaurès va-t-il être encore battu sur «*le fond*», c'est-à-dire sur la proposition Joindy? En attendant qu'un interminable scrutin par mandats fournisse une réponse, le congrès procède à l'examen des articles du règlement que lui a fabriqué le comité d'entente. Enhardie par une première victoire, la gauche va se montrer de plus en plus exigeante, tandis que certains *allemanistes* vont devenir agressifs.

Les premières articles passent sans encombre. La bataille s'engage sur le mode de composition de la commission générale qui sera chargée d'établir, sur chacun des trois points du programme, un projet de résolution. Sera-t-elle élue directement par le congrès sans distinction entre les groupes, ou bien sera-t-elle composée de délégués désignés par chacune des sept organisations représentées, et dans ce dernier cas, les organisations auront-elles chacune un nombre égal de représentants ou un nombre proportionnel à celui des mandats qu'elle possède? Élue par le congrès ou composée d'un nombre égal de représentants par organisation, les *guesdistes* et les *blanquistes* sont perdus, car en face d'eux et contre eux il y a quatre organisations, peut-être même cinq et un nombre de têtes supérieur au leur. Composée, au contraire, au prorata des mandats détenus par chaque groupe, le P.O.F. et le P.S.R. triomphent, Millerand est exécuté, l'unité compromise et prononcée peut-être l'exclusion du parti socialiste de ces «*indépendants*» contre qui tantôt tonnait le doux Lafargue.

La discussion commence. Alors Chauvin se lève, se tourne vers ses soldats et dit: «*Nous votons pour la représentation proportionnelle*». - «*Les guesdistes veulent une nouvelle scission*», crie-t-on de droite. Mais voici que le Midi s'ébranle. Le délégué de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône déclare que, si l'on décide la représentation proportionnelle, il y aura lieu de rechercher la valeur de certains mandats. Assurément cet homme si perspicace doit avoir eu des relations avec le P.O.F. Mais l'épineuse

question qu'il pose soulève la fureur de la gauche. Avec un sens admirable de l'actualité, le P.O.F. scande sur l'air des *Lampions* cette apostrophe: «*Un bouchon! un bouchon!*». Alors Lévy (19), allemaniste indiscipliné et rageur, escalade la tribune et, dédaignant tous ménagements, clame dans le bruit: «*Il y a ici une organisation qui a des quantités de mandats; il nous serait facile d'en contester...*». A ces mots, la tempête redouble, les cannes guesdistes font rage sur les tables qui n'en peuvent mais des clefs se rapprochent des lèvres et l'on entend des bruits stridents qui ressemblent à des coups de sifflets. Impassible, Lévy brave la tourmente, puis reprend: «*Je demande au P.O.F. quelque abnégation...*». De l'abnégation! Ah! le naïf? Mais le P.O.F. n'a recueilli des centaines de mandats que pour s'assurer la victoire. De l'abnégation? Chauvin s'esclaffe, Fouilland (20) se tord et Lafargue pense que Lévy est bien jeune!

Cependant il est près de minuit. Votera-t-on ce soir? Sembat propose de renvoyer à demain cette importante opération. Il paraît que les *guesdistes* comptent pour demain sur l'arrivée de nouveaux mandats, car à la proposition Sembat, Chauvin, se tournant vers ses compagnons, crie: «*Oui! oui!*» Le Congrès accepte.

Les surprises seraient-elles terminées? Non, madame Sorgue, qui n'a point pardonné à la *Petite République* le désaveu de l'exode du Doubs et au ministère les ordres de rigueur donnés à l'administrateur du Haut-Rhin, madame Sorgue est à la tribune. Elle a lu les journaux du soir et appris qu'une rencontre sanglante s'est produite, à Nantes, entre la troupe et les ouvrières grévistes de la manufacture des tabacs. Militaires et policiers ont brutalisé et même frappé de leurs armes les grévistes. Le congrès permettra-t-il qu'un tel crime, commis par le ministère Millerand-Galliffet, reste impuni? Non, dit madame Sorgue, il votera l'ordre du jour de flétrissure que voici et fera justice des misérables... Cette fois le danger est grand pour Jaurès, car sauf quelques Viviani (21), tous les délégués - la fureur unanime l'atteste - sont prêts à sacrifier le ministère qui a failli renouveler le crime social de Fourmies... Mais les journaux du soir ont-ils apporté fidèlement les choses?

Jaurès s'avance et dit: «*Il serait indigne du congrès, citoyens, de se prononcer à la légère sur la proposition qui vient d'être lue. Il y a ici des délégués nantais qui sont en communication télégraphique avec les grévistes; sachons d'eux*

la vérité d'abord... Vous avez décidé d'examiner attentivement la question de la participation socialiste au gouvernement. Si vous votez maintenant la proposition Sorgue; si par un vote de surprise...». Il n'en peut dire davantage. Les guesdistes, qui, si les faits allégués par madame Sorgue sont exacts, ont le beau rôle, mais qui ne peuvent arriver à le jouer dignement - tant ils ont l'habitude des moyens perfides! - voient dans la demande de Jaurès, une diversion fâcheuse attendant de l'étouffer. Le bruit qu'ils font devient tel que Jaurès renonce à se faire entendre. Les guesdistes auront-ils la victoire? Non, car un premier délégué nantais dément les renseignements

publiés ce soir par deux ignobles journaux patriotes. Acteur dans la manifestation qu'ont faite les grévistes de Nantes, il affirme qu'il n'y a pas eu entre celles-ci et la force publique l'échange de violences qu'on prétend. Cette première déclaration ébranle déjà le congrès. Alors paraît Brunellière (22), conseiller municipal de Nantes, qui lui, fauche définitivement l'espoir des guesdistes en déclarant que *«depuis la veille, et grâce au citoyen Millerand, les grévistes de Nantes ont satisfaction»*. Voilà Jaurès provisoirement sauvé. La droite le comprend, lève le siège et va, *per amica silentia lunae* (23), fourbir pour le lendemain de nouvelles armes.

DEUXIÈME JOURNÉE:

La séance de la première journée avait été présidée par le maire de Lille, Delory (24), du P.O.F. C'est dire que le sort de la presse n'avait pas été réglé et que seuls quelques privilégiés avaient pu, grâce à une opportune délégation, assister aux débats. Aujourd'hui, c'est Marcel Sembat qui préside, et, ferme autant que loyal, son premier acte de président est pour rappeler que les journalistes attendent au dehors, en battant la semelle, qu'on leur fasse savoir si le congrès les admet ou les repousse.

Les guesdistes entrent en fureur. L'un d'eux paraît à la tribune et, lourdement agressif, s'en prend même aux journalistes délégués: *«Des délégués au congrès, dit-il, en communiquant aux journaux ce qui s'est passé hier ont violé les décisions prises par les congrès d'une des organisations ici présentes, la seule peut-être qui ait tenu des congrès»*. Aussitôt la droite pousse une clameur formidable, Sembat apostrophe vertement le quidam: *«Si un orateur se permet des paroles blessantes pour une fraction quelconque du congrès, je lui retirerai aussitôt la parole»*. Le maladroit s'excuse et regagne honteusement sa place. Mais ses acolytes tiennent bon. On lit d'eux une proposition, longue comme un jour sans pain, dont nous percevons ces lambeaux: *«... Considérant que le congrès a pour but de faire l'unité... que la publicité aurait pour effet d'introduire la presse bourgeoise dans nos divergences pour les aggraver, en même temps qu'elle pèserait sur la liberté de parole des délégués... la peur de fournir des armes aux délégués du dehors; ... considérant enfin que les divisions qui viendraient à se produire auraient plus de chances*

de s'effacer si elles n'étaient pas sorties de la famille socialiste... nous demandons que la presse ne soit pas admise».

Le Comité d'entente, lui, est pour l'admission de la presse, et c'est son avis que Sembat soumet d'abord à la délibération du Congrès. Cette fois, les guesdistes restent seuls, (les blanquistes votant avec la droite pour l'admission, une majorité libérale formidable se manifeste, et en cinq minutes les journalistes - qui d'ailleurs étaient tous dans la salle depuis l'ouverture - occupent les places qui leur avaient été réservées sur l'estrade.

Le Congrès continue le débat sur la composition de la Commission générale. Paul Fribourg (25), un allemaniste frotté d'anarchisme, s'inquiète peu que la Commission compte des majorités et des minorités, pourvu que celles-ci puissent se manifester officiellement devant le congrès. Le guesdiste Devernet (26) prend violemment à partie le délégué de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, qui, la veille, *«a semblé dire que la Fédération du Nord était venue au Congrès avec des mandats fictifs. Si l'on veut entrer dans cette voie, déclare-t-il, je dirai, moi, qu'il y a ici au moins trois délégués dont les mandats sont contestables»*. Il n'y a décidément que les adhérents actuels ou anciens du P.O.F. pour se traiter ainsi de faussaires. Enfin, Devernet, qui a toute la morgue et toute la jactance de son parti, termine ainsi: *«Il peut paraître séduisant d'accorder à toutes les organisations une représentation égale; mais est-il possible qu'une fédération aussi puissante que celle du Nord soit mise au même rang qu'une confédération de groupes qui peut-être ne comptent que quelques*

hommes? Ce qui n'est pas fictif, c'est notre maire, le citoyen Delory, c'est notre municipalité, ce sont nos quatre-vingt-quinze mille socialistes...».

Un guesdiste: «Cent mille!»

Cette fois la plaisanterie est si forte qu'elle est accueillie par un éclat de rire général, quelques guesdistes, même, la trouvent risquée. Le député Walter (P.S.R.) (27), Constant (28) (P.O.F.) opinent dans le même sens que Devernet. Joindy clôt la théorie des orateurs en demandant, au nom du Comité d'entente, la représentation égale et la formation dans la Commission d'une majorité et d'une minorité par l'envoi de délégués ayant pris part au débat.

On va voter. Mais Jaurès, qui, dans la crainte d'un échec, subira jusqu'à la fin du Congrès le chantage de la gauche, Jaurès fait la proposition nouvelle de graduer le nombre des représentants de chaque organisation proportionnellement à des quantités déterminées de mandats. C'est la conséquence d'habitudes parlementaires chez cet homme dont la sincérité semble pourtant inconciliable avec de pareilles pratiques.

La priorité étant demandée pour l'amendement Walter qui stipule la désignation des délégués par les organisations elles-mêmes, le vote a lieu par tête. Une première épreuve étant déclarée douteuse, l'opération recommence et cette fois la majorité est acquise à l'amendement. Mais *guesdistes* et *blanquistes* craignent que, si le vote sur le fond est fait aussi par tête, l'amendement ne soit repoussé. Alléguant donc que l'amendement pose une question de principe, ils demandent le vote par mandats et Sembat acquiesce. Alors Viviani proteste. Il estime, lui, que le mode de votation sur la priorité exige le même mode sur le fond; et il démontre, ce politicien, que la question de priorité est chose plus importante que ne le pense le médiocre parlementaire Sembat, puisqu'elle permet, en effet de préjuger le vote sur le fond. La discussion s'éternise. N'y a-t-il donc pas là quelque plaisant pour demander qu'on vote sur le point de savoir comment on votera? Non. Sembat, qui sent probablement le ridicule de ce débat, suspend la séance. Le vote aura lieu ce soir. D'ici là l'entente se sera faite.

En attendant qu'un vote résolve la question de la commission, Jaurès a la parole sur la ... **PARTICIPATION D'UN SOCIALISTE AU GOUVERNEMENT BOURGEOIS.**

«J'ai lu, dit-il, la brochure récemment publiée par Lafargue (29). Parlant de l'accession de

Millerand au ministère, il n'hésite pas à écrire: "Le fait est considérable; il a eu un grand retentissement qui ira se prolongeant et se répercutant dans les masses profondes du populaire de France et des autres pays. Les socialistes, qu'on a dépeints comme des partageux, des gens de sac et de corde, des sans-patrie, des imbéciles, qu'on a emprisonnés pour avoir prêché le meurtre et le vol, on les appelle pour sauver la République; c'est l'un d'eux que l'organisateur du grand patronat choisit pour défendre l'ordre bourgeois. Quel éclair illuminant un nouvel horizon à la pensée populaire! Le terroriste russe, au fond de son cachot de Sibérie, en apprenant cette nouvelle, dira: "Il y a quelque chose de changé dans le monde...". Et plus loin: "Quand éclata le dix-huit mars, j'étais en province et je fus témoin de la stupeur qu'il produisit même parmi les hommes les plus avancés, qui maudissaient Thiers (30), et les Favre (31) et les Ferry (32) de la Défense nationale; ils se demandaient avec inquiétude: "Qui sont Varlin (33), Tridon (34), Malon (35), Frankel (36)? D'où viennent ces hommes nouveaux, ces inconnus? Sont-ils capables de gouverner et d'administrer la France?". Vienne une autre commotion jetant à bas les gouvernants bourgeois et portant au pouvoir les socialistes, et jusque dans les plus petits villages, on sera convaincu que le parti socialiste peut prendre la direction des affaires sociales. Cette confiance, c'est le succès de la prochaine révolution...". Je demande donc, continue Jaurès, à ceux de nos camarades qui se réclament plus particulièrement de l'idée révolutionnaire, comment ils pourraient nier et écarter systématiquement la participation d'un élu au pouvoir bourgeois, qui, d'après eux, sert la cause de la révolution sociale prochaine.

Mais nous n'avons pas seulement l'opinion individuelle du citoyen Lafargue. Le Congrès tenu par le Parti ouvrier français à Épernay a laissé lui-même à son Conseil national le soin de savoir si, à l'occasion et suivant les circonstances, d'autres positions que celles qui relèvent directement du corps électoral ne pouvaient être occupées. C'était, non pas cadenasser la porte du ministère, mais l'ouvrir, et ce que vous avez permis à votre Conseil national, je le demande pour le Congrès tout entier.

L'objection fondamentale est celle-ci: la lutte de classe interdit-elle à un élu socialiste, délégué et désigné par son parti, d'aller défendre dans un ministère bourgeois les intérêts du prolétariat?

La lutte de classe, si je la comprends bien, et j'ai essayé, surtout depuis ces polémiques ardentes, d'en mieux pénétrer le sens, signifie deux choses: d'abord qu'il y a entre la classe capitaliste et bourgeoise possédante et la classe prolétarienne non possédante un antagonisme profond, irréductible, qui résulte du monopole de la propriété aux mains des capitalistes; il est donc impossible d'attendre la transformation de l'ordre social et de la grande propriété du bon vouloir de la classe qui détient les moyens de production. La conclusion est que le prolétariat doit s'organiser en un parti distinct de classe et se préparer à acquérir le pouvoir par la transformation de la propriété. Eh bien! citoyens, la présence d'un élu socialiste dans un ministère bourgeois a-t-elle pour conséquence d'affaiblir ou de tortiller l'action du prolétariat? C'est là une simple question de fait. Et je dis qu'il y a des cas où il est impossible que le parti socialiste ne délègue pas un des siens au pouvoir bourgeois, je dis qu'il y a des cas où il ne peut pas se dérober à cette nécessité, et que la force même des choses nous imposera à certaines heures décisives ces responsabilités.

Ah! je sais bien qu'il est plus commode de se borner à affirmer en formules générales les doctrines essentielles de notre parti que d'accepter les responsabilités qu'entraîne la gérance de l'ordre social. Mais est-ce que déjà nos militants n'assument pas des responsabilités souvent lourdes lorsqu'ils entrent en possession des pouvoirs publics dont vous ne songez pas à leur interdire l'accès? Est-ce que ce n'est pas une responsabilité que d'avoir au Parlement des élus obligés souvent par les nécessités de la tactique parlementaire d'émettre des votes qui ne sont pas toujours en harmonie visible et sensible avec leurs déclarations générales? Et qu'est-ce qu'un maire élu par le suffrage universel? N'est-ce pas aussi un délégué de la puissance centrale, obligé parfois, sous peine de déchéance de son mandat, de protéger les fonctionnaires de l'ordre bourgeois? Nous avons vu le Conseil municipal de Lille obligé, pour prévenir un conflit entre les nationalistes et les ouvriers, de mobiliser la force armée. Et qui donc songe à le lui reprocher?» (Bruit).

A mesure que notre parti grandit, à mesure qu'il devient une force avec laquelle toutes les forces doivent compter, il est inévitable que cette force agisse sur les forces qui l'entourent et parfois se combine avec elles.

Est-ce qu'il est possible, en présence du nombre

et de l'organisation des réactionnaires, que notre parti se désintéresse des périls de la République menacée? Nous avons toujours dit que pour préparer la justice sociale, pour devenir les maîtres dans les usines, les ateliers, dans les grandes exploitations, les travailleurs doivent commencer par être les maîtres dans la cité. Si le prolétariat qui est une force se désintéressait... (Bruit) il aurait travaillé contre lui-même, contre la révolution. De même qu'on a dû renoncer à l'hypothèse fautive de la loi d'airain des salaires (37), de même il faudra renoncer à la loi d'airain gouvernementale; car ce n'est pas seulement du dehors qu'on pourra combattre la société, c'est aussi du dedans, en s'installant au cœur même de la citadelle capitaliste.

Il y a des camarades qui, enivrés, fascinés par la sublimité de l'espérance socialiste, s'imaginent que la vieille cité capitaliste va tomber tout à coup. J'ai entendu dire à Guesde il y a trois ou quatre ans, lorsque nous inaugurons la mairie d'Ivry: "J'espère que l'heure viendra où tous les socialistes pourront participer au même fait"; je lui ai entendu dire, avec cette ferveur qui a remué les masses: "Aujourd'hui nous inaugurons au nom du parti socialiste cette mairie; en 1900, c'est le parti socialiste victorieux qui inaugurerait l'Exposition universelle". Eh bien! si vous pensez qu'on peut annoncer à une date certaine et prochaine la chute de la vieille cité capitaliste, si vous croyez que, comme par miracle, va se déchirer le rideau qui nous cache le monde socialiste futur, ah! oui, gardons-nous de pactiser avec l'ordre social, gardons-nous de nous mêler au mouvement de la société d'aujourd'hui; nous devons nous recueillir, renfermer le prolétariat dans sa propre espérance, le dresser pour l'action décisive. Mais si vous ne pouvez pas, si nul ne peut assigner avec certitude une date à la chute du système capitaliste, alors il faut, non seulement être prêt à l'action révolutionnaire, mais aussi pénétrer chaque jour dans la société bourgeoise par des réformes.

Donc, ces réformes, il faudra que, même dans la société d'aujourd'hui, le parti socialiste et le prolétariat les préparent; il faudra qu'ils organisent une propagande méthodique. Mais lorsque, par cette propagande et cette organisation, le prolétariat aura obligé le parti de la bourgeoisie à accepter, comme en Angleterre, une réglementation des heures de travail, par exemple, par qui, au nom de qui cette réforme

conquise par le parti socialiste, imposée par le prolétariat, par qui, au nom de qui voulez-vous qu'elle soit appliquée? Vous en laisserez donc le bénéfice au parti bourgeois? Mais c'est vous alors qui faites le jeu de la bourgeoisie. (Très bien! Bruit.)

Je dis qu'il faut que ce soit le parti socialiste qui donne corps aux réformes préparées et imposées par lui, et que le délégué socialiste au ministère y mette comme le sceau du parti pour apprendre au monde que ces réformes sont la propriété du prolétariat lui-même.

Des socialistes voudraient qu'il y ait deux partis: d'un côté, les socialistes, si l'on consent à les appeler de ce nom, les socialistes réformistes ou les réformistes tout court. Ceux-là seraient chargés à leurs risques et périls de faire passer dans les lois actuelles, par leur participation au gouvernement bourgeois, les réformes déjà prêtes; ils seraient chargés de la vulgaire besogne des réalisations quotidiennes et des réformes pratiques. Il y aurait d'un autre côté les socialistes révolutionnaires, qui planeraient du haut de la doctrine.

Eh bien! citoyens, ce serait mutiler le socialisme. Vous n'avez pas le droit de dire que notre parti est incapable aujourd'hui d'accomplir des réformes. Comment, c'est vous qui parlez toujours de la faillite du parti bourgeois... (Interruptions). Zévaès parlait il y a quelques jours et vigoureusement des faillis de gauche et des faillis de droite... (Bruit) Il fut un temps où l'on disait aux travailleurs: "N'entrez pas dans les syndicats, vous y désapprendriez la majesté de l'idée socialiste; n'entrez pas dans les coopératives, vous vous y imprégneriez de l'esprit bourgeois; n'entrez pas même dans les parlements où tout est corruption". Et il a fallu que nous fissions, nous, lentement, obstinément, pénétrer le socialisme dans les syndicats et les coopératives. C'est cette tâche que le parti socialiste tout entier doit accomplir. Et je dis que c'est cette politique agissante qui sera la politique de demain. La force des choses vous y conduira et c'est sur elle, aussi bien que sur l'esprit de conciliation et de concorde de tous les socialistes, que nous comptons pour établir l'union, l'entente cordiale.

Je n'ai plus qu'un mot à dire: c'est que, s'il y avait péril de tentation ou d'ambition personnelle dans l'entrée d'un socialiste au ministère, notre proposition le fait évanouir. Nul ne pourra accepter un mandat ministériel que par ordre et

sous le contrôle du parti. C'est au parti qu'il rendra compte de ses actes et je suis sûr que la bourgeoisie, aux heures de crise, sera obligée d'accepter les conditions que vous mettrez à l'appui de la classe ouvrière organisée».

Après ce discours, haché par les interruptions de gauche et par les interruptions de droite, Jaurès dépose sa proposition, ainsi conçue:

«Le congrès déclare que le prolétariat doit s'appliquer surtout à conquérir dans les communes, les départements et l'État, la part des pouvoirs publics qui relève directement de l'élection. Il met en garde la classe ouvrière contre les illusions que pourrait faire naître la participation d'un socialiste dans un ministère bourgeois, cette action partielle étant forcément limitée et dominée par les lois générales du système capitaliste.

Le congrès reconnaît qu'il est des cas où la participation d'un socialiste au pouvoir bourgeois peut être favorablement examinée. Soit lorsqu'une crise grave menace les libertés politiques qui sont la seule condition essentielle du mouvement prolétarien et que le concours du prolétariat est nécessaire pour les défendre; soit lorsque la propagande et l'action politique peuvent mener à bien une importante réforme, comme la journée de huit heures pour tous les travailleurs ou encore la substitution des milices populaires aux armées de caserne.

Le congrès reconnaît qu'il peut y avoir intérêt pour le parti à donner sa marque et sa signature afin de faire sienne la réforme préparée et imposée par lui.

Le congrès déclare, en outre, que, pour que cette participation d'un socialiste au pouvoir bourgeois garde un caractère de classe et se rattache à l'action générale du prolétariat, il faut que l'élu socialiste ne prenne part au pouvoir qu'avec l'assentiment formel du parti et pour une cause et dans des conditions déterminées par le parti.

Il faut, en outre, que le délégué au ministère rende compte personnellement de son mandat devant le congrès général du parti».

Ebers (38) (membre du P.S.R. et de la Fédération des Bourses du travail) soutient la thèse contraire. *«Les révolutionnaires considèrent que le parti socialiste doit être le parti des miséreux, non celui des bourgeois. S'il est devenu fort, c'est parce qu'il n'a jusqu'ici jamais voulu faire de concessions à la classe bourgeoise, jamais pactisé avec les gouvernants. On demande quelles sont les responsabilités qui incombent à un socialiste*

entré dans un ministère bourgeois? C'est qu'ayant accepté de participer à une combinaison capitaliste, il ne combat plus le régime, il le solidifie. Oui, sa responsabilité est lourde, car il gouverne tandis que des milliers d'hommes meurent de faim, ou se révoltent contre la discipline militaire ou souffrent dans les bagnes capitalistes; il gouverne quand ses collègues font marcher de malheureux soldats contre leurs compagnons de servitude. Nous voulons, nous, que ce soit le peuple qui se gouverne lui-même, comme sous la Commune».

Albert Richard (39) (P.O.S.R.) défend habilement la tactique préconisée par Jaurès. *«Beaucoup de socialistes, dit-il, croient que l'action politique, c'est-à-dire la conquête des pouvoirs publics, est le seul moyen d'affranchir le prolétariat. Il nous semble à nous différemment. Tout parti qui n'aspire qu'à gouverner doit avoir cette conception, puisqu'il ne vise qu'à conquérir des privilèges; mais le nôtre doit la répudier».* Albert Richard fait donc le procès de l'action politique, de valeur relative et conditionnelle, et place à côté d'elle l'action économique. *«Nous oublions trop, dit-il, qu'il y a des syndicats dont l'action s'affirme par des grèves. Au lieu de comprimer cette agitation, favorisons-la, aidons-la à submerger la société capitaliste».*

C'est le tour de Guesde; mais Guesde, qui connaît l'avantage de parler le dernier, demande qu'on lui permette de retarder son apparition à la tribune et cède son tour à Devernet. Alors Sembat nous apprend que cet échange est le second, Devernet ayant déjà cédé son tour à Guesde. Ces chassés-croisés soulèvent de tels murmures que Sembat détermine Devernet à renoncer définitivement à prendre la parole.

Fabérot (40) (P.O.S.R.) expose que, si le prolétariat organisé est absent de ce congrès, c'est parce qu'il a pris en dégoût les politiciens. Pendant longtemps il appela à lui les agitateurs et les théoriciens du socialisme, leur demandant l'éducation qui lui manquait, et ils se détournèrent de lui; aujourd'hui il n'est plus avec nous parce qu'il a percé à jour les ambitieux.

Vaillant (P.S.R.): *«La question que nous avons à examiner aujourd'hui n'est pas seulement une question de tactique; elle est essentiellement une question de principe. Il y a quelques années, la question de l'entrée d'un socialiste dans le gouvernement n'aurait pas pu se poser; mais depuis que le socialisme a été envahi par le radicalisme...».*

A droite. *«Allard (41) a été élu comme radical».* Cette interruption soulève pendant quelques minutes un violent tumulte. Le calme revenu, Vaillant poursuit:

Vaillant: *«... il y eut jadis un certain nombre d'hommes qui, animés de l'esprit révolutionnaire, créèrent la notion d'une politique ouvrière, d'une lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste - et ainsi se forma le parti socialiste. Va-t-on aujourd'hui renoncer à cette méthode? Des hommes qui se sont introduits dans le parti socialiste pourront-ils entraîner la classe ouvrière dans des voies où elle a tout à perdre? Il n'est pas possible qu'un homme, si bien intentionné soit-il, entre dans un ministère sans être obligé de renier son programme, de repousser, par exemple, la suppression du budget des cultes ou d'armer des soldats contre les grévistes. Ces choses, ne venons-nous pas de les voir? Or, si le parti socialiste passait outre, il cesserait d'être un parti d'opposition pour devenir un parti de transactions, puis tomber en dissolution. Le citoyen Jaurès s'inquiète de savoir comment on fera pour garder au parti socialiste le bénéfice des réformes accomplies. Mais est-ce que, même faites par la bourgeoisie, ces réformes n'auront pas été imposées par la propagande socialiste?».*

Vaillant conclut donc: *«Dans une période révolutionnaire le premier devoir du parti est de s'emparer du pouvoir politique et de réaliser dans la mesure possible et pour son émancipation la dictature impersonnelle de la classe ouvrière. Sous le régime capitaliste, le parti ne peut demeurer fidèle à la politique et à la doctrine socialiste révolutionnaire et au principe de la lutte de classe, qu'en étant et restant un parti d'opposition aux partis bourgeois, au pouvoir central, au gouvernement de la bourgeoisie: un parti de révolution. Les élus, citoyens délégués par le parti dans les conseils municipaux et au Parlement pour cette politique d'opposition et de révolution socialiste et ouvrière peuvent accepter toutes fonctions électives. Aucun membre du parti ne peut, sans en être considéré comme exclu de fait, accepter un poste ministériel, une participation quelconque au gouvernement central du capitalisme bourgeois. Tous les moyens de propagande et d'action doivent être employés par le parti socialiste: action économique, action électorale et révolutionnaire, grèves, grève générale, boycottage, etc...».*

Avec Carnaud (42), député marseillais, passé du P.O.F. à la Confédération des indépendants, le

tapage va de nouveau se déchaîner. Fort habile, du reste, cet ancien instituteur! «*La proposition Vaillant, dit-il, qui interdit sans appel la participation d'un socialiste au gouvernement est trop absolue. S'il était prouvé qu'à un moment quelconque les pouvoirs bourgeois sont trop faibles pour résister à la réaction et défendre la République, est-ce que le prolétariat organisé en parti de classe n'aurait pas pour devoir d'examiner la nécessité de prendre le gouvernail? Une proposition, par contre, qui revendiquerait pour le parti socialiste le droit de participer à tout propos au gouvernement, serait tout aussi dangereuse. Ce qu'il faut adopter, c'est la résolution du parti ouvrier français...*».

A ces mots, les guesdistes se lèvent comme un seul homme. «*Non! non!*» crient Guesde et Lafargue; «*Démission! démission!*» chantent les autres; et pendant un instant il semble que les haines, endormies depuis quelques heures, vont se réveiller. Mais ce n'est qu'une alerte. L'impassibilité de Carnaud désarme ceux qu'il a abandonnés. Et il peut reprendre son discours. «*Ce qu'il faut, c'est décider, conformément à la résolution du congrès d'Épernay, qu'on examinera, le cas échéant s'il ne serait pas utile d'admettre l'accession d'un socialiste au gouvernement, sans aller jusqu'à dire avec Liebknecht que la tactique socialiste doit changer toutes les vingt-quatre heures, il est certain qu'elle doit se modifier fréquemment, et il est du devoir d'un socialiste, soucieux de l'intérêt même de son parti, de ne pas se renfermer dans son orgueil s'il lui est démontré qu'en changeant la tactique d'hier, il recueillera un avantage. La proposition Jaurès est acceptable... (Bruit.) pour les socialistes les plus scrupuleux, puisqu'elle ne donne le droit à un socialiste d'entrer dans le gouvernement que dans des cas déterminés, exceptionnels, prévus par le parti...*».

Une voix: «*Et la pente?»*.

C'est, en effet, ce que semblent oublier quelques bons révolutionnaires, comme Labusquière (43) et Colly (44), entrés dans les rangs des réformistes purs. Jaurès l'a pourtant dit tout à l'heure: la politique des réformes sera la politique de demain; la force même des choses y poussera les socialistes, enivrés par l'espoir de pouvoir traduire tout de suite en actes une partie de leurs théories. Carnaud continue: «*Si la question a pris le caractère irritant que nous lui voyons, c'est que le socialiste entré dans le gouvernement est le premier. Mais si le Conseil national du parti*

ouvrier français a obtenu le droit - peut-être excessif - de juger pour ses élus, pourquoi les indépendants n'auraient-ils pas seuls qualité pour juger un des leurs? Vaillant se plaint que les radicaux soient venus au parti socialiste; mais n'est-ce pas la conséquence même de ses conseils? Il nous a dit: "Allez partout faire de la propagande"; nous l'avons fait, faut-il s'étonner que les radicaux soient venus à nous? Ce que nous devons refuser à ces gens, ce sont des concessions de doctrine; mais des concessions de tactique, nous leur en devrions, si c'était nécessaire. Pourtant ils ne nous demandent même pas cela, puisque ce qu'ils veulent, c'est l'intérêt du parti socialiste, appelé, à mesure que la bourgeoisie s'abandonne, à prendre la direction de la chose publique. Pénétrons donc dans la classe bourgeoise, sans nous laisser absorber par elle, et unissons-nous pour la briser».

Guyot (45) (blanquiste) adresse à son tour, à Jaurès toutes les critiques que les anarchistes ne cessent de faire depuis vingt ans aux guesdistes et aux blanquistes. Mais voici Lafargue et sa grossièreté naturelle nous présage des scènes de violence. Le bruit court, du reste, que Guesde et Zévaès l'ont envoyé à la tribune pour prodiguer aux indépendants et surtout à Jaurès, les injures que la prudence leur interdit à eux-mêmes.

Paul Lafargue: «*Le cas Millerand a été spontané. Peut-être l'aurions-nous laissé passer si des hommes, en dehors du Parlement, n'avaient voulu en faire le point de départ d'une méthode nouvelle. On nous a dit tout à l'heure que notre propagande avait rallié des "radicaux"... Oui, parce qu'ils ont senti dans le socialisme une force, et que, cette force, ils veulent l'exploiter... Ah! l'on ne serait certes pas venu à nous quand nous n'étions qu'une centaine... Aussi l'on nous appelle des encroûtés, des mystiques...*».

Jaurès: «*Nous n'avons jamais dit cela*».

Lafargue: «*D'ailleurs toute la méthode se renouvelle. Nous ne sommes pas seulement en présence d'une nouvelle tactique ministérielle, nous sommes aussi en présence de la coopération, cette farce que les bourgeois seuls préconisaient jadis - contre nous - et qu'aujourd'hui on veut faire avaler aux socialistes*».

Ce que fait Waldeck, c'est ce que fit la bourgeoisie de 1848 en appelant au gouvernement provisoire Louis Blanc (46) et Albert (47) pour endormir le socialisme et préparer les journées de juin. (Bruit à droite.) Sans doute, la situation est aujourd'hui un peu différente (Ah! ah! à

droite); *on fait appel au concours des socialistes parce que la bourgeoisie est sans force contre les césariens et qu'elle n'ose même pas leur mettre la main au collet. Oui, j'ai salué l'avènement de Millerand au ministère comme le témoignage de la puissance socialiste; mais est-ce que le ministère socialiste ne porte pas la responsabilité de toutes les fautes que commet son gouvernement? N'a-t-il pas sa part de complicité dans le maintien de l'ambassadeur auprès du pape? Des socialistes indépendants sont allés dans le Nord proclamer qu'on avait trop souvent crié: A bas le capital! et qu'il fallait crier maintenant: A bas le cléricalisme! Or, ce sont ceux-là mêmes qui soutiennent le ministre qui participe au vote du budget des cultes (interruptions, tumulte à droite.)*

Mais ce détour de la lutte anticapitaliste vers la lutte anticléricale n'est pas la seule conséquence du danger produit par l'entrée d'un socialiste dans le gouvernement; on a vu dans des grèves la force armée brutaliser les grévistes, et quand, hier, nous avons voulu demander compte de cet acte, le citoyen Jaurès s'est levé pour empêcher».

Cette fois, les clameurs éclatent plus violentes que jamais. Pendant quelques minutes, la droite crie: «A Bordeaux! à Bordeaux!» par allusion au pacte conclu il y a quelques années entre les légitimistes et les collectivistes de cette ville; la gauche réplique par le cri: «Galliffet! Galliffet!» (48). Des délégués déclarent qu'ils ne laisseront plus parler Lafargue; à quoi des guesdistes

répondent que personne ne parlera plus.

Cependant le tapage s'apaise par sa violence même et Lafargue, qui a terminé sa besogne, conclut:

«J'ai admiré Jaurès qui, pouvant devenir ministre, est venu de la classe bourgeoise apporter au socialisme son merveilleux talent, sa force révolutionnaire et son activité. Je suis d'autant plus attristé de ce qui arrive, car il est condamné par la situation dans laquelle s'est mis le citoyen Millerand...».

Ces mots soulèvent de nouveau les colères. La droite crie: «Vive Jaurès! Vive Jaurès!».

La gauche: «Galliffet! Galliffet!».

De droite et de gauche, les délégués s'avancent les uns contre les autres; les poings se lèvent, les bouches profèrent des injures; au fond de la salle on se bat. Une diversion seule peut mettre fin à cette scène. Le bureau annonce qu'il va faire procéder au vote pour la nomination de la Commission générale et que, par 5 voix contre 3, il est d'avis que, le vote par mandat n'ayant pas été demandé par le dixième des mandats représentés, on adopte le vote par tête.

«Non! non!» crient les guesdistes; et soudain des émissaires parcourent leurs rangs jetant sans doute un mot d'ordre, car voici qu'ils poussent tous ensemble le cri: «Votera pas! Votera pas!».

C'est là une habile manœuvre et qui doit réussir. En effet, au bout d'une demi-heure, le bureau annonce que le scrutin, n'ayant réuni que 316 suffrages, sera recommencé demain.

TROISIÈME JOURNÉE:

Tandis que Groussier (49), élu président, hisse jusqu'au bureau sa barbe de fleuve, Sembat annonce que, l'accord s'étant fait entre Walter et Jaurès quant à la composition de la Commission, le Congrès est saisi de la proposition transactionnelle suivante:

«Chaque organisation sera représentée dans la Commission par un minimum de trois délégués; chacune aura droit, en outre, à un délégué supplémentaire par cinquante mandats».

Quelques délégués de droite se demandent quelle différence il y a, en fait, entre cette proposition et celle faite la veille par Walter. De leur côté, les guesdistes triomphent. Ils triomphent même trop et leur audace ne connaît plus de

bornes. Un Rolland (50) quelconque ne demande-t-il pas en leur nom que, «chaque fois que le vote par mandat sera réclamé par une organisation, il soit mis aux voix... et adopté?»

Moreau (51), secrétaire du *Syndicat des Omnibus de Paris*, qui joue le rôle de la mouche du coche et se permet parfois de parler au nom des syndicats absents du Congrès, Moreau proteste contre la proposition Walter-Jaurès. Les guesdistes tentent de couvrir sa voix; mais l'organe sonore dont l'a doué dame Nature domine le tumulte. «On comprend, dit-il, le vote par mandats pour les questions inscrites à l'ordre du jour, parce que les détenteurs de ces mandats ont pu avant le Congrès prendre les instructions de ceux qui

les déléguaient; mais il n'en est pas de même pour les questions nées, comme celle-ci, au cours du Congrès. Les mandats indirects ne sont pas la représentation des groupes».

A gauche: *«Nous protestons. Il n'y a pas ici de mandats indirects».*

Comme cette discussion peut devenir dangereuse pour eux, les guesdistes prennent le parti de l'obstruction. Le radical-socialiste André Lefèvre (52) veut parler. A gauche on crie: il ne parlera pas! La clôture! Lefèvre tente de laisser passer l'orage; mais, Groussier menaçant de quitter la présidence, il se décide à abandonner la place! Mais ô surprise! voici qu'à son tour un guesdiste paraît à la tribune. Parlera-t-il? non. Au milieu de la cohue, Chauvin se glisse jusqu'au pied de l'estrade et fait signe à son acolyte de déguerpir... Enfin, Groussier peut mettre aux voix la proposition Walter-Jaurès, qui est adoptée à l'unanimité, et le Congrès reprend la discussion, l'interminable discussion sur la participation d'un socialiste au gouvernement.

Zévaès, qui raisonne presque aussi *«scientifiquement»* que Lafargue, conteste que l'entrée d'un socialiste dans le gouvernement soit la conséquence de la prise de possession des municipalités et du parlement, c'est-à-dire la théorie de la conquête des pouvoirs publics. *«Il ne peut y avoir, dit-il, aucune assimilation entre les hommes élus directement par le prolétariat et ceux qui ne peuvent être choisis que par le représentant de la classe bourgeoise: le Président de la République. Nous sommes résolus à combattre aussi bien les radicaux de l'extrême gauche que ceux de l'extrême droite, car un ministre socialiste lui-même... je veux dire: un socialiste devenu ministre, n'arrive au pouvoir que pour couvrir les infamies du gouvernement, donner sa sanction, par exemple, à des poursuites comme celles qui ont été décidées contre Urbain Gohier (53)».*

Carnaud: *«Alors, pourquoi Zévaès a-t-il voté pour le ministère?».*

Ce coup droit a interloqué Zévaès, car, au lieu de répondre du tac au tac, il dit: *«Je suis interrompu par quelqu'un qui, du Parti ouvrier français, est passé aux Indépendants».*

La gauche applaudit et crie: *Démission! démission!* Carnaud escalade la tribune. Zévaès, qui manque décidément d'assurance, s'explique: *«Je me suis borné à constater que Carnaud, autrefois représentant de groupes du Parti ouvrier français, représente ici des groupes de socialistes indépendants».*

Carnaud: *«Je représente la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône».*

Un guesdiste: *«Des Bouches-qui-mentent».*

Zévaès: *«La preuve qu'un ministre ne peut pas exercer dans le gouvernement l'opposition socialiste, et que sa présence même est de nature à paralyser l'action socialiste, c'est qu'elle nous a empêchés de voter la suppression des fonds secrets. Jaurès se plaint que nous paraissions vouloir diviser les socialistes en deux partis: celui des réformistes et celui des hommes qu'il appelle les gardiens de la pure doctrine. Mais est-ce nous qui avons créé cette espèce de scission? Il y a quelques mois, l'accord existait entre les réformistes et les révolutionnaires; cet accord n'a cessé que lorsqu'un des nôtres nous a quittés pour entrer dans le gouvernement. Est-ce nous qui avons déclaré il y a cinq jours au banquet du Commerce, que le premier devoir d'un socialiste est le respect à la loi? (Applaudissements.) Mais, parce que nous sommes révolutionnaires, s'ensuit-il que nous attendions du haut de la pure doctrine une catastrophe qui opérerait la transformation sociale? Non. Nous disons, au contraire, qu'il faut organiser le prolétariat et préparer de toutes nos forces un 24 février; et puisqu'avec cette tactique nous avons grandi, puisqu'avec elle nous n'avons cessé de marcher de victoires en victoires, pourquoi l'abandonnerions-nous, quand l'autre, à peine expérimentée depuis trois mois, n'a donné que des déceptions? Nous devons choisir entre le chemin du ministère et le chemin de la révolution».*

A Zévaès succède Létang (54), et, pour la première fois, le débat prend une ampleur tragique. C'est que Létang, bien qu'entré au Parlement, est resté l'homme simple, le travailleur obscur, qui vibre de toutes les colères du peuple et par là même les expose en un langage saisissant. Nous sentons tous que ce prolétaire va dire des paroles de vérité qui flagelleront la gauche comme la droite et qui trouveront un écho dans notre foi anarchiste.

Létang: *«Les députés socialistes votent contre les lois scélérates quand il y a un ministère Dupuy, et ils votent pour, sous prétexte de ne pas créer de difficultés gouvernementales, quand ils ont en face d'eux un ministère Waldeck (55). Comédie! Comédie! Nous ne sommes pas au Parlement pour y faire des lois; nous sommes au Parlement pour crier la protestation du peuple en révolte... Oui, M. Millerand est prisonnier de la caste bourgeoise. Nous l'avons bien vu, Maxence Roldes (56) et moi,*

quand, dans la grève du Creusot, nous dûmes opposer nos écharpes, nos sous-ventrières, aux soldats de M. de Galliffet, collègue de M. Millerand... Ah! les bourgeois sont habiles! Le meilleur tacticien qu'il y eût au Parlement, ils l'ont circonvenu, ils l'ont pris; ils en prendront d'autres, aussi brillants orateurs et qui auraient pu exercer une si noble action révolutionnaire... Si vous soutenez qu'un socialiste peut entrer dans un ministère, vous jetterez les révolutionnaires dans l'anarchie et dans la révolte. En mettant Millerand au ministère, la bourgeoisie l'a amoindri; quand, au lieu d'un homme intelligent, elle y mettra des imbéciles, le parti socialiste sera perdu».

Cris au fond et dans les tribunes: «Vive l'anarchie!».

C'est le tour de Viviani. Avant qu'il paraisse à la tribune, Lafargue passe dans les rangs de ses amis et réclame d'eux un silence absolu.

Viviani: «Ce serait pour moi une chose douloureuse si l'on oubliait que, appelés sur les hauteurs de Belleville pour y défendre la candidature de Vaillant, nous avons été heureux tous d'y trouver le concours d'un radical nommé Pelletan (57). Si l'on admettait la tactique de l'abstention ministérielle, mais on arriverait à repousser même la conquête des hôtels de ville, toute conquête des pouvoirs publics. Est-ce qu'on peut vraiment assimiler le ministre Millerand à M. de Mun (58)? Allez donc dire cela aux coopératives, dont Lafargue parlait hier avec un si superbe dédain, et aux organisations syndicales. D'ailleurs, permettez-moi de rappeler que, si nous avons fait des concessions à la classe bourgeoise, vous en avez fait aussi. Si Millerand s'est abstenu dans le vote sur la suppression de l'ambassade auprès du Vatican, est-ce qu'il y a deux ans, alors qu'existait le ministère Bourgeois (59), je ne me suis pas rencontré avec Guesde pour voter le maintien des lois scélérates? Zévaès disait tout à l'heure: «Nous ne connaissons que des ennemis depuis les radicaux d'extrême gauche jusqu'à ceux d'extrême droite». Direz-vous cela le 1^{er} mai prochain?».

Voix à gauche: «Oui! oui!».

Viviani: «Ebers a exprimé l'avis que la participation d'un socialiste au ministère "solidifie" ce ministère. Eh bien! je m'empare moi-même de ce mot, et j'ose dire que chaque fois que vous, révolutionnaires, vous demandez et obtenez une réforme ouvrière, vous infusez à la société bourgeoise une force nouvelle. Faudrait-il donc ne

faire que prêcher la pure doctrine, rester sur les hauteurs, planer dans l'éther et désertier, sinon la lutte, tout au moins la responsabilité de la discussion socialiste?».

Après Viviani viennent Colly, qu'il nous étonne de voir en cette galère, malgré son titre d'élu socialiste, et Briand (60) qui fait merveilleusement le procès aux guesdistes en leur rappelant qu'hostiles d'abord même à la lutte électorale, puis au programme dit minimum, ils en arrivèrent à atténuer tout comme les autres leur intransigeance de la première heure et à légiférer pour la «petite propriété paysanne». En passant, un bien joli mot : «Si nous avons glissé sur la pente, dit Briand, c'est que vous l'aviez savonnée vous-mêmes». Ce mot met en fureur la gauche. On entend l'épithète d'anarchiste, et Zévaès, qui se permet une insolence, est traité en galopin. Briand parle également de la grève générale, rappelle que, votée sur sa demande au Congrès corporatif tenu à Marseille en 1892, elle fut repoussée deux jours après par les mêmes délégués réunis en Congrès politique. Et comme le grotesque Roussel (61) proteste: «Je comprends, lui dit Briand, qu'il le déplaît d'entendre dire que tu as changé deux fois d'avis en quarante-huit heures». Cette fois, les blanquistes eux-mêmes applaudissent. Alors les guesdistes, craignant qu'un débat immédiat sur la grève générale n'éloigne d'eux le centre, font observer que Briand a excédé le temps de parole réglementaire. Briand, donnant dans le piège, au lieu de demander une prolongation qui lui serait accordée puisque son discours n'a cessé d'être interrompu, consent à terminer son discours si le Congrès décide que la grève générale sera discutée à part. Le Congrès en décidant ainsi, Briand se retire: un triomphe de plus pour la politique guesdiste.

C'est, enfin, le tour de Guesde. Mais Guesde tient résolument à ne parler que le dernier. Peut-être a-t-il appris qu'Allemane s'est fait inscrire et craint-il quelque embûche. La droite crie: Guesde! Guesde parlemente et obtient qu'Allemane le précède à la tribune.

Que dit Allemane? Bien. A mesure qu'il parle, le Congrès tout entier manifeste sa déception. En vain objecte-t-on qu'il est malade. Quel besoin le pressait, répond-on, de prendre la parole, si ce n'était pour revendiquer hautement en faveur de son parti l'attitude intransigeante indûment prise par le Parti ouvrier français et le Parti socialiste révolutionnaire? Du reste, les allemanistes font

en ce Congrès si triste mine que, désormais, chaque orateur amené à énumérer les organisations socialistes en lutte, se croira le droit de passer purement et simplement sous silence le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*. Paix donc à ses cendres!

Et voici Guesde, que salue le cri: *A bas le pape!* Avouons-le: si Guesde, pour quiconque a lu *le Congrès du Havre, l'Égalité*, les considérants du programme, joue simplement un rôle, il le joue merveilleusement. Nul, à l'entendre, ne croirait avoir devant lui l'homme qui fit naguère chanter le parlement en menaçant ceux qui repousseraient les lois ouvrières des vengeances anarchistes.

Un admirable comédien, c'est lui, et il faut désespérer de trouver la droiture humaine chez les politiques en constatant que personne ne lui retira son masque et que si la réalisation de l'unité socialiste indique la dissolution future de son parti, en ce Congrès, du moins, il fut jusqu'au bout le dominateur, imposant ses conceptions, non pas avec la dialectique de Vaillant ou la chaleur de Jaurès, mais par l'unique force de ses sept ou huit cents mandats et de menaces ouvertes de scission.

Il débute en rappelant le premier Congrès de Marseille et déclare qu'il proteste contre l'entrée d'un socialiste au ministère, non pas seulement au nom de son parti, mais encore au nom de tous ceux qui prirent part à la constitution du parti socialiste et qui, tout divisés qu'ils fussent, n'auraient pas cru alors qu'on pût mettre en question la participation du parti au gouvernement. Puis, utilisant une consultation faite par la *Petite République* auprès des chefs des divers partis socialistes d'Europe, il proteste aussi au nom des «révolutionnaires» étrangers, Bebel (62), Schoenlank (63), Liebknecht (64)...

Une voix à droite: «*A bas Liebknecht!*».

La foudre tombant au milieu de la salle ne causerait pas une stupeur plus grande que celle causée par ce cri. Imaginez un homme criant, à Notre-Dame, au moment où toutes les têtes sont courbées devant le Saint-Sacrement: *A bas dieu!* et vous aurez une approximative conception de la douleur et de l'effroi d'abord, puis de la colère peints sur les visages guesdistes. En un clin d'oeil la tribune est envahie. Lafargue, croyant que Jaurès veut prendre la défense de Liebknecht et grotesquement indigné de ce qu'il considère comme l'injure suprême, se précipite contre lui, la canne haute, et ses amis doivent le retenir. Sembat, qu'on aurait cru plus théoclaste, et maint

autre qui, en temps ordinaire, traiteraient Liebknecht aussi légèrement que Marx (65) a fait avec Proudhon (66), font chorus avec Chauvin, Melgrani (67) *e tutti quanti* (68). Maurice Charnay (69), qui approuve l'interrupteur, est violemment pris à partie. Mais qui donc a commis ce crime de lèse-divinité? Un guesdiste traverse de part en part les rangs du P.O.F., criant à droite et à gauche: «*C'est Joindy*». Joindy est invité à expliquer sa protestation. Il le fait très crânement, sous le feu des injures dont le couvre la gauche. «*Il n'a pas besoin*, dit-il, *d'affirmer à nouveau la pureté de ses sentiments internationalistes; mais il n'a pu contenir son indignation en lisant, ce matin, dans l'Intransigeant et dans la Libre Parole les articles rappelant les sentiments haineux...*». Cette façon de s'expliquer, bonne pour des hommes libres, inacceptable pour des parlementaires, fait renaître le tumulte. L'exclusion de Joindy est prononcée. Vainement Lévy proteste, alléguant que Joindy ne tient pas son mandat du Congrès; vainement Fabérot essaie d'atténuer la portée de l'interruption. Hors d'ici l'homme qui osa cracher sur la barbe des dieux!

Guesde reprend. Il démontre l'impuissance absolue d'un socialiste noyé dans une majorité ministérielle et il rappelle, à ce propos, que bien que la Chambre des députés eût, en janvier 1899, décidé d'attribuer aux ouvriers la moitié des sièges du *Conseil supérieur du travail*, Millerand n'a pu leur en attribuer que le tiers. Mais l'accession d'un socialiste au ministère n'est pas seulement l'impuissance; elle est aussi la faillite des espérances.

«*Quand on apprit qu'un socialiste était ministre, on crut qu'une ère nouvelle commençait pour le prolétariat; alors partout on se leva: au Creusot, dans le Doubs. Mais que trouva le peuple soulevé? la même cavalerie, la même infanterie qu'il a toujours trouvées en face de lui. On avait fait croire au prolétariat qu'il venait de conquérir le pouvoir, quand c'était le pouvoir qui allait le conquérir; alors il demanda à être payé, on le paya en charges de cavalerie. Ce fut la banqueroute.*

Si l'on continue, qu'arrivera-t-il? C'est que le prolétariat, ayant perdu toute foi, ira à la propagande par le fait; n'ayant plus confiance dans les hommes, il se confiera aux éléments, à la chimie révolutionnaire. Et vous, alors, qui avez dit que c'est dans le moule républicain que doit se faire le socialisme, vous aurez créé le plus formidable danger que puisse courir votre

République. En donnant des espérances que vous ne pouvez pas réaliser, vous ne sauvez pas la République, vous la livrez à la désespérance des masses.

Enfin, à l'impuissance et à la faillite, votre politique ajoutera la mort de l'internationalisme. Les bourgeois, ne voulant plus que leurs fils deviennent chair à canon, renoncent aux guerres continentales; mais ils les remplacent par les guerres commerciales, avec le but d'imposer leurs produits aux jaunes de l'Extrême-Asie comme aux nègres de l'Afrique. Vous figurez-vous alors un Millerand français, un Millerand italien, un Millerand allemand, favorisant ces expansions coloniales, basées sur l'égoïsme et l'antagonisme les plus irréductibles? Mais ce serait la fin du socialisme international».

Ces paroles agitent diversement l'assemblée, mais il n'est pas douteux qu'elles traduisent, avec l'opinion de la gauche et du centre, celle même d'une partie de la droite, et si le congrès devait se prononcer immédiatement sur la question, Jaurès serait battu. Mais les parlements ne s'accommodent point de solutions nettes et spontanées; il leur faut les marchandages et les compromis des commissions. Guesde est donc remplacé à la tribune par Heppenheimer (70), qui ne félicite pas seulement Millerand de décrets et de mesures incontestablement socialistes, mais qui attribue à ces décrets des conséquences sérieuses sur l'évolution ouvrière. Heppenheimer trahit ainsi la pensée même de Millerand, qui, s'il avait, ministre, la liberté d'opinion de l'homme sans place, n'hésiterait sans doute pas à dire aux organisations ouvrières: *«Accueillez tout ce que je puis obtenir pour vous par mes fonctions; mais ne croyez pas que cela vous dispense désormais de tout effort personnel; ne vous abusez même pas sur la valeur de ces palliatifs et surtout gardez-vous de croire que le socialisme ait définitivement conquis l'empire bourgeois».*

Ponard (71) est à la tribune: Ponard, un Jurassien libertaire, qui s'insurge contre la baroque expression dont s'est servi Vaillant pour déguiser le jacobinisme de ses principes sous l'apparence d'un doucereux libéralisme. *«Quoi! il y aura, au lendemain de la révolution, une période indéterminée pendant laquelle, sous couleur d'une "dictature impersonnelle" du prolétariat, des gouvernants improvisés et irresponsables qui pourront lâcher la bride à leurs appétits de domination? Non, non: le premier acte de la révolution devra être la destruction de l'État et la procla-*

mation de l'autonomie des communes». Ce langage trouve un écho d'un bout à l'autre de la salle, et les deux ou trois guesdistes qui réfléchissent peuvent se rendre compte de la force que possèdent, même chez les socialistes qui croient à l'efficacité de l'action parlementaire, les idées fédéralistes et anarchistes semées par Proudhon et Bakounine (72).

Passons sous silence l'orateur qui suit: les traîtres, même quand ils se décident à parler notre langue, ne sont point de nos amis.

La liste des orateurs étant épuisée, les guesdistes, à la surprise générale, demandent que le Congrès se prononce immédiatement sur la première question de l'ordre du jour. Pourtant la Commission générale nommée la veille avec tant de peine, a pour objet de condenser en deux rapports (l'un de la majorité, l'autre de la minorité) les opinions apparentes du Congrès, et c'est sur ces rapports que le Congrès doit statuer. Tout cela est évident; mais comme, à cette heure, le succès du centre et de la gauche est certain, les guesdistes qui craignent la nuit (mauvaise conseillère), se soucient fort peu du protocole. *«Le vote! le vote!»* clament-ils. Jaurès veut parler. *«Non! non!»* crie la droite; *«aux voix! le vote!»* Des délégués accourent à la tribune, s'agitent, pérorent, puis jettent dans le bruit et dans la fumée des paroles que personne n'entend et que personne n'écoute. Groussier, qui n'a ni la délicatesse de touche ni la fermeté de Sembat, perd la tête, tourne à gauche et à droite des regards suppliants, esquisse des gestes apaiseurs, brandit sa règle, agite sa sonnette. Peine perdue. *«Aux voix! aux voix!»* répètent les guesdistes et les blanquistes. Colly veut parler: *«Aux voix! aux voix!»*. Delory lui-même propose que la Commission présente dès demain un rapport au Congrès. *«Non! le vote! le vote!»*. Et le parti pris de la gauche paraît irréductible. Quiconque veut parler est accueilli par des clameurs. Alors Groussier lève la séance. Mais la gauche est décidée même à un coup d'Etat. *«Ne partons pas!»*, crient les guesdistes, *«nous allons former un nouveau bureau»*. Ceci devient grave. Si ce bureau est formé, le Congrès peut se dissoudre: la scission nouvelle sera irréparable. Jaurès le comprend et, prenant à partie Zévaès: *«Prenez garde, Zévaès! Vous assumez une responsabilité effroyable devant la France socialiste, devant le monde entier, une responsabilité qui vous suivra partout et toujours!»*. Cette apostrophe calme le jeune énergumène. Dans un éclair il se rappelle que les

socialistes de tous les pays se sont prononcés pour l'unité socialiste française, et, si passionnément qu'il désire jouer dans ce Congrès même un rôle exceptionnel, il y renonce, craignant l'effondrement futur. Il monte alors sur la table

présidentielle et, tel Déroulède (73) parlant au nom de la patrie: «*Levons la séance, dit-il, au cri de: Vive la Révolution sociale!*». Une fois de plus le collectivisme a conquis l'Alsace-Lorraine.

QUATRIÈME JOURNÉE:

Voici la journée décisive. Ce matin, avant l'ouverture du Congrès, chaque organisation a arrêté la conduite que devront tenir ses représentants dans le débat. Les corps se sont retremés pour la lutte et plus que jamais les cimes sont belliqueuses.

Les guesdistes débutent par un accès de cabotinisme. Au lieu de demander ou d'accepter sans phrases la réintégration de Joindy, ils veulent «*considérer*» et ils «*considèrent*» qu'«*après avoir approuvé l'expulsion de l'homme qui a insulté en Liebknecht...*», ils sont pour le parti de l'indulgence. Encore l'un d'eux proteste-t-il contre la réadmission: «*Il a déshonoré le Parti ouvrier*». Qui donc? Joindy? Oui, ne vous en déplaise, et si la terre ne s'est pas entr'ouverte sous les pas du blasphémateur, c'est que Dieu n'a pas encore adhéré au parti marxiste.

La réintégration votée, la *Commission générale* se constitue et se retire pour délibérer. En attendant qu'on connaisse son avis, le Congrès aborde le paragraphe 6 de l'article premier de l'ordre du jour et Briand est invité à parler sur la grève générale.

Ah! Briand n'a pas pour la gauche les ménagements de Jaurès. Politicien au même titre que les guesdistes, mais libre de tout doctrinarisme et fort heureux de rappeler qu'il fut le second à discourir et à écrire en France sur la grève générale, il porte successivement à ses adversaires les coups les plus violents et les pointes les plus acérées, projetant sur leurs palinodies une lumière vive et prouvant que la situation qu'ils dénoncent avec tant d'amertume, ce sont eux, et eux seuls, qui l'ont créée. «*Nous avons glissé sur la pente, a-t-il dit la veille, parce que vous l'aviez savonnée*».

«*La grève générale, commence-t-il, a été adoptée dans tous les Congrès corporatifs depuis 1892; mais on l'a combattue dans les milieux politiques parce qu'au lieu d'être née de tel ou tel cerveau, elle est entrée dans le monde comme le produit de l'évolution économique. Dès le seuil de cette discussion, je dois déclarer, au risque*

de paraître cultiver le paradoxe, que je ne suis pas partisan de la grève, que je ne suis pas un prêcheur de grèves, du moins sous la forme qu'elles prennent aujourd'hui; je suis contre les grèves partielles.

La grève partielle est impuissante parce que le syndicat, toujours isolé, lui, dans les luttes économiques, se heurte toujours non seulement contre la personne même de son adversaire, mais contre toutes les forces sociales coalisées avec ce dernier. C'est parce que dans chaque conflit se trouvent engagés, d'une part, avec le patron le patronat tout entier, d'autre part, des forces ouvrières isolées, que les syndicats ont cherché un moyen de lutte meilleur que la grève partielle.

Qu'est-ce que doit être l'organisation syndicale? Ce doit être évidemment la totalité du prolétariat; et d'ailleurs, ce que tout le monde désire, c'est une confédération générale du travail. Or, si, dans le sein de chaque syndicat, il vous est interdit de proscrire la grève générale de la corporation, comment pourrez-vous, lorsqu'il y aura fédération solide de tous les éléments ouvriers, interdire à cette fédération d'envisager l'éventualité d'une grève générale de tous les métiers, dressant contre le patronat tout entier le prolétariat tout entier? La grève générale est une utopie, avez-vous dit naguère; alors, dites aussi que vous considérez comme utopique l'association complète des travailleurs.

Tout à l'heure on m'objectait: la grève générale, mais c'est la révolution. Sans doute, c'est la révolution. Mais, alors, si c'est la révolution, pourquoi, diront les uns, ne pas prêcher la révolution tout de suite? Et comment, diront les autres, pouvez-vous songer à décréter la révolution, même sous une forme nouvelle? Eh! je sais bien qu'on ne décrète pas une révolution; pourtant, ne reconnaissez-vous pas avec moi que la volonté humaine peut hâter les événements? Évidemment si, et c'est dans cette pensée qu'hier Guesde disait que la révolution doit se faire à coups de fusil. Mais on sont-ils, vos fusils? (Agitation à gauche.)

A quoi tient, dans l'état actuel des choses, la réussite d'une révolution? A la rapidité avec laquelle, on pourra mobiliser le prolétariat sur tout le territoire. Or, la grève est un instrument de mobilisation admirable. Elle donne à l'homme une quiétude et une force parce qu'il sent qu'au lieu de marcher à la mort tout seul, la solidarité entraîne avec lui tous ceux qui souffrent comme lui; il sait d'ailleurs qu'il peut refuser ses bras. Le mouvement revêt donc, au moins au début, un caractère de légalité: c'est la révolte fortifiée par la conscience du droit. Ce qui s'enfoncé dans l'illégalité, c'est la classe bourgeoise retirant au travailleur l'exercice d'un droit primordial.

Et l'armée? N'est-ce pas un facteur avec qui nous devrions compter, non seulement en temps de révolution, mais même si nous pouvions mettre légalement la main sur elle?».

Quelques voix à gauche: «*La grève militaire!*».

Briand: «*J'entends bien et je suis, pour le dire en passant, très heureux de constater que la propagande antimilitariste, trop longtemps négligée, trouve enfin des adeptes, et qu'on cherche à empêcher le jeune soldat d'oublier qu'il a vêtu et qu'il revêtira le bourgeron. Mais en sommes-nous là que nous n'ayons pas à nous préoccuper de la résistance militaire à la révolution? Non, évidemment.*

Eh bien! c'est pour obvier à ce péril que nous préconisons la grève générale, car nous sommes persuadés que le soldat du midi hésiterait à tirer sur l'ouvrier du nord quand il songerait qu'à la même heure d'autres pourraient tirer sur les siens. Est-ce que l'admirable mouvement parisien auquel nous avons assisté...».

A gauche: «*Ah! ah! parlez-en! Une escarmouche*».

Briand: «*Eh! oui, escarmouche. Mais ce sont les escarmouches qui précèdent les batailles. Et loin d'avoir perdu courage parce que l'issue de cet engagement ne lui fut pas favorable, le prolétariat n'aspire qu'à recommencer.*

On objecte que, lorsque les travailleurs seront organisés pour une grève générale, ils pourraient être tentés de s'en servir à contre-temps. Mais cette objection, on peut aussi légitimement l'opposer à la révolution. La vérité est que, si les travailleurs se servaient de cet instrument dans des conditions défavorables, ils n'aspireraient qu'à venger leur défaite; mais s'ils réussissaient, s'ils faisaient la révolution, vous seriez, j'espère, les premiers à vous en féliciter».

Ce discours, très applaudi par une partie de la

droite, ne l'est pas moins par les *blanquistes*. Les *guesdistes* le constatent avec humeur et, la crainte étant le commencement de la sagesse, pour la première fois depuis sept ans, ils vont, non seulement s'abstenir de condamner, mais accepter presque la grève générale. Il sera temps après le Congrès d'éliminer d'abord du compte rendu la décision qui aura été prise, puis de recommencer la campagne ancienne contre les «*grève-généralistes*». Et, papelard, Delory débite ce petit speech, qui n'engage ni lui ni son parti, qui ne trompe personne, mais qui ne brise pas avant terme l'alliance conclue entre Vaillant et Guesde.

Delory: «*Je tiens à vous soumettre les quelques hésitations que j'ai à accepter la proposition qui nous est faite. Sans doute, c'est une belle image que Briand a exposée devant nos yeux, mais ce n'est qu'une image. Vous dites qu'il faut préparer la grève générale et habituer l'ouvrier à l'idée de quitter l'atelier. Hélas! il en sort quelquefois, aujourd'hui, et il voit trop que cela ne lui rapporte pas grand'chose. Or, s'il commence par ne quitter que difficilement l'atelier, même pour un but déterminé, comme on l'a vu récemment en Belgique, comment obtiendrez-vous qu'il le quitte pour un mouvement sans but?».* Et Delory conclut: «*Je n'ai pas, notez-le, d'objection particulière contre la grève générale, si vous consentez à ne la considérer que comme un des moyens révolutionnaires. Mais alors, n'en faites pas l'objet d'une propagande spéciale, comme s'il s'agissait d'un principe*».

On n'applaudit guère l'orateur guesdiste, tant chacun devine qu'il a parlé autrement qu'il ne pense. Lui-même d'ailleurs comprend la frigidité du congrès, car il s'assied très à l'aise et sa contenance donne l'impression d'un homme uniquement heureux d'avoir rempli sa tâche avec habileté.

Le débat, du reste, manque d'ampleur. La question Millerand, qui a absorbé jusqu'ici toute l'énergie du congrès, absorbe encore toute son attention, et les yeux se tournent impatients vers la porte derrière laquelle la commission discute les propositions de Jaurès et de Guesde. Aussi n'apporte-t-on plus à la tribune que des déclarations, très courtes et qui ne nous apprennent rien de nouveau. Et l'on se sépare à six heures pour se retrouver, dans deux heures, plus ardent à la bataille.

Un coup de sonnette, et le silence s'établit, profond comme dans une cathédrale. Delesalle (74), adjoint au maire de Lille, expose l'avis de la

majorité de la commission:

«La question, dit-il, était ainsi posée: "La lutte de classes permet-elle la participation d'un socialiste à un ministère bourgeois?". Par 29 voix contre 28 et un absent, sur 58 commissaires, la commission a répondu: Non.

Mais, cette réponse faite, la commission a pensé qu'elle devait à l'intérêt du prolétariat de faire un effort pour que le fossé qui existe entre nos organisations ne soit pas encore approfondi, et elle a voté la résolution suivante, qui laisse de côté les faits accomplis:

"Tout en admettant que des circonstances exceptionnelles peuvent se produire, dans lesquelles le parti aurait à examiner la question d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois, le congrès socialiste déclare que, dans l'état actuel de la société capitaliste et du socialisme, tant en France qu'à l'étranger, tous les efforts du parti doivent tendre à la conquête dans la commune, le département et l'État, des seules fonctions électives, étant donné que ces positions dépendent du prolétariat organisé en parti de classe, qui en s'y installant avec ses propres forces, commence légalement et pacifiquement l'expropriation politique de la classe capitaliste qu'il aura à terminer en révolution".

Ce paragraphe, dit Delesalle, a été adopté par 40 voix contre 7, la plupart de nos camarades du Parti socialiste révolutionnaire et de l'Alliance communiste n'ayant pas cru pouvoir fléchir la rigidité de leurs mandats.

La proposition recueillera, j'en suis sûr, l'unanimité des suffrages socialistes. Elle est inspirée par la concorde et l'union. Elle ne regarde pas dans le passé; elle se tourne vers l'avenir. Il n'y a en elle aucune abdication».

Voix au centre: «Si! si!».

Delesalle: «Non. Elle réserve pour le parti la possibilité de décider toujours lui-même sur sa tactique et sur ses destinées».

La parole est maintenant à Landrin (75), pour la minorité qui comprend tous les blanquistes sauf J.L. Breton (76), député du Cher.

Landrin: «J'approuve l'appel qui vient d'être fait à l'union. Nous sommes les partisans résolus de l'union socialiste. Mais nous conservons l'avis qu'en aucune circonstance un socialiste ne peut entrer dans un ministère bourgeois. Cet avis n'est pas inspiré par un esprit de division; nous croyons que le parti socialiste ne peut être fort que s'il est uni, mais nous croyons, en outre, qu'il ne peut

être uni que s'il s'appuie sur des principes inaltérables et qu'il est impossible, avec les règles du parlementarisme, qu'un socialiste entre dans un gouvernement bourgeois sans abdiquer. C'est pourquoi nous demandons au congrès de se prononcer sur la proposition que le citoyen Vaillant a lue à cette tribune et que voici:

«Dans une période de révolution, le premier devoir du parti est de s'emparer du pouvoir politique et de réaliser dans la mesure du possible et pour son émancipation la dictature impersonnelle de la classe ouvrière.

Dans le régime capitaliste, un parti ne peut demeurer fidèle à la politique et à la doctrine socialistes révolutionnaires et au principe de la lutte de classes qu'en étant et en restant un parti d'opposition au parti bourgeois, au pouvoir central, au gouvernement de la bourgeoisie: un parti de révolution.

Les élus, citoyens délégués par le parti dans les conseils municipaux et au parlement pour cette politique d'opposition et de révolution, peuvent et doivent accepter toute fonction élective.

Aucun membre du parti ne peut, sans être considéré comme exclu de fait, accepter un poste ministériel ou une participation quelconque au pouvoir central du capitalisme bourgeois».

J.-L. Breton: «Je demande la parole pour expliquer mon vote».

Cris: «Aux voix! Aux voix!».

Le président: «Le règlement est formel, on va procéder au vote. Le bureau demande seulement une suspension de séance de cinq minutes».

A gauche: «Oui! oui!».

Une suspension? Pourquoi donc? On ne tarde pas à l'apprendre. Guesde a demandé la suspension pour pouvoir faire connaître aux siens que les commissaires délégués par le P.O.F. ont pris l'engagement d'honneur de ne faire voter que la résolution lue par Delesalle. Mais cette fois les guesdistes les plus domestiqués se révoltent.

«Il y a trois jours, dit l'un d'eux, que nous luttons avec les blanquistes; allons-nous maintenant les trahir?». D'autres, parmi lesquels Phalippou (77), crient: «Si nous votons la transaction, nous ouvrons la porte à toutes les compromissions. Après Millerand, nous aurons Viviani».

Le danger devient sérieux. Alors les chefs guesdistes tentent une diversion. A la reprise de la séance, Constant déclare en leur nom qu'ils ont voté en principe la proposition Vaillant: un socialiste ne doit pas devenir ministre; mais, ajoute-t-il, nous ne pouvions pas refuser une pe-

tite concession de forme... Jaurès ne bronche pas, mais les guesdistes protestent.

Constant: «... *Les deux propositions ne s'excluent pas...*».

Cris: «*C'est de la fumisterie*».

J.-L. Breton demande la parole; mais les membres du *Parti socialiste révolutionnaire* lui barrent le chemin de la tribune. Jaurès à son tour veut parler. «*Non! non!*» crie la gauche et voici que retentissent de nouveau les cris si souvent entendus depuis quatre jours: «*Galliffet! Galliffet!*» - «*Vive Jaurès! vive Jaurès!*». Jaurès attend la fin de la tourmente; puis, croyant pouvoir s'expliquer, s'avance au bord de la tribune. Mais la clameur éclate plus furieuse: «*Galliffet! Galliffet!*». Les coups de sifflet déchirent l'air. La droite riposte toujours par le cri: «*Vive Jaurès! vive Jaurès!*». Cette fois la discorde est complète dans le camp guesdiste. «*On m'engueule*», dit tristement Delesalle à un ami. Et comme Guesde manifeste à son tour l'intention de monter à la tribune, guesdistes et blanquistes protestent violemment. Faillet (78) crie: «*Nous voulons le vote; on se moque de nous*»; Vaillant: «*C'est un escamotage*». Non, ce n'est pas un escamotage, c'est pire: un marchandage, un trafic de consciences et d'opinions. Walter, qui a demandé qu'on ne dépose plus d'amendements, veut justifier cette demande. La droite le hue; un délégué l'interpelle. «*Merde!*» répond-il; et la droite riposte sur l'air des par le mot: «*vidangeur! vidangeur!*». Walter est obligé de regagner sa place.

Fournière (79) qui préside cette inoubliable séance attend quelques minutes, puis il tente de nouveau de donner la parole à Guesde. Mais que vient-il de se passer? A l'invitation de Fournière, Guesde répond: «*La lecture de mon amendement suffit*», et tandis qu'il retombe sur son banc, un certain nombre de ses amis faisant chaîne depuis la place qu'il occupe jusqu'à la tribune le dérobent aux regards. Alors éclate la scène la plus tragique qu'ait vue ce Congrès. Jaurès, qui flaire une trahison, bondit au bord de la tribune.

Jaurès: «*Je demande la parole pour un rappel au règlement...*».

En vain la théorie de guesdistes qui lui cache Guesde essaie-t-elle de couvrir sa voix. Des éclairs dans les yeux, le doigt menaçant, il crie: «*Guesde, il y a un acte de déloyauté. Guesde! Jules Guesde! c'est une trahison! Guesde vous avez le devoir de parler au nom de votre parti...*». A ces adjurations d'une incomparable puissance, un frisson

s'empare de la salle. Nous-même, qui sentons pourtant dans la préoccupation de Jaurès toute la mesquinerie du calcul politique et le désir d'asservir, grâce à la parole d'un chef, les consciences révoltées, nous-même sommes gagnés par l'émotion, tant Jaurès paraît sincère et Guesde méprisable. La droite pousse un immense cri: «*Vive Jaurès!*». Guesdistes et blanquistes redoublent de vociférations et tandis que Guesde, penché sur sa table, demeure impassible, la voix de Jaurès, tout à l'heure farouche comme une protestation, éclate maintenant terrible comme un ordre: «*Guesde, c'est une trahison! Je vous adjure de relever l'honneur de votre parti! Guesde! Guesde! l'honneur! l'honneur!*»

Toute la droite debout acclame Jaurès.

Jaurès: «*Nous sommes des socialistes! Guesde, je vous somme, au nom de l'honneur, de tenir vos engagements... Vous êtes sourd à l'honneur! Guesde, je vous appelle ici! Guesde, vous êtes déchu! Vous êtes déshonoré! Vous avez manqué à vos promesses!*».

Maintenant la droite chante: «*Conspuez Jules Guesde! Conspuez!*». Puis, avec cette spontanéité des foules, des bras hissent les bannières du *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, de la *Confédération des Indépendants*, de la *Fédération des travailleurs socialistes*, des syndicats et des coopératives, les membres de ces organisations se groupent, montent sur les tables, et en un clin d'œil une formidable garde du corps se dresse à droite, face aux guesdistes. Un délégué écrit sur un tableau noir: «*La voilà l'unité*» - «*Voilà pourquoi vous ne vouliez pas accepter le public et la presse*». Tout à coup la masse des indépendants s'ébranle et, de table en table, lentement s'avance, comme un flot irrésistible, tandis que le vide se fait au centre et que les guesdistes, enfin domptés, consentent à s'asseoir et à faire silence. Une étincelle, et la droite expulsait la gauche du Congrès.

Jaurès: «*Je viens porter devant le Congrès un rappel au règlement qui est aussi un rappel à l'honneur. Je n'ai rien à reprendre à l'attitude du Parti socialiste révolutionnaire; dans la Commission et dans le Congrès il s'est conduit avec loyauté et correction; dans la Commission, quand le Parti ouvrier français, par l'organe du citoyen Delesalle, est venu apporter un projet transactionnel, le Parti socialiste révolutionnaire, par la voix de ses militants Vaillant, Landrin, Groussier, a déclaré qu'il le repoussait, et il a voté contre. Il a annoncé, en outre, que devant*

le Congrès il reprendrait la motion déposée par le citoyen Vaillant, et il l'a en effet reprise. Les hommes du Parti socialiste révolutionnaire se sont conduits en socialistes loyaux qui tiennent leurs engagements.

D'un autre côté, le Parti ouvrier français - le citoyen Delesalle parlant en son nom - avait apporté à la commission une proposition transactionnelle.

Nous avons alors déclaré, au nom de la confédération générale des socialistes indépendants, que nous étions prêts à abandonner nos propositions personnelles pour voter celle du parti ouvrier français, si, en retour, ce parti prenait l'engagement de la voter lui-même et de n'en pas voter d'autres. Par trois fois les seize délégués du parti ouvrier français se sont engagés d'honneur, en leur nom et au nom de leur parti, à ne voter que la proposition Delesalle.

Eh bien! le parti ouvrier français est un parti discipliné. Qu'il prenne garde! Cette discipline même le condamne aujourd'hui, car plus les chefs ont d'influence sur leurs troupes, plus ils sont eux-mêmes coupables si leurs troupes ne marchent pas. Vous avez déclaré, citoyen Guesde, que vous ne voteriez que la proposition Delesalle. Si je viens de le rappeler, ce n'est pas seulement pour avertir vos groupes qu'un engagement d'honneur a été pris en leur nom - et je suis persuadé qu'ils sauront le tenir. Mais c'est parce qu'il fallait bien que je dise pourquoi nous n'avons fait, nous, aucune proposition: c'est que nous en avons pris l'engagement vis-à-vis de vous, nous fiant à votre promesse comme à celle d'hommes de parole et d'honneur. Nous avons fait abandon de notre proposition personnelle par esprit de discipline. Eh bien! s'il y a eu un malentendu, il faut que vous le dissipiez; s'il y a eu félonie, il faut que vous en portiez toute la responsabilité.

Cette mise en demeure, incorrecte parfois puisqu'elle pose en principe que des hommes peuvent stipuler pour d'autres sans en avoir reçu mandat exprès, mais qui respire la sincérité et la loyauté, force Jules Guesde dans ses retranchements.

Quoi qu'il en ait, il faut qu'il monte à la tribune et s'explique. Il le fait d'assez mauvaise grâce.

Jules Guesde: «Le parti ouvrier français tient et tiendra ses engagements. Il a décidé de présenter au congrès, sous forme de proposition, sa propre résolution du congrès d'Épernay. Cette résolution, il la votera. Quand je suis monté à cette tribune, il y a une heure et demie, c'était pour rappeler à

mon parti qu'il avait une parole à dégager. Or, à ce moment, le citoyen Jaurès m'a dit qu'il était nécessaire de soumettre au congrès la question de principe. (La lutte de classes permet-elle l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois?) avant de lui soumettre la proposition Delesalle».

Jaurès: «Je demande la parole».

Jules Guesde: «Ce que j'affirme est l'absolue vérité; et tous ceux du parti ouvrier français peuvent témoigner que, malgré leur opposition et leurs protestations...».

Un blanquiste: «Elles ne dureront pas longtemps». (Rumeurs).

Jules Guesde: «... Je leur ai rappelé qu'il fallait tenir les engagements pris cette après-midi. Je les ai rappelés à leur devoir. L'amendement déposé par moi l'a été à la demande du citoyen Jaurès parce qu'il avait compris que ce qui s'était imposé à la conscience de la commission devait s'imposer aussi à la conscience du congrès. C'est une question préalable déjà tranchée par la commission et qui devra l'être aussi par le congrès. Quant à la proposition Delesalle, le parti ouvrier la votera...».

Jaurès: «Et la votera seule?».

Jules Guesde: «Il y a des questions qui, posées à un certain moment, sont presque injurieuses. Oui, le parti ouvrier français ne votera que cette proposition. Comme il a été unanime au sein de la commission, il sera unanime au sein du congrès».

On commence à comprendre qu'à la demande de Jaurès, Guesde avait présenté un amendement destiné à faire connaître l'avis du congrès sur la participation d'un socialiste au gouvernement bourgeois, mais qu'en expliquant cet amendement, il devait avertir «ses troupes» qu'il avait pris en leur nom l'engagement d'honneur de voter aussi le correctif que constituait la proposition Delesalle. Et c'est en entendant Guesde déclarer «la lecture de l'amendement suffisante» et refuser de monter à la tribune, que Jaurès avait enfin deviné le piège: le vote de l'amendement, puis l'abandon, sans doute, de la proposition transactionnelle aux hasards du scrutin, Guesde affectant de se considérer comme couvert par son avertissement *sotto voce* (80) à ses soldats.

Jaurès: «Les citoyens Constant et Chauvin sont venus nous prévenir qu'il leur était impossible de tenir leur parole avant le vote de principe. J'ai répondu que je n'avais rien à objecter à cette décision puisqu'elle devait fournir à Guesde

l'occasion de déclarer solennellement à cette tribune l'engagement que lui et ses amis avaient pris au nom de leur parti, et c'est quand j'ai vu que Guesde n'avertissait pas ses amis et se préparait à profiter du vote de l'amendement en gardant le silence, c'est alors qu'au nom de l'honneur je me suis permis de le rappeler à son devoir».

Ces explications ébranlent jusqu'aux guesdistes qui paraissaient tout à l'heure les plus irréductibles. Il ne s'agit plus de savoir si l'on votera pour un principe ferme ou pour un principe atténué, mais d'obéir à la consigne. Et l'on y obéira. Un guesdiste, montrant les blanquistes qui continuent à protester, s'écrie: *«Voilà la queue qui nous gêne; nous n'avons qu'à la couper».* D'ailleurs, pense la gauche, si *«nous admettons que des circonstances exceptionnelles peuvent se produire dans lesquelles le Parti aurait à examiner la question d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois»*, nous pourrions toujours contester le caractère exceptionnel de ces circonstances et leur opposer la déclaration

positive présentée par Guesde.

Les choses étant de la sorte éclaircies et les blanquistes consentant à ce que l'amendement de Guesde soit mis le premier aux voix, on scrutine. Puis, en attendant le dépouillement du vote, on propose de soumettre au Congrès le rapport Delesalle ou le rapport Landrin. Mais lequel aura la priorité? Le vote se fait à mains levées. Et voilà que, pour la première fois depuis le début du Congrès, la gauche et la droite votent ensemble. A la contre-épreuve, les blanquistes restent seuls; tous se lèvent et crient: *«Vive la Commune!»*. Zimmer (81) ajoute: *«A bas les ministres!»*. Le rapport Delesalle va donc être à son tour l'objet du scrutin.

Voici les résultats du vote:

- Amendement Guesde: *La lutte de classes interdit l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois.* Oui: 818; Non: 634.

- Proposition Delesalle: Pour: 1.140; Contre: 245.

C'est donc la paix et ce sera demain l'Unité; mais quelle paix et quelle unité!

CINQUIÈME ET SIXIÈME JOURNÉES:

Dans la crainte de nouveaux orages, le Congrès rappelle à la présidence Sembat, dont l'organe domine si majestueusement les clameurs. Mais les émotions de la veille ont manifestement épuisé les énergies. C'est en vain que le P.O.F. tente de les réveiller (82) et qu'Argyriadès (83) leur fait violence (84). Las et morne, le Congrès proroge d'un jour le terme de ses séances et ouvre la discussion sur l'unité socialiste.

Léon Martinet (85), au nom de la *Fédération des travailleurs socialistes de France*, recherche les chances de succès que possède et les bases sur lesquelles pourrait s'établir l'unité. Un gage de succès, c'est l'acceptation par toutes les organisations socialistes de la formule d'adhésion au Congrès, laquelle comportait: la socialisation des moyens de production, l'internationalisme et la conquête du pouvoir politique par le prolétariat organisé en parti de classe. Quant aux conditions de l'unité, quelles peuvent-elles être? Tout d'abord, si l'on ne peut songer à supprimer entièrement les compétitions de candidatures, on peut du moins les proscrire des circonscriptions déjà représentées par un élu socialiste. Puis, en cas de ballottage, il est facile de faire l'union pour ainsi dire mécaniquement sur le nom du candidat

le plus favorisé au premier tour. *«Si, dit Martinet, il y a eu souvent à cet égard des hésitations, c'est que l'accord ne s'était pas fait officiellement sur les principes et que chaque candidat fondait le maintien de sa candidature sur la supériorité socialiste de son programme. Cette difficulté doit désormais disparaître. Mais l'unité ne doit pas se manifester seulement sur le terrain électoral. Le Parti accomplit sur toute l'étendue du pays une propagande incessante, soit pour constituer des groupes d'étude et d'action sociale, soit pour aider et fortifier les mouvements populaires. Or, à ce point de vue, le Parti est déplorablement organisé et, ainsi que l'ont déjà fait remarquer plusieurs délégués, on fait parfois sans résultat des dépenses énormes qu'éviterait une organisation méthodique de la propagande. L'unité doit entraîner cette organisation. Enfin, convient-il d'attendre le jour du scrutin pour contrôler les élus? Non, il est nécessaire qu'il y ait un organisme central devant lequel tous les élus seront responsables. Ce n'est pas à dire que cet organisme doive être dictatorial; les élus devraient même toujours conserver un droit d'appel devant le Congrès annuel du parti. Mais il faut un contrôle permanent, il faut offrir au*

corps électoral socialiste de précieuses garanties. En tout cas, conclut Martinet, quelle qu'en doive être la forme, affirmons au moins notre désir de l'unité».

Marpaux (86), adjoint au maire de Dijon, commente, au nom des représentants de dix-huit départements qui l'ont acceptée, la proposition suivante:

«... Il y a lieu pour le parti socialiste de constituer l'unité sur les bases de l'autonomie absolue des groupes communaux et de quartiers organisés en fédérations départementales. Tous les ans les fédérations départementales se réuniront en Congrès où elles seront représentées proportionnellement à leur importance. Ce Congrès sera souverain pour toutes les questions de principes et de tactique générale.

Ils (les délégués ayant accepté cette résolution) nomment une Commission permanente chargée de transmettre aux fédérations les propositions émanant soit des groupes des fédérations départementales, ou toute autre communication intéressant le Parti. Cette Commission condensera les réponses des fédérations et les portera à la connaissance de tout le Parti.

La Commission permanente recevra de tous les groupes, de tous les élus appointés, une cotisation destinée à faire les frais d'administration et de propagande générale. En outre des membres de la Commission permanente, les fédérations départementales choisiront un délégué correspondant; ces délégués pourront assister comme auditeurs aux séances de la Commission; dans les cas graves, ces délégués seront convoqués d'urgence et prendront de concert des mesures provisoires qui devront être ratifiées par les fédérations départementales.

La Commission permanente répondra aux besoins de la propagande et de la lutte politique et économique et disposera pour cet objet des élus du parti. Elle sera chargée de surveiller l'exécution des décisions des Congrès annuels, nationaux et internationaux.

Nous voulons l'union, conclut Marpaux, parce que nous la croyons nécessaire; mais nous ne voulons faire disparaître aucune fraction du parti, ni les tendances qui prévalent dans telle ou telle région; la base de l'union doit donc être le fédéralisme».

Soit. Mais, quoi qu'en pense Marpaux, le succès du pacte fédératif proposé par l'Est déterminera ipso facto la dissolution des organisations nationales, car les groupes communaux, qui trouveront dans les fédérations départementales

le concours nécessaire et cherché ne concevront point ou ne concevront plus l'utilité de payer à des organisations d'une autre forme des contributions précieuses en argent et en énergie. Une seule chose nous étonne, c'est que l'irréconciliable ennemi du fédéralisme, l'homme qui, en haine de Proudhon, a proscrit jusqu'au mot de fédération pour adopter celui d'«*agglomération*», Jules Guesde, en un mot, n'ait pas condamné la proposition Marpaux.

Non. Guesde, à l'heure où Marpaux occupe la tribune, n'est soucieux que de rendre désormais impossible l'indépendance de la presse socialiste, qui a osé, hier, noter ses hésitations de conscience.

«Il y a déjà sept ans, dit-il, que nous sommes en marche vers l'union. L'union formée à la Chambre pour combattre le capitalisme s'est reproduite dans l'existence organique du parti. Qu'est-ce donc que le Comité d'Entente, sinon l'organisme central où s'est reflété le parti? Eh bien! au premier rang des actes à accomplir dans le but de créer l'unité, il faut placer le contrôle de la presse socialiste par les organisations fédérées. Je prends un exemple immédiat. Le Congrès vient de décider qu'un socialiste ne devait pas entrer dans un ministère bourgeois (87). (Réclamations et protestations.) Eh bien! que diriez-vous si la presse qui se réclame du socialisme continuait sa campagne ministérielle?... Il faut que la presse se soumette aux délibérations du Congrès, sans quoi il est inutile que l'on vous demande des décisions si l'on est décidé d'avance à ne pas les respecter».

Cela dit, d'ailleurs, Guesde n'oublie pas de demander que, pour constituer le *Comité général* du parti, «*on prenne les mandats réunis ici par les cinq grandes organisations et par les fédérations autonomes*». De cette façon, le P.O.F. aura, dans le Comité, un nombre de représentants suffisant pour pouvoir dicter ses volontés.

Hubert Lagardelle (88), lui, ouvre l'Évangile... l'Évangile selon saint Karl Marx, et comme on y trouve toutes les vérités passées, présentes et futures, il en exhume contre Guesde cette théorie de l'évolution des groupements: «*La première phase dans la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie est marquée par le mouvement sectaire. Il a sa raison d'être à une époque où le prolétariat n'est pas encore assez développé pour agir comme classe. Des penseurs individuels font la critique des antagonismes sociaux et en donnent des solutions fantastiques que la masse des ouvriers n'a qu'à accepter, à propager et à mettre en pra-*

tique. Par leur nature même, les sectes formées par ces initiateurs sont abstentionnistes, étrangères à toute action réelle et à tout mouvement d'ensemble... Les sectes, leviers du mouvement à leur origine, lui font obstacle dès qu'il les dépasse; alors elles deviennent réactionnaires...» (Circulaire privée du Conseil général de l'Internationale, citée dans la brochure: *L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs*, 1873, p. 26.).

A cela Guesde pourrait répondre bien des choses; et surtout que le «*mouvement est encore bien loin d'avoir dépassé les sectes*», puisque la plupart des membres de ces sectes, dont le nombre est déjà infinitésimal, ne connaissent rien au delà de quelques termes qui n'ont de signification précise dans aucune langue: socialisation, conscience de classe, etc... Mais Guesde ne descend point à des justifications: son parti demeure parce qu'il le croit utile, et c'est assez.

Dubreuilh (89), secrétaire du *Comité d'Entente*, expose l'œuvre accomplie par ce Comité. C'est cette œuvre, dit-il, qu'il s'agit de couronner. Certains, il est vrai, ont trouvé le rôle du Comité trop limité. Mais il ne pouvait pas faire davantage. A vous de dire si vous voulez lui continuer ses pouvoirs et les étendre pour qu'il représente réellement et efficacement la France ouvrière. Le *Parti socialiste révolutionnaire* veut l'unité, mais à la condition qu'on ne fasse pas disparaître les organisations, car ce sont elles qui ont fait la France socialiste. Nous sommes partisans d'élargir les pouvoirs du *Comité d'Entente*, de lui donner la mission de «*socialiser (?)*», ce qui n'a appartenu jusqu'à présent qu'à certaines organisations. Comme l'a dit Guesde, il faut qu'il y ait un contrôle sur les élus; il faut que la presse soit la propriété des diverses fractions du Parti, qu'aucune ne la possède en propre; tous les éléments de force doivent être à tous.

Allemane est d'avis que le *Comité d'entente* ait la tâche de l'organisation socialiste, et qu'à côté de lui, avec la charge de le contrôler, le Congrès nomme une *Commission de vigilance* qui présenterait un rapport à chaque Congrès annuel. Quant aux journaux socialistes, en attendant que le Parti ait trouvé le moyen de les posséder, le Congrès pourrait inviter le *Comité d'entente* à en visiter les propriétaires et à leur proposer un *modus vivendi* (90) valable jusqu'au Congrès prochain, qui examinerait s'il a lieu d'être satisfait ou s'il doit agir de rigueur.

Les trois syndicats fourvoyés dans le Congrès éprouvent à leur tour et pour la seconde fois le besoin de parler, non pas en leur nom, mais au nom du mouvement corporatif tout entier. Or, la contradiction évidente entre l'absence systématique du Congrès des dix-huit cents syndicats qui, chaque année, forment les Congrès économiques, et le souci des groupes corporatifs présents de justifier cette absence, entraînent le camarade Deslandes (91) à proférer des hérésies formidables, dont s'amuse vraisemblablement les hommes qui, comme Pommier (92) de Tours et Blanchart (93) de Nantes, administrent de fortes agglomérations syndicales.

Jaurès renonçant à plaider pour l'unité, que tout le monde accepte, Pierre Morel (94) renouvelle les déclarations faites il y a quelques heures par Léon Martinet, Bernheim (95) (P.O.S.R.) déclare que son groupe accepte l'unité socialiste, mais à condition qu'on ne forme pas un *Comité directeur* (ce qui est contradictoire) et Poulain (96), député des Ardennes, donne fort éloquemment toute sa signification au projet fédéraliste de l'Est. Poulain a des mots décisifs qui mettent en fureur les centralistes du P.O.F.: «*Le Comité d'entente, dit-il, même complété par la Commission de vigilance que propose Allemane, c'est encore une unification incomplète. La désunion peut surgir de nouveau demain. Nous vous demandons donc, nous, fédérations départementales, à vous, partis constitués, nous vous demandons de reconnaître que l'heure est venue de votre mort. C'est un sacrifice nécessaire, il faut y consentir, et que vous disparus, les groupes politiques communaux se fédèrent par département ou par arrondissement, sans distinction d'écoles. Je vous donne rendez-vous pour cette œuvre au Congrès prochain*».

La gauche fulmine contre cette opinion; mais elle ne semble pas encore en comprendre toute l'importance. Enivrée de sa force, l'existence du P.O.F. lui paraît devoir être éternelle, garantie qu'elle est par son passé et par l'égal besoin de vie propre qui, elle en a la conviction, existe dans les organisations rivales. Mais ce calcul pourrait bien être faux. La *Confédération des socialistes indépendants* n'est qu'une juxtaposition de groupes prêts à se séparer, d'un commun accord, s'il leur paraît utile; le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire* ne serait peut-être pas éloigné d'en faire autant si le sort de l'«*Unité*» l'exigeait, et, même parmi les groupes blanquistes, il en est qui se rallieraient volontiers, sans d'ailleurs

abandonner la théorie de la «dictature impersonnelle», à la politique de Jaurès. Que pèserait alors le passé du *Parti ouvrier français*?

Mais voici la dernière journée du Congrès. La *Commission générale* travaille toujours à son rapport sur l'*Unité*. En attendant, le Congrès adopte à l'unanimité le rapport présenté par J.L. Breton sur la grève générale, et, sur la proposition de Brunellière, «flétrit les nationalistes et les antisémites et met en garde le Parti contre toutes les formes de réaction». Puis, comme on apprend que le rapport de la Commission a été unanimement adopté, et qu'il prévoit la constitution d'un *Comité général*, Jaurès invite les organisations à se réunir séparément pour nommer les délégués à ce Comité «et se concerter afin que, sur tous les points, le Congrès émette à son tour des votes unanimes».

Enfin paraît Dubreuilh qui donne lecture du rapport suivant:

CONSTITUTION DU PARTI

Le Parti socialiste est fondé sur la base des principes inscrits dans la formule de convocation au Congrès.

Il se compose:

1°- *Des cinq organisations nationalement constituées;*

2°- *Des Fédérations régionales et départementales autonomes;*

3°- *Des groupes qui demanderont au Comité général du Parti, tel qu'il sera défini ci-après, leur inscription au Parti, à condition que ces groupes aient au moins un an d'existence et cinquante membres cotisants et qu'il n'existe pas de Fédération dans leur département. Ces groupes seront rayés du Parti si, dans le délai d'une année, ils n'ont pas constitué une Fédération départementale. Ils ne pourront être admis que du consentement unanime des membres du Comité général;*

4°- *Des syndicats ouvriers qui adhèrent explicitement à la formule des principes socialistes qui a servi de base à la convocation du premier Congrès général du Parti; Des coopératives qui adhèrent à ces principes et consacrent à la propagande socialiste une part de leurs bénéfices.*

Congrès général:

Le parti se réunira tous les ans en un congrès

général. Chaque congrès déterminera le lieu du congrès suivant; mais il est entendu que, sauf exception pour l'année prochaine, à raison de l'Exposition universelle, le congrès siégera chaque année dans une région différente.

Constitution du comité général:

Il sera constitué dans un délai maximum de huit jours un comité général du parti dont les pouvoirs dureront jusqu'au congrès suivant.

Chacune des organisations sera représentée au comité général par des délégués désignés par elle et en proportion avec le nombre des mandats qu'elle a portés au congrès, à raison d'un délégué par cinquante mandats et fraction de cinquante.

Les fédérations autonomes cesseront d'être considérées pour leur représentation au comité comme une organisation unique. Elles formeront sept organisations distinctes: Ardennes, Côte-d'Or, Doubs, Bretagne, Bouches-du-Rhône, Seine-et-Oise, Saône-et-Loire, régies par la règle ci-dessus. Elles auront donc, en fait, un délégué chacune. Il en est de même de l'Alliance communiste.

Pour rétablir l'équilibre, chacune des autres organisations représentées au congrès recevra un délégué supplémentaire;

Les décisions du comité général seront prises à la majorité des voix.

Chacune des organisations sera tenue à verser au comité général une somme à fixer par le comité général et proportionnelle au nombre des mandats de chacune.

Contrôle de la presse:

Le Congrès déclare qu'aucun des journaux socialistes n'est, dans l'état actuel des choses, l'organe officiel du Parti.

Mais tous les journaux qui se réclament du socialisme ont des obligations définies qui grandissent avec l'importance du journal et le concours que lui ont prêté dans tout le pays les militants.

La liberté de discussion est entière pour toutes les questions de doctrine et de méthode; mais, pour l'action, les journaux devront se conformer strictement aux décisions du Congrès, interprétées par le Comité général (97). De plus, les journaux s'abstiendront de toute polémique et de toute communication de nature à blesser une des organisations. Les journaux seront tenus d'insérer les communications officielles du Comité général et celles des organisations adhérentes.

Si le Comité général estime que tel journal viole

les décisions du Parti et cause un préjudice au prolétariat, il appelle devant lui les rédacteurs responsables. Ceux-ci étant entendus, le Comité général leur signifie, s'il y a lieu, par un avertissement public, qu'il demandera contre eux ou un blâme ou l'exclusion du parti ou la mise en interdit du journal lui-même. Ces mesures seront renvoyées au Congrès suivant.

Contrôle des élus:

Il sera procédé à la Chambre, sur les bases théoriques de la convocation du Congrès, à la constitution d'un groupe parlementaire unique placé sous le contrôle direct du Comité général, qui aura à rappeler aux élus les décisions des Congrès et à les amener autant que possible à l'unité de vote.

Les élections:

Nul ne pourra être considéré comme candidat socialiste s'il ne rappelle dans ses professions de foi les principes qui ont servi de base à la convocation du présent Congrès.

En période électorale, le Comité général ne devra jamais donner d'investiture quelconque à un candidat. S'il y a conflit au deuxième tour de scrutin, il sera naturellement arbitre.

Tels sont les statuts constitutifs du nouveau Parti. Alors commence ce que Jaurès appelle le «serment à la constitution», c'est-à-dire la déclaration faite par un membre qualifié de chaque organisation que celle-ci accepte les statuts. Puis l'Internationale éclate,

*Du passé faisons table rase
Foule esclave, debout! debout!
Le monde va changer de base
Nous ne sommes rien, soyons tout !
C'est la lutte finale,
Groupons-nous et demain
L'Internationale
Sera le genre humain.*

Les emblèmes écarlates dominent la foule; cette fois, nous avons l'impression inoubliable d'hommes unis par une commune espérance et par le lien sacré des fraternités plébéiennes. Hélas! ce n'est qu'une apparence: trop de militants sont hors la «famille» socialiste, victimes du dogme imbécile et de la curée des appétits.

Fernand PELLOUTIER.

(1) Sous cette appellation, il faut entendre ici le congrès de l'ensemble des partis et groupes politiques socialistes, et des syndicats admettant la nécessité de la conquête du pouvoir politique, anticipation du congrès d'unification de 1905. Le titre officiel de ce congrès fut: *Congrès général des organisations socialistes françaises*. Toutes les organisations politiques nationales y étaient représentées: *Fédération des travailleurs socialistes (dite broussiste)*, *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (dit allemaniste)*, *Alliance communiste révolutionnaire (dite feuilletiste)*, *Parti ouvrier français (dit guesdiste)*, *Parti socialiste révolutionnaire (dit blanquiste)*, *Confédération générale des socialistes indépendants (dite parfois jaressienne)*, *Fédération des socialistes révolutionnaires indépendants (John LABUSQUIÈRE)*; y était également représentées des fédérations autonomes, départementales ou régionales. Un deuxième Congrès général se déroula selon la même configuration en 1900, à Paris, salle Wagram, du 28 au 30 septembre. Un troisième Congrès général se tint à Lyon en 1901, du 26 au 28 mai. Un quatrième Congrès du *Parti socialiste français* eu lieu du 2 au 4 mars 1902 à Tours, et le Congrès du futur *Parti socialiste de France* se tint du 26 au 28 septembre 1902 à Commeny.

(2) Surnom d'Auguste BLANQUI. Voir note n°21 en page 6.

(3) Voir note n°18 en page 6.

(4) Jean LONGUET (1876-1938): fils de Charles LONGUET et de Jenny MARX. Socialiste "guesdiste" puis "jaressien"; député de la Seine de 1914 à 1919, et de 1932 à 1936.

(5) Groupement affinitaire des bakouniniens (anarcho-syndicalistes) ibériques dans les années 1870.

(6) Voir note n°20 en page 6.

(7) Voir note n°7 page 21.

(8) Voir note n°12 en page 6.

(9) Il peut s'agir de: Antoinette DURAND (?-1924), épouse de Auguste CAUVIN (1856-1937) dit d'ARSAC, dite citoyenne SORGUE, socialiste "blanquiste", dont il est question plus loin? Le seul couvre-chef ne permet pas l'identification précise.

(10) Marcel SEMBAT (1862-1922): socialiste "blanquiste"; député de la Seine de 1893 à 1922.

(11) Emile POUGET (1860-1931): militant anarcho-syndicaliste. Sa présence à ce congrès devait relever de ses activités journalistiques, comme Pelloutier, et non de celle de "délégué".

(12) Voir note n°7 page 6.

(13) JOINDY Émile (1858-?): socialiste "allemaniste".

(14) *Eliacin*: personnage d'une tragédie de Racine, qui apporte des réponses troublantes aux questions à lui posées. L'individu qualifié ici "d'*Eliacin guesdiste*" est bien difficile à identifier.

(15) Victor DALLE (1857-?): socialiste "broussiste"; à ne pas confondre avec Victor DAVE (1847-1922): belge; membre du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs, anarchiste; auteur de la biographie de Fernand PELLOUTIER présentée dans l'ouvrage posthume "Histoire des Bourses du travail".

(16) Alexandre BOURSON dit ZÉVAËS (1873-1953): socialiste "guesdiste"; député de l'Isère de 1898 à 1902 et de 1904 à 1910. Termina sa carrière politique dans le *Parti socialiste national*, pré-fasciste.

(17) Nom du parti "blanquiste", de 1898 à 1901. Voir également note n°12 en page 15.

(18) Voir note n°1 en page 10 et note n°12 en page 15.

(19) Il pourrait s'agir d'Albert LÉVY (1871-1926), en ce temps socialiste "allemaniste", puis en 1901 trésorier de la *Fédération nationale des Bourses du Travail* et ensuite de la *Confédération générale du Travail*; il fut en 1906, au Congrès d'Amiens de la C.G.T., l'un des rédacteurs de l'ordre du jour plus connu sous le nom de *Charte d'Amiens*. Notez aussi la présence à ce congrès de Clément LÉVY (1858-1923), socialiste "guesdiste", représentant ... des syndicats!

- (20) Voir note n°17 page 15.
- (21) Voir note n°14 en page 6.
- (22) Charles BRUNELLIÈRE (1847-1917): socialiste "guesdiste".
- (23) *Dans le silence amical de la nuit.*
- (24) Gustave DELORY (1857-1925): socialiste "guesdiste"; député du Nord de 1902 à 1925.
- (25) Paul FRIBOURG (1868-?): socialiste "allemaniste".
- (26) Il s'agit plutôt de Gustave DEVERNAY (1867-1912): socialiste "guesdiste".
- (27) Albert WALTER (1852-1919): socialiste "blanquiste"; député de la Seine de 1893 à 1919.
- (28) Il s'agit plutôt de Paul CONSTANS (1857-1931): socialiste "guesdiste"; député de l'Allier de 1902 à 1910, puis de 1914 à 1919, puis de 1924 à 1931.
- (29) *Le Socialisme et la conquête des pouvoirs publics*, par Paul Lafargue - Lille, 1899. *Note de Fernand PELLOUTIER.*
- (30) Adolphe THIERS (1797-1877): libéral sous la monarchie restaurée, orléaniste sous la monarchie de juillet, républicain-rallié sous la troisième république afin de préparer la restauration de la monarchie; député des Bouches-du-Rhône de 1830 à 1848, puis de la Seine-inférieure de 1848 à 1851, puis de la Seine de 1863 à 1871; ministre de 1832 à 1836, puis en 1840; président de la république de 1871 à 1873; il présida à l'écrasement de la *Commune de Paris*; sénateur du Territoire-de-Belfort en 1876.
- (31) Jules FAVRE (1809-1880): député de la Seine de 1848 à 1851, puis de 1858 à 1863, puis du Rhône de 1863 à 1869, puis de la Seine de 1869 à 1870, puis du Rhône de 1871 à 1876; sénateur du Rhône de 1876 à 1880; sous-ministre dans le gouvernement versaillais en 1871.
- (32) Voir note n°2 en page 6.
- (33) Voir note n°5 en page 10.
- (34) Gustave TRIDON (1841-1872): socialiste "blanquiste"; membre du *Conseil général de la Commune de Paris.*
- (35) Benoit MALON (1841-1893): internationaliste anti-autoritaire; membre du *Conseil général de la Commune de Paris* en 1871; député de la Seine en 1871, démissionnaire; membre de la *Fédération jurassienne*; puis socialiste "possibiliste", enfin socialiste "indépendant".
- (36) Léo FRANKEL (1844-1896): socialiste "marxiste"; membre du *Conseil général de la Commune de Paris.*
- (37) A partir du jour où, les socialistes brûlant d'entrer dans les parlements, il devint nécessaire de persuader la foule sur l'efficacité des réformes partielles. *Note de Fernand PELLOUTIER.*
- (38) Auguste EBERS (1870-1910): socialiste "blanquiste".
- (39) Albert RICHARD (1846-1925): socialiste "allemaniste".
- (40) Voir note n°12 en page 21.
- (41) Maurice ALLARD (1860-1942): socialiste "blanquiste"; député du Var de 1898 à 1910.
- (42) Maximilien CARNAUD (1863-1937): socialiste "guesdiste", puis "indépendant"; député des Bouches-du-Rhône de 1894 à 1910.
- (43) Voir note n°7 page 15.
- (44) Jean COLLY (1858-1929): socialiste non étiqueté, puis "indépendant" type Labusquière.
- (45) Il s'agit peut-être de Camille GUYOT (1865-1956), mais cela reste très hypothétique.
- (46) Louis BLANC (1811-1882): socialiste d'Etat; député de l'Aube de 1848 à 1849, puis de la Seine de 1871 à 1882; membre du gouvernement provisoire en 1848.
- (47) Alexandre-Albert MARTIN dit "l'ouvrier Albert" (1815-1895): socialiste d'Etat; député de la Seine à l'Assemblée constituante de 1848; membre du gouvernement provisoire en 1848.
- (48) Gaston... marquis de GALLIFFET, prince de MARTIGUES (1831-1909): militaire; s'illustra surtout en dehors de la *Défense nationale*, au Mexique, en Crimée, lors de la *Semaine sanglante*, en Algérie; ministre de la Défense dans le gouvernement Waldeck-Rousseau dit de *Défense républicaine* (22 juin 1899 - 29 mai 1900), soutenu par les socialistes-parlementaires, en compagnie d'Alexandre MILLERAND.
- (49) Arthur GROUSSIER (1863-1957): socialiste "allemaniste", puis "feuilletiste"; député de la Seine de 1893 à 1902, puis de 1906 à 1924.
- (50) Il n'y a effectivement aucun élément permettant d'identifier ce dénommé ROLLAND.
- (51) Il s'agit de Armand MOREAU à propos duquel aucune information biographique ne semble disponible.
- (52) Il s'agit sans doute de André LEFÈVRE (1869-1929): socialiste "indépendant"; député des Bouches-du-Rhône de 1910 à 1924; ministre de la Guerre en 1920 dans le gouvernement MILLERAND.
- (53) Urbain DEGOULET, dit Isaac BLÜMCHEN, dit Urbain GOHIER (1862-1951): écrivain ambigu: monarchiste, antisémite, dreyfusard, anti-militariste.
- (54) Stéphane LÉTANG (1859-1941): socialiste "guesdiste", puis "blanquiste"; député de l'Allier de 1898 à 1902.
- (55) Le Président du Conseil WALDECK-ROUSSEAU, dans le gouvernement duquel figurait Alexandre MILLERAND, soutenu par le groupe parlementaire socialiste, n'entendait nullement revenir sur les "lois scélérates", lois contre les "menées anarchistes". Face à la défense de l'Etat, les libéraux pouvaient bien attendre... chez ces gens-là!
- (56) Maxence ROLDES (1867-1958): socialiste "guesdiste", puis "allemaniste", puis "feuilletiste"; député de l'Yonne de 1932 à 1942; vota les pleins-pouvoirs à PÉTAINE.
- (57) Voir note n°13 en page 6.
- (58) Adrien-Albert... comte de MUN (1841-1914): légitimiste, puis républicain-catholique-rallié type Léon XIII, boulangiste, anti-dreyfusard; fondateur du christianisme-social ou corporatisme moderne inspirateur du fascisme; député du Morbihan de 1876 à 1878, puis de 1881 à 1893, puis du Finistère de 1894 à 1914.
- (59) Léon BOURGEOIS (1851-1925): radical; député de la Marne de 1888 à 1905; président de l'Assemblée nationale de 1902 à 1904; sénateur de la Marne de 1905 à 1925; président du Conseil en 1905-1906; moult fois ministre.
- (60) Aristide BRIAND (1862-1932): socialiste "guesdiste", puis "indépendant", puis "républicain-socialiste"; député de la Loire de 1902 à 1919, puis de la Loire-inférieure de 1919 à 1932; moult fois président du Conseil de 1909 à 1929.
- (61) Il s'agit vraisemblablement de Ferdinand ROUSSEL (1839-1914): socialiste "guesdiste".
- (62) August BEBEL (1840-1913): social-démocrate "marxiste" allemand; député.
- (63) Il s'agit peut-être de Bruno SCHÖNLANK (1859-1901): journaliste social-démocrate allemand.

(64) Voir note n°9 page 10.

(65) Karl MARX (1818-1883): social-démocrate allemand; orienta par des méthodes anti-démocratiques l'Association internationale des travailleurs vers la conquête des pouvoirs politiques, précipitant sa disparition.

(66) Pierre-Joseph PROUDHON (1809-1865): socialiste; définit les bases du collectivisme-fédéraliste, dénommé de son temps "mutuellisme"; créa le terme "anarchie" dans son acception moderne

(67) Paul MELGRANI (?-1918): socialiste "guesdiste".

(68) et tous, tant qu'ils sont.

(69) Maurice CHARNAY (1856-?): socialiste "allemaniste".

(70) Augustin HEPPENHEIMER (1854-?): socialiste "broussiste".

(71) Pierre dit Henri PONARD (1861-1928): socialiste "allemaniste" atypique, en ce temps-là.

(72) Mikhaïl dit Michel BAKOUNINE (1814-1876): russe; socialiste révolutionnaire; poursuivit la pensée de PROUDHON en tenant compte de l'évolution économique de la société capitaliste: le développement du salariat.

(73) Paul DÉROULÈDE (1846-1914): nationaliste; participe à l'écrasement de la Commune de Paris; député de la Charente de 1889 à 1893 et de 1898 à 1901.

(74) Edouard DELESALLE (1857-?): socialiste "guesdiste". A ne pas confondre avec Maurice dit Paul DELESALLE (1871-1948): anarchiste et syndicaliste.

(75) Émile LANDRIN (1841-1914): socialiste "blanquiste".

(76) Voir note n°25 en page 6.

(77) Joseph PHALIPPOU (?-?): socialiste "guesdiste".

(78) Voir note n°14 page 21.

(79) Joseph dit Eugène FOURNIÈRE (1857-1914): socialiste "guesdiste", puis "possibiliste", puis "indépendant". Député de l'Aisne de 1898 à 1902.

(80) à demi-voix.

(81) René ZIMMER (?-?): socialiste "blanquiste".

(82) Le P.O.F., désolé que la "Petite République" et la "Lanterne" aient fidèlement reproduit les invocations faites la veille par Jaurès à l'honneur de Guesde, demande l'insertion au procès-verbal de la protestation suivante: «Le P. O. F. proteste avec indignation contre les journaux dirigés par les membres du Congrès qui, depuis dimanche, n'ont pas cessé, tout en parlant d'union, de semer la division et la haine entre les grandes organisations et les groupes mêmes qui les composent. Il proteste avec non moins d'énergie contre le compte-rendu de la séance d'hier soir, dans lequel, à l'égard du parti et de son secrétaire pour l'intérieur Jules Guesde, sont articulées à plusieurs reprises des accusations de «manœuvre», de «déloyauté» et de «trahison». Laissant pour compte à ceux qui les emploient vis-à-vis de camarades des outrages qui ne sauraient l'atteindre, le P.O.F. pour la confusion de ses adversaires, se bornera à rappeler que la résolution dite transactionnelle, qui exclut dans l'état actuel de la société capitaliste toute participation socialiste à un gouvernement bourgeois, est l'œuvre même de notre Congrès d'Épernay, qu'elle a été confirmée par l'unanimité de nos délégués dans la réunion plénière du samedi 2 décembre, et que, par suite, pour la voter, comme il l'a fait, le parti pouvait d'autant moins hésiter qu'elle constituait le plus éclatant triomphe de la politique socialiste révolutionnaire». Note de Fernand PELLOUTIER.

(83) Panayottis dit Paul ARGYRIADÈS (1849-1901): macédonien d'origine, socialiste "guesdiste".

(84) «Attendu que le Congrès a décidé que la lutte de classe ne permettait pas l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois; attendu qu'en admettant que des circonstances exceptionnelles motivent l'entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois, ces circonstances doivent être soumises à l'appréciation du parti socialiste tout entier; attendu que le citoyen Millerand, sans avoir reçu aucun mandat du parti socialiste, parle au nom de ce parti dans ses discours ministériels, le Congrès décide: Qu'une délégation sera envoyée au citoyen Millerand pour lui communiquer la décision du Congrès et l'engager à s'y conformer en donnant sa démission de ministre. Que, faute de se soumettre à la décision du Congrès, le citoyen Millerand sera considéré comme exclu du parti socialiste et n'aura plus le droit de parler en son nom». Note de Fernand PELLOUTIER.

(85) Léon MARTINET (?-?): socialiste "broussiste".

(86) Alfred MARPAUX (1862-1934): socialiste "allemaniste".

(87) C'est faux, mais une autre fois déjà - au sujet d'une proposition ridicule mettant les ministres socialistes éventuels sous le contrôle de la Confédération générale du travail - les guesdistes ont manifesté l'intention formelle de ne tenir réellement compte que de l'amendement Guesde - la proposition Delesalle n'étant pour eux qu'une fiche de consolation accordée à Jaurès. Note de Fernand PELLOUTIER.

(88) Hubert LAGARDELLE (1874-1958): socialiste "guesdiste", puis "itinérant"; il adhéra en 1926 au fascisme de Georges VALOIS; ministre de PÉTAIN.

(89) Jean dit Louis DUBREUILH (1862-1924): socialiste "blanquiste".

(90) accord de coexistence.

(91) Il s'agit en fait de DESLANDRES représentant à ce congrès le Syndicat des imprimeurs-conducteurs de la Seine. Aucune notice biographique connue à son sujet.

(92) Paul POMMIER (?-?): Secrétaire de la Bourse du travail de Tours; délégué à ce congrès par le P.S.R. d'Indre-et-Loire.

(93) Joseph BLANCHART ou BLANCHARD (1860-1927): Secrétaire de la Bourse du travail de Nantes; délégué à ce congrès par des syndicats de Loire-inférieure, actuelle Loire-atlantique, mais avec l'étiquette P.O.F.

(94) Délégué de la F.T.S.F., il s'agit peut-être de Pierre MOREL (1864-1915): socialiste "broussiste".

(95) BERNHEIM (?) (?-?): représentant à ce congrès au titre du P.O.S.R.

(96) Il s'agit en réalité de Gaétan ALBERT-POULAIN (1866-1916): socialiste "allemaniste", délégué à ce congrès au titre de la Fédération autonome de l'Est; député des Ardennes de 1898 à 1916.

(97) Trahison des mots. Comme cette Constitution ne pouvait décemment proscrire la liberté de discussion en matière de doctrine, on ne fait de réserves que pour l'«action». L'honneur du libéralisme paraît sauf. Mais on oublie qu'il y a quatre jours, contrairement à Jaurès qui présentait la question Millerand comme une question de tactique, Guesde et Vaillant en personne l'ont présentée comme une question de principe et de doctrine. Est-ce donc qu'on accorderait à Jaurès le droit de «continuer sa campagne ministérielle», quitte à accepter la contradiction? Il faudrait, pour le croire, bien peu connaître les politiciens. Note de Fernand PELLOUTIER.

Lettre aux anarchistes ⁽¹⁾

12 décembre 1899

d'après l'édition de 1900 aux Editions Stock

Je serai bref: l'espace m'est mesuré et d'ailleurs les paroles que je vais dire trouvent une illustration parfaite en la personne de propagandiste comme Malatesta (2), qui savent si bien unir à une passion révolutionnaire indomptable, l'organisation méthodique du prolétariat.

J'estime que le résultat du congrès socialiste nous trace de nouveaux devoirs. Nous avons jusqu'ici, nous anarchistes, mené, ce que j'appellerai, la propagande pratique (par opposition avec la propagande purement théorique de Grave (3)) sans l'ombre d'une unité de vue. La plupart d'entre nous ont papillonné de méthode en méthode, sans grande réflexion préalable et sans esprit de suite, au hasard des circonstances. Tel qui, la veille, avait traité d'art, conférençait aujourd'hui sur l'action économique et méditait pour le lendemain une campagne antimilitariste. Très peu, après s'être tracé systématiquement une règle de conduite, surent s'y tenir et, par la continuité de l'effort, obtenir dans une direction déterminée le maximum de résultats sensibles et précieux. Aussi, à notre propagande par l'écriture, qui est merveilleuse et dont nulle collectivité - si ce n'est la collectivité chrétienne à l'aube de notre ère - n'offre un pareil modèle, ne pouvons nous opposer qu'une propagande agie des plus médiocres, et c'est d'autant plus regrettable que, par la solidarité même de sa foi morale et économique - aussi éloigné du matérialiste marxiste que le naturaliste Zola (4) est éloigné de celui d'Armand Silvestre (5) - l'anarchiste a des ressources d'énergie et une ardeur prosélytique pour ainsi dire inépuisable.

Ce que je demande donc, c'est (non pas certes l'unité de pensée, telle même qu'elle pourrait résulter d'une conférence semblable à celle que nous tîmes à Londres en 1896), mais le choix ferme par chacun de nous, à la lumière de sa propre conscience, d'un mode de propagande et

la résolution non moins ferme d'y consacrer toute la force qui lui a été départie.

La caractéristique du congrès socialiste a été l'absence totale des syndicats ouvriers. Cette absence a frappé tout le monde, et moi-même, bien que connaissant l'horreur professée depuis longtemps par les syndicats à l'égard des sectes politiques, j'ai été surpris, je l'avoue, du petit nombre qu'il y en avait à ce «premier» congrès général du *Parti Socialiste*. Cette absence fut le résultat d'un état d'esprit où il entre assurément beaucoup de scepticisme (je ne dis pas d'indifférence) à l'endroit de l'action parlementaire. Les syndicats ne croient plus que médiocrement à l'efficacité et, par conséquent, à l'utilité des réformes partielles, qu'elles soient d'ordre politique ou d'ordre économique, et ils croient encore moins à la sincérité des parlementaires: cela paraîtra particulièrement évident si l'on songe qu'après avoir témoigné, en termes parfois très chaleureux, leur reconnaissance pour les décrets du citoyen Millerand (6), ils ne crurent pourtant pas devoir se rendre au congrès où devait s'instruire le procès et s'opérer peut-être l'exécution du même citoyen Millerand.

Mais ne nous leurrions pas: il entre aussi dans l'état d'esprit des syndicats, ou plutôt il y entrait encore à la veille du congrès, la crainte, je pourrais même dire la certitude que, comme tous les congrès où les socialistes ont agité des problèmes et des passions politiques, celui-ci verrait naître entre les diverses fractions présentes, et à la suite de querelles abominables (qui, d'ailleurs, n'ont pas manqué d'éclater), une nouvelle et irréparable rupture. On ne pouvait pas admettre qu'où se trouvaient et le «*Torquomada en Iorgnon*» (7) et l'aspirant-fusilleur d'anarchistes, et Lafargue (8) et Zévaès (9), il n'y eût pas tentatives de chantage, extorsions de votes, pratiques d'une délicatesse douteuse et, si

cela ne suffisait pas, retraite en bon ordre. Or, contrairement à toutes les prévisions, le congrès de 1899 a réalisé, sinon l'union, au moins l'Unité socialiste. Tel était devenu le désir de la foule de ne plus voir ses efforts pour l'émancipation contrariés, souvent brisés par les compétitions des chefs socialistes, que ceux-ci ont compris enfin la nécessité de se soumettre et se sont soumis. Nous savons l'enthousiasme, un peu puéril, avec lequel a été accueillie cette unité de nombre - à laquelle nous préférons, nous anarchistes, l'unité d'aspiration, mille fois plus puissante. Je crains donc qu'un enthousiasme pareil ne s'empare également des syndicats et ne détermine une partie d'eux à se remettre inconsidérément sous le joug politicien.

On objectera peut-être que l'unité née de ce congrès est artificielle et précaire. Je l'ai cru, moi aussi, tout d'abord, je ne le crois plus aujourd'hui. Sans doute, le *Parti ouvrier français*, celui dont l'existence nous est si précieuse qu'il faudrait l'inventer s'il n'existait pas, tant sa morgue et son outrecuidance rendent haïssable à la masse corporative le socialiste politique, le *Parti ouvrier français* a su se faire, dans le *Comité général* du Parti, une place enviable et il s'efforcera, nul ne le conteste, d'y régner en maître, jouant de sa force numérique et de ses menaces de scission comme Jules Guérin (10) naguère du dossier Félix Faure (11). Mais Jaurès (12) se lassera bien un jour d'être dupe; mais tel et tel que je sais feront peut-être, quelque soir, sur le dos des guesdistes, un solennel 18 brumaire; mais - et surtout - les *Fédérations départementales autonomes* auxquelles *guesdistes* et *blanquistes* ont bien imprudemment accordé une grande place, finiront par absorber le *Comité général*, après avoir émasculé, en les abandonnant le P.O.F. et le P.S.R. dont elles sont aujourd'hui la substance. Il est vrai qu'alors le *Comité du Parti socialiste* sera imprégné d'un esprit fédéraliste actuellement inconnu et qu'au lieu de trouver en lui la haine aveugle dont nous honorent les jacobins et les terroristes (en chambre), nous trouverons des gens sympathiques à la partie essentielle de notre doctrine: la libération intégrale de l'humanité. Mais le *Parti socialiste* ne sera pas seulement encore un parti parlementaire paralysant l'énergie et l'esprit d'initiatives que nous cherchons à inspirer aux groupes corporatifs, il sera de plus en plus un parti contre-révolutionnaire, trompant l'appétit populaire par des réformes anodines, et les associations corporatives renonçant à l'abominable

activité qui, en dix années, les a pourvues de tant d'institutions dues à elles-mêmes et à elles seules, se confieront encore aux irréalisables promesses de la politique. Cette perspective est-elle pour nous plaire?

Actuellement, notre situation dans le monde socialiste est celle-ci: Proscrits du «*Parti*» parce que, non moins révolutionnaires que Vaillant (13) et que Guesde (14), aussi résolument partisans de la suppression de la propriété individuelle, nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas: des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants de la culture de soi-même.

Accueillis, au contraire, à raison même de ces sentiments, par le «*Parti*» corporatif qui nous a vus dévoués à l'œuvre économique, purs de toute ambition, prodiges de nos forces, prêts à payer de nos personnes sur tous les champs de bataille, et après avoir rossé la police, bafoué l'armée, reprennent, impassibles, la besogne syndicale, obscure mais féconde.

Eh bien, cette situation, sachons la conserver; et pour la conserver, consentons, ceux d'entre nous qui, à l'instar des collectivistes, considèrent l'agglomération syndicale et coopérative d'un œil défiant, à respecter; et les autres, ceux qui croient à la mission révolutionnaire du prolétariat éclairé, à poursuivre plus activement, plus méthodiquement et plus obstinément que jamais, l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres.

Je ne propose pas, on le voit, ni une méthode nouvelle, ni un assentiment unanime à cette méthode. Je crois seulement, en premier lieu, que, pour hâter la «*révolution sociale*» et faire que le prolétariat soit en état d'en tirer tout le profit désirable, nous devons, non seulement prêcher aux quatre coins de l'horizon le gouvernement de soi par soi-même, mais encore prouver expérimentalement à la foule ouvrière au sein de ses propres institutions, qu'un tel gouvernement est possible, et aussi l'armer, en l'instruisant de la nécessité de la révolution, contre les suggestions énervantes du capitalisme.

Je demande, en second lieu, à ceux qui, comme nos camarades de *l'Homme Libre*, pensent autrement que nous sur l'avenir des unions

ouvrières, la neutralité bienveillante à laquelle nous avons droit, et toute la ténacité et toute l'ardeur dont ils sont capables à ceux qui admettent, dans des proportions diverses, l'utilité de l'organisation syndicale.

Les syndicats ont depuis quelques années une ambition très haute et très noble. Ils croient avoir une mission sociale à remplir et, au lieu de se considérer soit comme de purs instruments de résistance à la dépression économique, soit comme de simples cadres de l'armée révolutionnaire, ils prétendent, en outre, semer dans la société capitaliste même le germe des

troupes libres de producteurs par qui semble devoir se réaliser notre conception communiste et anarchiste. Devons-nous donc, en nous abstenant de coopérer à leur tâche, courir le risque qu'un jour les difficultés ne les découragent et qu'ils ne se rejettent dans les bras de la politique.

Tel est le problème que je soumets à l'examen des camarades, avec l'espoir que ceux qui l'auront résolu dans le même sens que moi, n'épargneront plus leur temps ni leurs forces pour aider à l'affranchissement des esprits et des corps.

Fernand PELLOUTIER.

(1) Cette lettre a été publiée sous ce titre-même, en préface au compte rendu par Fernand Pelloutier du Congrès général du *Parti socialiste français* figurant ci-avant en pages 28 à 53.

(2) Voir note n°24 en page 6.

(3) Voir note n°11 en page 19.

(4) **Émile ZOLA** (1840-1902): écrivain "*naturaliste*"; auteur de l'article *J'accuse...* qui déclencha l'*Affaire DREYFUS*.

(5) **Armand SILVESTRE** (1837-1901): écrivain anti-dreyfusard dit "*modéré*".

(6) Voir n°12 en page 6.

(7) Surnom de **Jules GUESDE**.

(8) Voir note n°18 en page 6.

(9) Voir note n°16 en page 51.

(10) **Jules-Napoléon GUÉRIN** (1860-1910): journaliste antisémite.

(11) **Félix FAURE** (1841-1899): républicain "*modéré*"; député, ministre, président de la République de 1895 à 1899.

(12) Voir note n°7 en page 6.

(13) Voir n°8 en page 19.

(14) Voir note n°20 en page 6.

(15) *Homme libre* (24 juin - 15 décembre 1899) puis *L'Homme libre* (14 novembre 1903 - 26 mars 1904): hebdomadaire anarchiste "*individualiste*"; fondé par **Ernest GIRAULT** (1871-1933): d'abord "*blanquiste*", il devint "*individualiste*", puis "*syndicaliste*" en 1901; il adhéra ensuite au *Parti communiste français*, et finit parfaitement "*stalinien*".



De gauche à droite et de haut en bas:

Georges YVETOT (1868-1942): secrétaire de la *Fédération nationale des Bourses du Travail* après le décès de Fernand PELLOUTIER, et, à ce titre, secrétaire général adjoint de la *Confédération générale du Travail* de 1902 à 1918.

James GUILLAUME (1844-1916): suisse naturalisé français en 1889; internationaliste-anti-autoritaire (*Fédération jurassienne*); collabora au journal de la *Confédération générale du Travail*: "*La Vie ouvrière*" dans lequel il voyait la continuation de la *Première internationale*.

Victor GRIFFUELHES (1874-1922): secrétaire général de la *Confédération générale du Travail* de 1901 à 1909.

Louis NIEL (1872-1952): secrétaire général de la *Confédération générale du Travail* du 24 février au 13 juillet 1909.

Léon JOUHAUX (1879-1954): secrétaire général de la *Confédération générale du Travail* de 1909 à 1947, puis président de la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* de 1947 à 1954.

La crise socialiste, ou "A qui le caleçon?"

Publié par *Les Temps nouveaux* - n°15 - (Cinquième année) - 5-11 août 1899.

Il paraît que la Révolution sociale court de grands dangers. Peut-être ne le savez-vous pas, - ni moi non plus, - mais il en est ainsi.

Marx triomphera-t-il par Jaurès ou par Guesde?

Roubaix sera-t-elle la «ville sainte», comme autrefois La Mecque, ou bien Albi sera-t-elle la «Rome» des sociétés collectivistes?

Telle est la grosse question du jour, qui menace de rejeter dans l'ombre la fameuse «affaire» dont Rennes s'apprête à nous donner enfin le dénouement (1).

Les uns tremblent de voir le socialisme succomber dans la lutte qui vient d'éclater pour savoir à qui l'on adjugera le caleçon, jusqu'alors détenu par l'ex-élu des Roubaisiens (2), qui l'avait précédemment arraché au Dr Brousse (3).

Tandis que les amis de Rochefort (4) et Cie, ces bons réactionnaires, se gaudissent dans l'espérance d'y voir enfin sombrer la Révolution sociale.

Pauvres niais, qui en sont encore à croire que cette Révolution inéluctable puisse être dérangée dans sa marche par la lutte aussi naturelle que grotesque à laquelle se livrent ses prétendus chefs et futurs directeurs!

A travers le fatras d'adhésions que se font adresser les combattants, rien de vraiment saillant n'a été publié jusqu'alors, à l'exception de la lettre du citoyen Raymond Lavigne (5) - de Bordeaux - un dissident du clan de Jaurès, le tombeur d'Albi, rival du tombeur de Roubaix.

Le citoyen Lavigne, en effet, tout en protestant de son amitié pour Jaurès, lui déclare tout net que son grand projet d'une seule Eglise socialiste dont il aspire à être le chef - naturellement - ne lui paraît à lui, Lavigne, qu'un retour au jacobinisme, dont la fameuse formule «une et indivisible» a enfanté la jolie République dont Galliffet (6) et Waldeck-Rousseau (7) sont à cette heure les terre-neuve obligatoires, ce qui jetterait fatalement dans les mêmes errements et aussi dans les mêmes crimes le socialisme devenu gouvernement à son tour.

Pour un partisan du fameux *Quatrième Etat*, ce n'est déjà pas si mal raisonné, bien que ça manque tout de même un brin de logique.

Les deux partis aux prises, et qui déjà se jettent un tas d'injures à la face, semblent cependant être tombés d'accord pour faire trancher leurs différends

par un Congrès, j'allais dire un Concile - on peut s'y tromper.

Il va sans dire que ce fameux Concile ou Congrès, dont les deux éléments principaux seront savamment préparés par les fortes têtes, ne tranchera rien du tout, si même il ne nous redonne le spectacle du fameux *Concile des brigands*, dont Amédée Thierry (8) nous a décrit les hauts faits et où le symbole de Nicée fut enfin imposé à coups de trique aux Ariens (9).

Du moins peut-on présumer que les deux partis qui composeront cette auguste assemblée de socialistes officiels n'en continueront pas moins de s'anathématiser au nom des «grands principes», dont en somme ils se soucient comme de leur première culotte.

Pour moi, je ne doute pas que la Doctrine de Jaurès - ce nouveau «Paul de Cilicie» (10) comme l'appelle son ami Clémenceau (11) - obtiendra au futur Congrès une forte majorité.

Cette doctrine est en effet trop conforme à l'ardent désir des suivants de Jaurès (et aussi de ses contradicteurs moins sincères) pour qu'on n'approuve pas le système des candidatures ministérielles, conséquence logique de la course aux sièges de députés - et ses adversaires ne lui font la guerre en réalité que parce qu'ils voient s'éloigner d'eux les chances d'en bénéficier.

Or, bon nombre de délégués feront cette réflexion très pratique, et surtout profitante, que faire partie d'un groupe dont les chefs seront ministres cela donne aux plus modestes pas mal de chances de devenir quelque chose - ne fût-ce que concierge d'un ministre, ce qui n'est point tant à dédaigner. Ce raisonnement terre-à-terre et à la portée de toutes les intelligences pourra fort bien donner le caleçon à Jaurès et le faire perdre à Guesde.

C'est alors que le docteur Paul Brousse, l'ex-anarcho de *l'Avant-Garde* suisse, rira bien dans sa barbe.

Mais la Révolution vraiment sociale, qui nous débarrassera de tous ces néo-jacobins en pâte tendre, ne s'en portera que mieux, grâce à la fameuse «Crise», et, plus encore que le docteur Brousse, elle aura lieu d'être en liesse.

Gustave LEFRANÇAIS.

Incident suggestif au Congrès des socialistes-parlementaires

Publié par *Les Temps nouveaux* - n° 34 - (Cinquième année) - 16-22 décembre 1899.

La troisième séance du *Congrès des marxistes* a donné lieu à un incident des plus suggestifs, indiquant aux révolutionnaires ce que serait le régime gouvernemental auquel les soumettrait l'arrivée au pouvoir du fameux «*Quatrième Etat*» tant prôné par les Malon (12), les Brousse (13), les Guesde (14), les Lafargue (15), puis, en ce moment, par les Jaurès (16), les Fournière (17) et autres sous-ordres.

Liebknicht (18), le successeur, le saint Pierre de Marx (19), que les lauriers des Drumont (20), des Rochefort (21), des Arthur Meyer (22) et tutti quanti empêchaient, semble-t-il, de dormir, le célèbre Liebknicht ayant traité de «*coquins ou imbéciles*» par lettre rendue publique, ceux des socialistes parlementaires qui, en France, ont pris parti contre les faussaires de l'Etat-major et contribué à mettre en pleine lumière les infamies multiples des chefs actuels de notre grrrande armée, un membre de ce Congrès prétendu socialiste crut devoir protester contre cet aboyeur du caporalisme et le stigmatiser comme il convenait. Mal lui en prit. Il fut hué, conspué et finalement expulsé du Congrès par un vote précis, en dépit du droit absolu qu'il tenait de ses mandants de les y représenter.

Comment et pourquoi le citoyen Joindy (23), fort de son droit et surtout de celui de ses mandants, ne se refusa-t-il pas à se retirer, attendant que quelque de Dreux-Brézé (24) l'arrachât de son siège, nouveau Mirabeau (25) ou nouveau général Foy (6)? C'est son secret et nous ne le lui demanderons point.

Toujours est-il que Jaurès, touché, lui aussi cependant, par le stupide anathème de Liebknicht, s'est bien gardé d'intervenir pour soutenir, non seulement le droit violé dans la personne de Joindy (d'ailleurs généreusement rentré en grâce auprès de ses expulseurs de la veille), mais aussi sa propre dignité, à lui, qui fut un des «*coquins*» ou l'un des

«*imbéciles*» vitupérés par le pape actuel du socialisme allemand!

Loin de là, et tout au contraire le citoyen Jaurès s'empressa de défendre son insulteur, dont il s'exténua à vanter le dévouement à la révolution sociale internationale! Les sémites exceptés, bien entendu.

Pourquoi une telle attitude et une telle abnégation? C'est que le citoyen Jaurès comprit vite que son concurrent Jules Guesde qui, précisément à ce moment, occupait la tribune, eût profité de son intempestive intervention pour reconquérir immédiatement au sein de ce congrès une majorité jusqu'alors fluctuante - Guesde, on s'en souvient sans doute, ne fut point, en effet, un de ces «*coquins*» ou de ces «*imbéciles*» qui se mêlèrent de l'*Affaire* (27).

En habile parlementaire, Jaurès comprit que le caleçon allait lui échapper et il laissa exécuter le malheureux Joindy qui, pourtant, s'était donné tant de mal au «*Comité d'Entente*» pour lui préparer la victoire.

Pauvre Joindy et, surtout, pauvres délégués congressistes! qui vous croyez déjà les maîtres de la société future et resteriez, en somme, les éternels et humbles valets de nouveaux et grotesques maîtres! Voyez-vous enfin où l'on veut vous conduire?

Mais soyez tranquilles; quand viendra la Révolution sociale, la seule digne de ce nom, elle aura - espérons-le - assez de clairvoyance et de virilité pour se débarrasser du même coup, et de vos exploiters actuels et de ceux qui n'aspirent qu'à les remplacer, sous quelque drapeau que ces derniers tentent alors de s'abriter.

Gustave LEFRANÇAIS.

Insignifiance du congrès des socialistes parlementaires

Publié par *Les Temps nouveaux* - n°41 - (Cinquième année) - 3-9 février 1900.

Fut-il rien de plus décevant que le Congrès tenu ces temps derniers par les délégués des groupes socialistes qui, sous diverses appellations, constituent le «*Parti socialiste Ouvrier*», et se rattachent tout particulièrement au marxisme parlementaire?

Sans doute les congressistes y affirmèrent leurs prétentions à «*conquérir les pouvoirs publics*», c'est-à-dire à devenir les gouvernants de la société révolutionnée selon la formule marxiste et sous la direction de leur chef suprême - Liebknecht (28)- assisté en France de tous les sous-offs et caporaux du Parti. Mais on espérait que, du moins, les délégués exposeraient leurs vues sur l'orientation à donner, au point de vue de leur *Doctrin sociale*, à ces pouvoirs publics, au bénéfice de la société de l'avenir, dont ces braves affirment sans rire posséder le secret, à l'exclusion de tous autres socialistes en dehors de leur *Credo* et désormais indignes de s'appeler de ce nom.

Après tout, qui sait si cette exposition de vues gouvernementales n'eut point révélé certaines conceptions valant la peine d'être sérieusement examinées de près, d'être discutées sérieusement et, peut-être même, qui sait? - tout doctrinarisme à part, - si elle n'eût pu servir à orienter ceux qui aspirant à jeter bas l'édifice social actuel, dont l'écroulement subit peut nous écraser tous, si nous ne sommes pas, avant, asphyxiés par les pourritures qu'il renferme?

On attendait donc avec curiosité et avec intérêt ce qu'allaient dire à ce congrès les porte-parole du Parti.

On espérait ainsi savoir comment ces aspirants de gouvernement socialiste entendent se servir des pouvoirs publics dont la future évolution doit les nantir - espèrent-ils - et surtout d'après quels principes généraux ils s'approprient à les faire fonctionner.

- Comment l'instruction et l'éducation publiques, bases de toute société?

- Comment la constitution de la famille?

- Comment l'exercice des droits individuels?

- Comment l'organisation de la production collective?

- Comment la répartition des produits, et comment celle-ci se pourra concilier avec le droit de circulation de chaque producteur?

- Comment il sera pourvu aux frais généraux sociaux: entretien de l'outillage, des voies de transport; enseignement public; entretien des vieillards, des malades et des infirmes?

- Comment la répression des crimes et des délits - la procédure civile supprimée du fait même de la suppression de la propriété individuelle?

- Comment seront établis les rapports individuels en ce qu'ils intéressent l'ordre collectif; - comment les rapports de groupes à groupes et des communes, soit entre elles, soit avec l'Etat collectiviste?

- Que sera la commune, assise véritable de la liberté et de l'égalité sociale?

- Sur quelles bases seront établis les rapports des divers groupes sociaux ou unités nationales extérieures?

- Enfin comment, de l'individu à l'Etat collectiviste, s'organisera la participation la plus directe possible de l'individu à la direction des intérêts sociaux, de manière qu'il en puisse contrôler sérieusement les besoins et leur satisfaction? etc..., etc...

Sans doute, la plus grande partie de ces questions ne peut avoir de solutions immédiates, ces solutions relevant surtout de l'expérience et, sous peine de tomber dans quelque puérile utopie, on ne les saurait exiger sérieusement d'un socialiste quelconque. Sans compter même qu'il faudrait au préalable discuter ou le maintien ou la suppression des divers services publics auxquels ces questions se rattachent. Mais encore eût-il été intéressant de savoir en vue de quels principes sociaux nos aspirants gouvernants entendent arriver à des solutions relatives conduisant à d'autres plus complètes et plus scientifiques, puisqu'ils se prétendent investis de la «*science sociale*».

Mais quant aux questions se rattachant à la nouvelle organisation de l'enseignement public, à la constitution de la famille socialiste et à l'exercice des droits individuels, il était au moins d'urgence absolue qu'on connût l'opinion formelle des futurs organisateurs de la société unitaire qu'ils rêvent de diriger en «*néo-jacobins socialistes*» qu'ils sont.

Jusqu'à maintenant, en effet, tous nos gouvernants, monarchistes, libéraux ou ultra-républicains, revendiquent pour l'Etat seul le monopole de l'enseignement public. Les monarchistes absolus et cléricaux, au nom de la liberté, dont ils se soucient comme d'un juif, revendiquent le droit d'enseigner pour la famille c'est-à-dire l'Eglise, comptant bien que, par tradition, par impuissance et surtout par intérêt, les parents confieront leurs enfants à celle-ci pour les façonner à sa guise.

Si le Congrès qui nous occupe est demeuré muet sur cette question, le citoyen E. Fournière (29), un de ses membres, dans son article publié par la *Petite République* du 17 janvier: «*L'Etat ou l'Eglise*», s'est nettement déclaré partisan du droit exclusif de l'Etat en cette matière. Nous ne lui en ferons pas un crime, cette solution - fort discutable en principe - étant, en l'état actuel des choses, presque inévitable, au moins transitoirement.

Mais là n'est point l'importance du sujet. Ce qu'il importe surtout, c'est de savoir si, pour nos socialistes parlementaires, l'Etat de leur rêve considérera ou non l'enfant comme un être virtuellement libre, ayant le droit de s'assimiler toutes les connaissances acquises précédemment, dans les seules limites que déterminera naturellement la puissance des facultés dont il est doué, et d'user de ses acquisitions intellectuelles suivant ses goûts et ses tendances propres, ou si, continuant des traditions jusqu'alors communes à l'Etat et à l'Eglise, l'Etat collectiviste entendra, lui aussi, se réserver le droit d'inculquer à l'enfant des idées préconçues, en vue de ses intérêts et de ses besoins gouvernementaux. En un mot, l'Etat collectiviste fera-t-il de son élève un homme réellement libre dans son intelligence, ou en fera-t-il ce qu'on est convenu d'appeler un «*bon serviteur*», c'est-à-dire une simple marionnette dont il manœuvrera les ficelles?

Dans son article, le citoyen Fournière, pas plus que le Congrès, n'a abordé ce côté de la question. Peut-être attend-il d'être ministre de l'*Instruction publique* pour nous faire connaître son opinion à ce propos.

Quant à la famille, comment la conçoivent - dans l'avenir qu'ils nous réservent - les socialistes

congressistes? Continuera-t-elle - comme par le passé - à se composer de termes inégaux, moralement et socialement?

La femme sera-t-elle libre dans ses affections intimes, ainsi que de choisir, au point de vue économique, la situation qui lui paraîtra le mieux garantir son indépendance, ou demeurera-t-elle, comme jusqu'à maintenant, la serve plus ou moins bien traitée par son seigneur et maître, le «*chef de famille*» (avec ou sans divorce).

Continuera-t-on à l'enfermer dans ce brutal dilemme de Proudhon (30): *Ménagère ou courtisane?*

Ou bien la famille nouvelle sera-t-elle l'union libre de deux époux ayant mêmes droits et mêmes devoirs, déterminés seulement par leur réciproque affection et non plus par l'inconscience de législateurs imbéciles autant qu'hypocrites?

La famille sera-t-elle maintenue bon gré mal gré par le commissaire et le gendarme, sauf recours au revolver et au vitriol, ou reposera-t-elle uniquement sur la seule volonté de ceux qui la composent?

Voilà ce qu'on eût été désireux d'apprendre de nos futurs dirigeants. Enfin, en ce qui concerne principalement les droits de l'individu, il eût été de première importance encore, à notre avis que les congressistes s'expliquassent nettement sur cette question: *La société a-t-elle pour unique but et seule raison d'être d'accroître la puissance d'action de l'individu, ou celui-ci ne doit-il être considéré que comme un simple rouage de la machine sociale, au bon fonctionnement de laquelle il doit sacrifier tous ses efforts et jusqu'à sa liberté, à la plus grande gloire et pour le profit de ceux qui dirigeront à leur tour la susdite machine?*

Au lieu de nous édifier sur leur opinion à propos de tous ces sujets, les congressistes nous semblent s'être surtout préoccupés des moyens de s'emparer du gouvernement, fût-ce au prix des plus répugnantes compromissions avec les pires ennemis du prolétariat dont ils se prétendent les seuls défenseurs attitrés - ce qui est d'ailleurs à la portée des plus vulgaires ambitions, se contentant de nous indiquer de quelle façon ils traiteraient les dissidents qui se permettraient de protester contre leur outrecuidance «*scientifique*».

Certains trouvent que c'est peu, ou que c'est trop.

Nous avouons franchement ne pouvoir que nous réjouir de l'avortement de ces socialistes prétendus «*scientifiques*» dont le triomphe, par impossible, ne serait que la continuation des insanités sociales dont la révolution sociale future nous débarrassera définitivement, il faut l'espérer.

Gustave LEFRANÇAIS.

Cabotinage révolutionnaire

Publié par *Les Temps nouveaux* - n° 6 - (Sixième année) - 2-8 juin 1900.

Tout comme en 1889 - alors en pleine *Boulangerie* (31)- on a vu tour à tour défiler ces jours-ci les *rochefortistes* - toujours *boulangistes* - et les «*Parti-Ouvrier*», fraternellement (?) unis sous le drapeau du C.G. (32)(*Comité Grottesque*) - toujours *galliffettistes* - hurlant les uns et les autres: «*Vive la Commune! Gloire aux martyrs de la Semaine sanglante, massacrés par les ordres de Galliffet et de Boulanger!*».

Quel cabotinage!

Que les *rochefortistes* (boulangistes-nationalistes) croient utile à leurs immondes projets d'affecter d'être restés fidèles à la *Commune de 1871*, dont le triomphe nous eût à jamais débarrassés des politiciens et de leur odieuse politique autoritaire, aussi malfaisante que la monarchie, cela se peut comprendre de la part de cette troupe de bandits.

Mais que penser des prétendus socialistes parlementaires, dont l'avènement néfaste au pouvoir ne serait que la reconstitution, sous d'autres noms, d'une autorité plus insupportable encore, (le célèbre

C.G. - à peine né - nous en a fourni déjà de nombreuses preuves - reposant soi-disant sur la volonté du peuple, que ce même C.G. déclare sans vergogne n'avoir de valeur qu'à la condition que cette volonté sera conforme aux prétentions du susdit comité?

Et comment pourraient-ils acclamer sincèrement la Commune dont l'avènement ruinerait logiquement leur système?

Peut-être comptent-ils alors que leur nouvel ami, le socialiste Galliffet, les aidera à les débarrasser définitivement des communards endurcis.

Tout est possible de la part de gens qui ont fait entrer dans leur Etat-major le sieur Albert Richard, l'ancien racoleur des proscrits de la Commune au profit de Plonplon - d'abord - et ensuite de Napoléon III lui-même. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que les tentatives de cet individu n'obtinrent pas le moindre succès (33).

Gustave LEFRANÇAIS.

Les "idées de derrière la tête" du Docteur BROUSSE (34)

Publié par *Les Temps nouveaux* - n° 11 - (Sixième année) - 7-13 juillet 1900.

La *Petite République* (35) du lundi 25 juin (numéro paru le 24) contenait un article du docteur Brousse - une des fortes têtes du C.G. (36)- (le parlement marxiste de la *rue Portefoin* (4)), intitulé: «*Sincérité*».

Quel rapport peut exister entre le titre et l'auteur de l'article? me demandé-je aussitôt.

Est-ce que l'ancien rédacteur de l'*Avant-Garde*, organe, en le temps, des anarchistes de la *Fédération jurassienne* (38) et qui, en 1878, envoyait alors si fièrement son fraternel salut d'encouragement aux régicides d'Espagne et d'Italie, au grand scandale des bons républicains suisses, se repentirait des diverses palinodies qui l'ont amené au plus bas *possibilisme* et ferait amende honorable

à l'ombre de Bakounine (39), dont il était autrefois le plus fervent disciple? - ou rougirait-il tardivement de ses agissements suspects au 18 mars 1876, alors qu'ayant convoqué ses amis à une manifestation communarde à Berne, il était prudemment venu à Lausanne dissenter de l'anarchisme, tandis que ses camarades se faisaient assommer par l'aimable police bernoise? - ou bien encore s'apprêterait-il à rééditer sa critique du suffrage universel - publiée en 1874 - et dans laquelle il relevait si justement l'ironie mensongère et démoralisante de cette pratique de la souveraineté populaire?

Nous nous trompons du tout au tout. Mais il y avait mieux vraiment. Le docteur Brousse faisait un pas de plus dans ses multiples rétrogradations, et, tout

comme le fier Sicambre Clovis (40), adorait de plus en plus ce qu'il brûlait jadis avec tant de superbe et d'audace... prudentes.

L'ouvrier-docteur Brousse confiait tout simplement aux lecteurs de la *Petite République* qu'il éprouvait un urgent besoin de rendre à la presse en général le caractère de moralité et de sincérité qui lui fait absolument défaut - sans même en excepter les quelques journaux au nombre desquels il aurait pu placer, ne fût-ce que par courtoisie, le journal qui publiait son article!

Cette prétention ne manque déjà pas de piquant, de la part d'un homme aussi sincère et aussi tenace dans ses successives convictions. Mais, poussant plus loin ses confidences, il avoue modestement à ses amis qu'il a trouvé le moyen infaillible et surtout pratique d'atteindre rapidement cet idéal d'une belle âme socialistico-marxiste.

Il n'y a qu'à déclarer que la presse est un «*service public*».

La presse, un service public! rien que cela? Excusez du peu!

Louis-Philippe et Guizot (41) se contentaient d'un bureau, de l'esprit public, où certains journalistes de plus de valeur que d'honnêteté touchaient des appointements proportionnés à l'importance de leur journal comme influence sur l'opinion publique, afin d'adoucir leurs critiques et même parfois de faire l'éloge du ministère en fonction.

Napoléon III, lui, se contentait d'avertissements suivis de suppression au besoin s'ils contrevenaient

aux indications du moment, fournies par de louches agents accrédités auprès de chaque journal, dont le directeur n'était d'ailleurs agréé qu'après avoir donné sa démission en blanc qu'il n'y avait qu'à dater au besoin. Mais tout cela ne constituait pas un «*service public*», c'est-à-dire un monopole de l'Etat, la mise en régie du journalisme, tout comme les tabacs et les allumettes.

Mais vienne pour le C.G. dont M. Brousse fait partie avec le citoyen-ouvrier (?) Albert Richard (42), anarchiste assagi par le bonapartisme dont il se fit l'agent dès 1872, - vienne, dis-je, l'heure bénie où le C.àG. aurait enfin conquis les «*pouvoirs publics*», au diable la liberté de la presse, comme toutes les autres libertés plus ou moins publiques - à l'exception pourtant de la liberté d'accepter en bloc le credo marxiste enseigné par les grands prêtres de l'Eglise collectiviste, les Liebknecht (43), les Bebel (44), les Jaurès (45), les Brousse, ainsi que par leurs simples curés, les Sembat (46), les Viviani (47), les Fournière (48), et enfin tout le menu fretin des membres moins en vue du susdit comité de la *rue Portefoin*, appuyés d'une saine et ferme police pour veiller à ce que nulle critique ne s'élève contre la grande doctrine ni contre aucun de ses éminents docteurs, devenus ainsi tabous et irresponsables en esprit et en vérité.

On ne peut que remercier le docteur Paul Brousse de nous avoir débiné le truc en toute sincérité. C'est si rare de sa part!

Gustave LEFRANÇAIS.

Les socialistes français et la Chine

Publié par *Les Temps nouveaux* - n°14 - (Sixième année) - 28 juillet-3août 1900.

En mettant en cause ici les «*socialistes français*», nous entendons naturellement parler des socialistes reconnus par le C. G. - de la *rue Portefoin*, - puisqu'il est entendu par celui-ci qu'il n'en est plus d'autres, ce qui simplifie joliment les choses.

Or, il était intéressant, au milieu du déchaînement de fureurs bestiales et grotesques à la fois soulevées par la sanglante tragédie chinoise, de connaître l'opinion de l'organe officieux - sinon officiel - des

socialistes de vraie marque à propos du grandiose conflit dans lequel environ la moitié de l'humanité s'apprête à se ruer sur l'autre moitié, au nom de la civilisation.

Pour de braves et honnêtes gens, assoiffés de justice et de liberté - étant donnés les faits abominables et connus qui, depuis un siècle notamment, ont préparé l'actuelle situation dans l'Extrême-Orient, la question serait simple et l'opinion facile à dégager.

Les peuples occidentaux prétendent contraindre ceux de l'Extrême-Orient à subir leur civilisation dite chrétienne.

Qu'ils en prouvent donc d'abord la supériorité sur celle des 400 millions de Chinois qui les ont précédés dans tous les phénomènes intellectuels et sociaux dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle si pompeusement une civilisation.

Qu'ils prouvent que leurs christianismes sont plus humains que le bouddhisme ou telles autres conceptions philosophico-religieuses professées par les Chinois. Qu'ils prouvent - ces fiers Occidentaux - la supériorité en fait de leur morale et de leur justice dans les relations soit individuelles, soit collectives. Qu'ils prouvent être plus réellement libres et égaux - monarchistes ou républicains. Qu'ils démontrent la supériorité de leur idéal concernant le respect du droit et de la dignité de tout être humain.

Qu'ils prouvent aussi, ces Occidentaux, que depuis la découverte de l'Amérique - pour ne point remonter au delà - leurs conquêtes dans les autres continents, toutes opérées au nom de la civilisation, se soient autrement traduites en réalité que par le massacre, le pillage, le viol et tous autres actes de pire sauvagerie; que tous les peuples objets de leurs prétendues tendresses humanitaires n'aient pas été rançonnés abominablement par des marchands rapaces et sans aucun scrupule, et n'aient pas été victimes de la luxure et des cruautés sadiques des conquérants de tous grades.

Quand ces Occidentaux - ces braves «*pionniers de la civilisation*» - auront prouvé la fausseté de tous les crimes multiples et incessants dont ils sont convaincus de par leurs propres récits, alors il leur sera permis de parler en futurs bienfaiteurs des races qu'il leur plaît de qualifier d'inférieures.

Telle, il nous semblait, aurait pu être la façon d'envisager la question, de la part de socialistes si fiers de ce titre qu'ils prétendent l'accaparer à l'exclusion de tous autres.

Eh bien! nous étions dans une grossière erreur, digne de gens qui prennent pour sérieuses les incessantes déclamations humanitaires de ces socialistes roublards.

On n'a pas pour rien fréquenté l'antichambre d'un ministre socialiste et, vraiment, donner dans de

semblables *godants* (49), c'est se placer au dessous du plus modeste apprenti homme d'Etat - qui en rirait comme une petite Gyp (50).

Pour éviter de tomber dans une aussi manifeste stupidité, il faut lire les articles du futur ambassadeur en Chine de la France marxisée, le citoyen Henri Turot (51), qui, sans doute, ne peut manquer d'être bientôt envoyé en Chine par son ami Millerand (52) comme ministre plénipotentiaire extraordinaire.

Le citoyen H. Turot, en effet, dans la *Petite République* des 20-21 juillet, commence par déclarer solennellement que la Chine «*ne peut être abandonnée à ses destinées*» et qu'il lui paraît intolérable que quatre cents millions d'hommes prétendent rester en dehors du mouvement moderne.

Il faut donc aller en Chine - poursuit M. Turot - pour «*y écraser les vieux partis - causes de tous les malheurs actuels - et y imposer les réformes nécessaires*». N'est-ce pas aussi beau que du Thiers (53)?

Dans le numéro suivant du même journal (21-22 juillet), notre futur pacificateur de la Chine veut bien nous indiquer son moyen suprême de pacification après l'écrasement.

Comme il serait imprudent (sic) de vouloir se partager la Chine - (J'te crois, mon vieux colon !) - «*il faudra la diviser en vice-royautés confédérées!*».

Ce n'est pas plus malin que cela; seulement, de même que pour prendre l'oiseau, il faudra d'abord lui mettre un grain de sel sur la queue - ce qui offrira quelques difficultés préliminaires.

Mais que penser de ce bon citoyen Henri Turot, attribuant tous les malheurs actuels de la Chine aux intrigues des «*vieux partis*»?

Jusqu'alors on avait cru que les intrigues et les rivalités de toutes les vermines chrétiennes qui pullulent là-bas de par la tolérance des gouverneurs étaient, sinon les seules - du moins les principales causes du soulèvement des Chinois; - mais, si l'on en croit le citoyen H. Turot, socialiste bon teint et farouche mangeur de calotins, il paraît qu'on avait calomnié indignement les *Bons Pères* et aussi les *Révérands* (54). Il est heureux qu'on sache maintenant à quoi s'en tenir. La vérité avant tout.

Le *Parti ouvrier* jugé par ses chefs

Publié par *Les Temps nouveaux* - n° 19 - (Sixième année) - 1^{er}-7 septembre 1900.

Ce mois d'août ne me paraît pas avoir été très favorable au fameux *Comité Général* de l'*Union socialo-marxiste* issue du Congrès de décembre 1899, ni à ses prétentions de futur gouvernement.

On sait l'attitude grotesque de ce comité qui, dès sa formation, déclara que, désormais, ne saurait être reconnu comme vrai socialiste que celui auquel il en donnerait en due forme le brevet estampillé, en retour de quoi l'heureux diplômé reconnaîtrait la suprématie du susdit Comité, chacun de ses membres étant proclamé indiscutable et au-dessus de toute critique.

Ou simples valets ou excommuniés, telle fut l'alternative dans laquelle on plaça les adhérents, et les procès-verbaux du Comité constatent suffisamment que ce ne fut point une vaine formule d'admission.

Or, et très logiquement d'ailleurs, ce sont précisément ceux-là même qui ont le plus docilement (soyons courtois) courbé la tête sous ce joug plus grotesque encore que misérable tel un Fournière (55), par exemple qui prétendent maintenant s'y soustraire. Ce qui ne manque ni de piquant ni d'intérêt.

C'est Jules Guesde (56) qui ouvrit la marche. L'un des créateurs du *Parti ouvrier*, furieux de s'être vu enlever le panache au Congrès de décembre dernier, il vient de lever l'étendard de la révolte dans un récent congrès tenu par ses fidèles partisans et reproche à la nouvelle Eglise catholico-socialiste d'avoir déserté la «*Lutte de classes*», ce dogme sacro-saint, hors duquel le socialisme n'est plus qu'un vain mot, d'après Marx (57) et Liebknecht (58), que le citoyen J. Jaurès (59), avec une sincérité, discutable, présentait dernièrement à ses lecteurs comme un libertaire excessif, frisant presque l'anarchie!

Puis ont suivi les délégués au Congrès ardennais, délégués dont un grand nombre et non des moins fameux fait partie du *Comité général* de la rue Portefoin.

Dans leur «*Appel aux militants*» reproduit par *l'Aurore* du 21 août, ces Messieurs, tout en reconnaissant que des «*dissentiments mettent aux prises les diverses organisations du Parti*», assurent qu'en somme ces dissentiments ne reposent que sur

des «*questions de tactique*». C'est ainsi qu'ils qualifient les motifs des violentes discussions qui s'agitent à cette heure dans le sein du Comité, à propos de l'acte de trahison (c'est le mot dont on s'est servi) commis par un certain nombre de députés socialistes qui votèrent, sous prétexte de sauver le ministère Waldeck-Rousseau (60), un ordre du jour flétrissant les doctrines collectivistes et approuvant les fusillades ordonnées par ce ministère de *Défense républicaine* contre les grévistes de Chalon-sur-Saône (61).

Puis, passant à la critique du Parti, les signataires de l'appel signalé plus haut déclarent que l'organisation de ce parti est défectueuse; que les divers groupes qui le composent du fait même de ses tendances centralistes outrancières ne prennent pas une part assez directe ni suffisante à ses décisions, à son action et sont ainsi contraints de les subir sans conteste, par respect pour la discipline, enfin que l'autonomie y est trop sacrifiée!

Certes, ces critiques ne manquent ni de raison ni de justesse mais il est au moins étrange de les trouver sous la plume de gens qui ont le plus poussé le *Parti ouvrier* à l'exclusivisme, au dogmatisme et à la discipline à outrance.

Mais, voilà! on aspirait à la papauté ou au moins à quelque épiscopat - et dame!...

Enfin et de même que chez Nicollet (62)- de plus fort en plus fort voici venir le grand chef, celui qui a arraché le panache à ce pauvre Guesde, et qui, à son tour, administre au *Grand Parti Ouvrier* «*les coups de poing de la fin*».

Ce «*nouveau Saint Paul du socialisme*» (63) comme l'appelait l'an dernier G. Clemenceau (64), dans *l'Aurore* en souvenir sans doute du coup de foudre boulangiste qui, en 1889, le précipita en bas de son siège centre-gaucher à la Chambre et l'amena subitement au collectivisme - ce nouvel élu du marxisme, disons-nous, dans une série d'articles publiés par la *Petite République* des 23 et 25 août, démontre avec habileté et surtout avec une grande clarté que le *Parti ouvrier*, le seul parti vraiment socialiste, de par la suprême décision du C. G., «*n'est capable ni de révolution, ni même de simples réformes!*».

Ce parti ayant abandonné avec raison, dit J. Jaurès

- la tradition d'une révolution par un coup de force, il n'a pas même le sens ni la capacité de pouvoir avec méthode produire une action propagandiste d'évolution (nous y voilà) qui puisse amener le prolétariat à la conquête pacifique et sûre des «*Pouvoirs Publics*», autre dada cher d'ailleurs à tous ces braves gens.

Enfin J. Jaurès reproche au *Parti ouvrier* de ne vouloir - ni ne savoir organiser la Grève générale, seul moyen d'opérer la Révolution sociale, ce qui revient à dire que pour faire cette révolution, il faut la faire, ce qui est aussi l'avis de tous les La Palisse de nos jours. Mais puisque le Parti ouvrier est déclaré par un de ses plus grands chefs incapable de

Révolution, alors quoi?... Ma foi, que les bonnes gens qu'on berne depuis bientôt trente ans avec la balançoire de «*Lutte de classes*» alors qu'il n'y a plus que des situations économiques malheureusement accessibles à tous les favorisés d'un état de choses qu'il faut supprimer ou avec l'autre balançoire de «*Conquête des Pouvoirs Publics*» alors qu'il s'agit surtout de les détruire, que les bonnes gens ainsi dupés tirent eux-mêmes la conclusion de ce qui se passe en ce moment. Pour nous, contentons-nous de cette simple remarque: Comme bateau, c'est vraiment réussi.

Gustave LEFRANÇAIS.

Les socialistes parlementaires et la liberté

Publié par *Les Temps nouveaux* - n°25 - (Sixième année) - 13-18 octobre 1900.

«*Nous n'avons à nous occuper de justice qu'autant que les intérêts du Parti sont en jeu dans les revendications dont celle-ci est l'objet*».

Tel est le sens exact, sinon le texte même des paroles prononcées par le citoyen Vaillant, au cours d'une discussion sur l'assassinat des grévistes de Chalon, dans une des séances du *Comité général* de la *rue Portefoin*, et sans qu'aucune protestation se fût fait entendre contre cette étrange déclaration.

Le *Congrès Général* de tous les délégués français et étrangers du *Parti ouvrier uni* (?) vient d'ajouter une nouvelle monstruosité à celle relatée ci-dessus.

La veille même de l'ouverture de ce Congrès des socialistes ministériels, le gouvernement dans lequel figure avec honneur le citoyen Millerand avait fait disperser par son aimable police les délégués des groupes libertaires de France et de l'étranger qui, au nom de la liberté et du droit de réunion, prétendaient, eux aussi, se pouvoir concerter sur les moyens de s'opposer à l'impudente mainmise sur la future Révolution que s'apprentent à opérer - sous l'œil paternel et la protection policière de leurs amis du ministère actuel - les Vandervelde (65), les Auer (66), les Furnémont (67), les Singer (68), les Anseele (69), les Iglesias (70), les Enrico Ferri (71), les Andréa Costa (72), les Kautsky (73), etc..., à l'étranger, et les Jaurès (74), les Guesde (75), les Brousse (76), les Fournier (77), les Viviani (78), les Vaillant (79), les Allemane (80), etc..., en France.

Cette flagrante violation du droit de réunion consacré par la constitution au nom de laquelle les Waldeck-Rousseau (81), les Millerand (82) et consorts venaient de la commettre avec la canaillerie la plus éhontée, n'a pas soulevé la moindre protestation non plus au sein du *Congrès Général*, qui a hypocritement semblé l'ignorer. Ce qui était plus commode et surtout plus lâche.

C'est donc affaire entendue.

Pour ces gens-là, comme autrefois et avant eux le proclamait le farouche républicain Arthur Ranc (83), Liberté, Justice ne sont que de «*vieilles balançoires*», bonnes seulement à invoquer quand les intérêts de leur parti auront à y voir. Ce qui ne les différencie d'ailleurs en rien de ceux qu'ils aspirent à remplacer, grâce à la conquête des Pouvoirs Publics.

On ne peut que les féliciter en somme de cette cynique franchise. Ils sont vraiment tous mûrs pour le Pouvoir, auquel certains d'entre eux, tel Vandervelde, ne peuvent manquer d'arriver bientôt, s'il en faut croire M. de Pressensé (84), un nouveau converti à la doctrine sacrosainte des marxistes. - Pauvres Belges!

Si, malgré cela, leurs partisans naïfs persistent à poursuivre et à réaliser leur fameux *Quatrième Etat*, c'est qu'alors, ainsi que vient de l'écrire à Urbain Gohier (85) le compagnon Domela Nieuwenhuis (86),

Impossible ensuite de prétendre qu'il y aura eu maldonne.

Gustave LEFRANÇAIS.

- (1) Il s'agit de l' *Affaire Dreyfus*.
- (2) Il s'agit de Jules GUESDE.
- (3) Voir note n° 19 page 6.
- (4) Victor-Henri de ROCHEFORT-LUÇAY dit Henri ROCHEFORT (1831-1913): journaliste; républicain-nationaliste avant l'heure, boulangiste et antisémite; député de la Seine de 1869 à 1870, puis en 1871, puis de 1885 à 1886.
- (5) Félix dit Raymond LAVIGNE (1851-1930): socialiste "guesdiste"; secrétaire de la Bourse du Travail de Bordeaux, il fut le seul délégué des syndicats au Congrès international de Londres en 1896 à voter l'exclusion des anarchistes, eux-mêmes délégués syndicalistes.
- (6) Voir note n° 48 en page 52.
- (7) Pierre WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904): républicain-moderé; député d'Ille-et-Vilaine de 1879 à 1889; sénateur de la Loire de 1894 à 1904; ministre; président du Conseil des ministres. Voir également note n° 55 en page 52.
- (8) Amédée THIERRY (1797-1873): journaliste, historien, préfet orléaniste, sénateur bonapartiste.
- (9) Premier concile de Nicée, (325): concile "œcuménique", qui prononça évidemment des excommunications, notamment celle des partisans de l'évêque ARIUS (dits ariens).
- (10) Autre dénomination de "l'apôtre Paul" des chrétiens, Saul dit Paul de TARSE (8-64) à l'état civil.
- (11) Georges CLÉMENCEAU (1841-1929): républicain-radical; député de la Seine en 1871, puis de 1876 à 1885, puis du Var de 1889 à 1893; sénateur du Var de 1902 à 1920; ministre; président du Conseil des ministres. S'illustra dans la répression ouvrière.
- (12) Voir note n° 35 en page 52.
- (13) Voir note n° 19 en page 6.
- (14) Voir note n° 20 en page 6.
- (15) Voir note n° 18 en page 6.
- (16) Voir note n° 7 en page 6.
- (17) Voir note n° 79 en page 53.
- (18) Voir note n° 9 en page 10.
- (19) Voir note n° 65 en page 53.
- (20) Édouard DRUMONT (1844-1917): journaliste, anti-dreyfusard, antisémite, nationaliste; député d'Alger de 1898 à 1902.
- (21) Voir note n° 4 en page 66.
- (22) Arthur MEYER (1844-1926): patron de presse; juif, puis catholique, car boulangiste, anti-dreyfusard et nationaliste.
- (23) Voir note n° 13 page 51.
- (24) Peut-être une référence à Henri-Évrard marquis de DREUX-BRÉZÉ (1762-1829), qui apporta l'ordre de Louis CAPET dit "Seizième" de dispersion des États-généraux le 23 juin 1789; mais il peut aussi s'agir de Pierre de DREUX-BRÉZÉ (1811-1893): évêque de Moulins qui contribua à l'arrestation de l'Abbé de MONTLOUIS (1803-1871), prêtre "socialiste" qui s'enthousiasma pour l'action syndicaliste des instituteurs Pauline ROLAND, Gustave LEFRANÇAIS...
- (25) Honoré RIQUETI, comte de MIRABEAU (1749-1791): député du Tiers-état aux États-généraux en 1789.
- (26) Peut-être s'agit-il de Maximilien-Prosper FOY (1805-1889): militaire, député à l'Assemblée constituante en 1848, qui fut "hostile" à Louis-Napoléon BONAPARTE; mais il eut un oncle également général: Maximilien-Sébastien FOY (1775-1825), général de la première République qui refusa l'établissement de l'Empire... tout en devenant général d'Empire.
- (27) Il s'agit toujours de l'Affaire Dreyfus.
- (28) Voir note n° 9 page 10.
- (29) Voir note n° 79 en page 53.
- (30) Voir note n° 66 page 53.
- (31) Tentative de coup-d'état plus ou moins constitutionnelle opérée par les partisans du Général Georges BOULANGER (1837-1891), ayant auparavant participé à l'écrasement de la Commune de Paris.
- (32) Comité général du Parti socialiste français.
- (33) Note de la rédaction: Nous avons reçu l'article de Lefrançais, lorsque les journaux nous ont apporté la nouvelle de la démission de Galliffet. Décidément M. Waldeck tient à justifier sa réputation de roublard. - En débarquant Galliffet, il enlève aux nationalistes une de leurs plates-formes qui, auprès du bon populo, les aidait à sembler faire de l'opposition. Il n'y a qu'un homme de changé.
- (34) Voir note n° 19 en page 6.
- (35) Publication socialiste où les "indépendants" prédominaient.
- (36) Comité général du Parti socialiste français.
- (37) Les porte-coton du parlementarisme ont établi le siège de leur Comité général dans cette rue du 3^{ème} arrondissement de Paris. Il fallait y penser!
- (38) Organisation des internationalistes anti-autoritaires de l'Association internationale des travailleurs en suisse.
- (39) Voir note n° 72 en page 53.
- (40) Sicambre: autre nom des Francs; fier sicambre Clovis: CLOVIS 1er, roi des Francs, ainsi désigné lors de son couronnement.
- (41) François GUIZOT (1787-1874): ministre "orléaniste".
- (42) Voir note n° 39 en page 52.
- (43) Voir note n° 9 en page 10.
- (44) Voir note n° 62 en page 52.
- (45) Voir note n° 7 en page 6.
- (46) Voir note n° 10 en page 51.
- (47) Voir note n° 14 en page 6.
- (48) Voir note n° 79 en page 53.
- (49) Du verbe *goder* ou *godailier*: faisant des faux-plis.
- (50) Nom de plume de Sibylle-Gabrielle RIQUETI de MIRABEAU, comtesse de MARTEL, arrière-petite-fille du précédent MIRABEAU; boulangiste, anti-dreyfusarde, antisémite, nationaliste
- (51) Henri TUROT (1865-1920): socialiste "blanquiste", puis "indépendant"; journaliste.
- (52) Voir note n° 12 en page 6.
- (53) Voir note 30 en page 52.
- (54) Différentes variantes d'encalottés-missionnaires.

- (55) Voir note n° 79 en page 53.
- (56) Voir note n° 20 en page 6.
- (57) Voir note n° 65 en page 53.
- (58) Voir note n° 9 en page 10.
- (59) Voir note n° 7 en page 6.
- (60) Voir note n° 5 en page 57.
- (61) Voir note n° 55 en page 52.
- (62) Il s'agit peut-être de **Paul NICOLLET** (1875-1940): socialiste; député de l'Ain de 1924 à 1932.
- (63) Il s'agit de **Jean JAURÈS**.
- (64) Voir note n° 11 en page 66.
- (65) **Émile VANDERVELDE** (1866-1938): social-démocrate belge.
- (66) **Ignaz AUER** (1846-1907): social-démocrate allemand.
- (67) **Léon FURNÉMONT** (1861-1927): social-démocrate belge.
- (68) **Paul SINGER** (1844-1911): social-démocrate allemand.
- (69) **Édouard ANSEELE** (1856-1938): social-démocrate belge.
- (70) **Pablo IGLESIAS POSSE** (1850-1925): social-démocrate espagnol.
- (71) **Enrico FERRI** (1856-1929): social-démocrate italien; rallia ensuite le parti fasciste.
- (72) **Andrea COSTA** (1851-1910): social-démocrate italien.
- (73) **Karl KAUTSKY** (1854-1938): social-démocrate allemand.
- (74) Voir note 7 en page 6.
- (75) Voir note n° 20 en page 6.
- (76) Voir note n° 19 en page 6.
- (77) Ne faut-il pas plutôt lire **FOURNIÈRE**; voir note n° 79 en page 53.
- (78) Voir note n° 14 en 6.
- (79) Voir note n° 8 en page 19.
- (80) Voir note n° 10 en page 6.
- (81) Voir note n° 5 en page 57.
- (82) Voir note n° 12 en page 6.
- (83) **Arthur RANC** (1831-1908): républicain type-Clémenceau; député de la Haute-Saône de 1871 à 1876, puis de la Seine de 1881 à 1885; sénateur de la Seine de 1891 à 1900, puis de la Corse de 1903 à 1908. Membre-fondateur de la *Ligue des droits de l'homme*.
- (84) **Francis de PRESSENCÉ** (1853-1914): pacifiste catholique, il évolua vers la social-démocratie jauresienne; vice-président de la *Ligue des droits de l'homme* au moment de l'affaire Dreyfus.
- (85) Voir note n° 53 en page 52.
- (86) **Ferdinand dit Domela NIEUWENHUIS** (1846-1919): anarchiste néerlandais; militant de la *Ligue social-démocrate*, hostile à l'utilisation du suffrage universel dont il fut un des représentants au parlement de 1887 à 1891; évolua vers l'anarchisme et le syndicalisme.

Index des noms cités:

NOMS	PAGES	PAGE ET NUMÉRO DE NOTICE	NOMS	PAGES	PAGE ET NUMÉRO DE NOTICE
ALBERT	36	52-47	COSTA	67	67-72
ALLEMANE	4-21-49-65	6-10	DALLE	29	51-15
ANSEELE	65	67-69	DE MUN	39	52-58
ARGYRIADÈS	47	53-83	DELLESALLE	43	53-74
ARIUS	66	66-9	DELORY	31-41	52-24
AUER	65	67-66	DEREURE	13	15-13
BAKOUNINE	5-41-61	53-72	DÉROULÈDE	42	53-73
BAUDIN	3	6-9	DESLANDRES	49	53-91
BEBEL	40-62	52-62	DEVERNAY	31-35	52-26
BERHEIM	49	53-95	DORMOY	13	15-14
BLANC	36	52-46	DREUX-BRÉZÉ	58	66-24
BLANCHART	49	53-93	DRUMONT	58	66-20
BLANQUI	6-28	6-21	DUBREUILH	49-50	53-89
BOURGEOIS	39	52-59	DUPONT	8	10-4
BRETON	5-44-50	6-25	DUPUY	10	10-16
BRIAND	39	52-60	EBERS	34-39	52-38
BROUSSE	4-11-17-58-61-65	6-19	ECCARIUS	8	10-8
BRUGUIER	27	27-4	ENGELS	4-9	10-12
BRUNELLIÈRE	31-50	52-22	FABÉROT	21-35-40	21-12
CAPET	20	21-1	FAILLET	21-44-45	21-15
CARNAUD	35-38	52-42	FARJAT	13	15-15
CHARNAY	40	53-69	FAURE	55	55-11
CHAUVIN	20-27-30-38-40	21-7	FAVRE	32	52-31
CLÉMENCEAU	57-64-65	66-11	FERRI	67	67-71
COLLY	36-39-41	52-44	FERROUL	12	15-8
CONSTANS	32	52-28	FERRY	3-32	6-2

NOMS	PAGES	PAGE ET NUMÉRO DE NOTICE	NOMS	PAGES	PAGE ET NUMÉRO DE NOTICE
FLOQUET	3-21	6-4	MILLERAND	3-20-27-30-31-40-54-63-65	6-12
FOUILLAND	13-30	15-17	MINCK	12	14-5
FOURNIÈRE	45-58-60-62-64-65	53-79	MIRABEAU	58	66-25
FOY	58	66-26	MOREL	49	53-94
FRANKEL	32	52-36	NEGRO	12	15-6
FRÉJAC	13	15-16	NICOLLET	64	67-62
FREYCINET	3	6-3	NIEUWENHUIS	65	67-86
FRIBOURG	31	56-25	PEDRON	13	15-20
FURNÉMONT	65	67-67	PELLETAN	3	6-13
GALLIFFET	30-37	52-48	PHALIPPOU	44	53-77
GIGNOUX	27	27-3	POMMIER	49	53-92
GIRAULT	56	56-15	PONARD	41	53-71
GOBLET	3-20	6-11	POUGET	27	51-11
GOHIER	38	52-53	POULAIN	49	53-96
GRAVE	19-54	19-11	PRESSENCÉ	65	67-84
GROUSSIER	37-38-41	52-49	PROUDHON	17-41-60	53-66
GUÉRIN	55	52-10	RANC	65	67-83
GUESDE	4-13-17-20-27-29-40-46-48-55	6-20	RAVACHOL	16	19-1
	57-58-64-65		RIBOT	3	6-5
GUYOT	36	52-45	RICHARD	34-39-61-62	52-39
GUYOT	10	10-15	ROCHAT	8	10-6
GYP	63	66-50	ROCHE	3	6-8
HEPPENHEIMER	41	53-70	ROCHEFORT	57-58	66-4
HUGUES	17	19-4	ROLDÉS	38	52-56
HULST (D')	3	6-17	ROUANET	3-12	6-6
IGLESIAS	67	67-70	ROUSSEL	39	52-61
JAURÈS	3-27-29-30-31-32-35-36-37-45	6-7	ROUVIER	3	6-15
	55-57-58-62-64-65		RUBAUD	7	10-3
JOINDY	28-29-31-40-42-58	51-13	SAY	3	6-16
KAUTSKY	67	67-73	SCHÖNLANK	40	52-63
LABUSQUIÈRE	12-36	15-7	SCHWEITZER	8	10-10
LAFARGUE	3-4-13-21-27-30-32-36-39-54-58	6-18	SCHWITZGUÉBEL	8	10-7
LAGARDELLE	48	53-88	SEMBAT	27-30-31-35-37-46	51-10
LANDRIN	44	53-75	SILVESTRE	54	56-5
LAVIGNE	57	66-5	SINGER	65	67-68
LEFÈVRE	38	52-52	SORGUE	27-30	51-9
LÉTANG	38	52-54	THIERRY	57	66-8
LEVY	30-40	51-19	THIERS	32-63	52-30
LIEBKNECHT	8-35-40-58-59-62-64	10-9	TRIDON	32	52-34
LONGUET	27	51-4	TUROT	63	66-51
MACKAU	20	21-2	VAILLANT	17-35-55-65	19-8
MALATESTA	5-54	6-24	VANDERVELDE	65	67-65
MALON	32	52-35	VANZA	7	10-2
MALON	32-58	52-35	VARLIN	8-32	10-5
MARPAUX	48	53-86	VIVIANI	3-30-32-39	6-14
MARTINET	47	53-85	WALDECK-ROUSSEAU	36-57-65	57-5
MARX	4-40-57-58-64	53-65	WALTER	32-37-45	52-27
MELGRANI	40	53-67	WEBER	21	21-13
MÉLINE	20	21-4	ZÉVAÈS	29-38-39-41-54	51-16
MERLINO	5	6-23	ZIMMER	47	53-81
MEYER	58	66-22	ZOLA	54	56-4

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 32 euros - Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER
CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Fondateur de publication: Alexandre HEBERT

Directeur: Christophe BITAUD